L'évolution des représentations du français régional en Pays de Vaud

Ratthapat Charoenwutipong

▶ **To cite this version:**

Ratthapat Charoenwutipong. L'évolution des représentations du français régional en Pays de Vaud. Sciences de l'Homme et Société. 2017. dumas-01695398

HAL Id: dumas-01695398

https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-01695398v1

Submitted on 29 Jan 2018

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

L’évolution des représentations du français régional en Pays de Vaud

CHAROENWUTIPONG
Ratthapat

Sous la direction de Mme Marinette MATTHEY

Laboratoire : Linguistique et didactique des langues étrangères et maternelles (LIDILEM)

UFR LLASIC
Département Sciences du Langage et Français Langue Etrangère - FLE
Section Sciences du Langage

Mémoire de master 2 recherche - 20 crédits – Sciences du langage

Spécialité : Linguistique

Année universitaire 2016-2017

L’évolution des représentations du français régional en Pays de Vaud

CHAROENWUTIPONG
Ratthapat

Sous la direction de Mme Marinette MATTHEY

Laboratoire : Linguistique et didactique des langues étrangères et maternelles (LIDILEM)

UFR LLASIC
Département Sciences du Langage et Français Langue Etrangère - FLE
Section Sciences du Langage

Mémoire de master 2 recherche - 20 crédits – Sciences du langage

Spécialité : Linguistique

Année universitaire 2016-2017

Remerciements

Pour leur aide à la réalisation de mon travail de recherche, j'exprime toute ma gratitude à de nombreuses personnes. Je tiens premièrement à remercier ma directrice de mémoire, Madame Marinette MATTHEY, pour m'avoir encouragée, encadrée, et donné de précieux conseils après avoir méticuleusement relu tous mes chapitres. J'ai beaucoup apprécié sa patience, sa disponibilité et sa sympathie. Je remercie également Madame Diana Lee SIMON et Monsieur Jean-Christophe SIMON pour leur confiance, leur soutien moral et leur amitié merveilleuse pendant la rédaction de mon mémoire ainsi que Monsieur Giovanni DEPAU pour avoir accepté de faire partie de mon jury de mémoire.

J'exprime toute ma reconnaissance à Monsieur Alain PIERRE qui a toujours été disponible pour moi et qui a patiemment assuré la correction de ma rédaction. J'exprime toute mon affection à ma famille de Thaïlande qui m'a apporté un grand réconfort moral et intellectuel tout au long de ma démarche ainsi et aussi à mes amis thaïlandais pour leur soutien et leur joie.

Enfin, ce travail n'aurait pu être mené à bien sans la participation de toutes les personnes qui se sont données la peine de répondre à mon enquête. J'adresse à tous et toutes ces inconnus mes plus sincères remerciements pour leurs aimables témoignages.

Ratthapat CHAROENWUTIPONG

UNIVERSITÉ Grenoble Alpes

Déclaration anti-plagiat
Document **à scanner** après signature
et **à intégrer** au mémoire électronique

DÉCLARATION

1. Ce travail est le fruit d'un travail personnel et constitue un document original.
2. Je sais que prétendre être l'auteur d'un travail écrit par une autre personne est une pratique sévèrement sanctionnée par la loi.
3. Personne d'autre que moi n'a le droit de faire valoir ce travail, en totalité ou en partie, comme le sien.
4. Les propos repris mot à mot à d'autres auteurs figurent entre guillemets (citations).
5. Les écrits sur lesquels je m'appuie dans ce mémoire sont systématiquement référencés selon un système de renvoi bibliographique clair et précis.

NOM : CHAROENWUTIPONG

PRENOM : Ratthapat

DATE : 13 Sep 2017 SIGNATURE : [redacted]

Sommaire

Introduction 6

Partie 1 - Considérations théoriques 8

CHAPITRE 1. REMARQUES PRELIMINAIRES 9

1. INSECURITE LINGUISTIQUE EN GENERAL 9
2. REPRESENTATIONS ET ATTITUDES LINGUISTIQUES 12

CHAPITRE 2. CONTEXTE DE CETTE RECHERCHE 19

1. L'OBJECTIF DE LA RECHERCHE 19
2. LE CHAMP D'OBSERVATION 19
3. RESUME DE L'ENQUETE SOCIOLINGUISTIQUE EN PAYS DE VAUD REALISEE PAR SINGY (L'IMAGE DU FRANÇAIS EN SUISSE ROMANDE, L'HARMATTAN 1996) 27

Partie 2 - Démarches méthodologiques 32

CHAPITRE 3. METHODOLOGIE 33

1. PASSATION DU QUESTIONNAIRE 33
2. CONSTITUTION DE L'ECHANTILLON DES PERSONNES INTERROGEES 34

Partie 3 - Résultats et Analyses 43

CHAPITRE 4. ANALYSES STATISTIQUES DES DONNEES 44

1. LA « CONSCIENCE DE CLASSE SOCIO-SPATIALE » DES VAUDOISES 46
2. LES « REACTIONS DE CLASSE SOCIO-SPATIALE » DES VAUDOISES 55
3. CENTRE ET PERIPHERIE A L'ECHELLE DU PAYS DE VAUD 82

CHAPITRE 5. DISCUSSION 89

1. BILAN DES RESULTATS 89
2. BILAN METHODOLOGIQUE 95

Conclusion 96

Introduction

Avec ses quatre langues nationales (allemand, français, italien et romanche) et trois langues officielles (ces dernières sauf le romanche), la Suisse présente une grande diversité linguistique et culturelle. D'un point de vue linguistique, le français parlé en Suisse romande n'est pas uniforme. Chaque région a sa propre pratique langagière. Les locuteurs perçoivent bien, au sein même du territoire cantonal, des accents régionaux et des formes lexicales différentes. Lors de mon séjour d'un an à Aubonne, commune suisse du canton de Vaud, dans le cadre d'un programme d'échange d'étudiants, nous avions été amenée à réfléchir au rôle du français parlé par les Vaudois comme révélateur d'un certain sentiment d'insécurité linguistique des Vaudois.

Notre travail de recherche rend compte d'un certain nombre de représentations développées par les personnes interrogées à propos du français local. L'examen de ces représentations a été réalisé en se référant à une enquête sociolinguistique en Pays de Vaud réalisée, il y a 20 ans, par Pascal Singy, professeur associé à la faculté des lettres de l'université de Lausanne. Nous avons souhaité évaluer l'évolution des représentations du français régional en Pays de Vaud, canton le plus étendu et le plus peuplé parmi les sept qui constituent la Suisse romande.

Nous présenterons notre étude en trois parties.

La première partie comporte deux chapitres. L'un présente des remarques préliminaires sur l'apparition de l'insécurité linguistique et les représentations linguistiques. L'autre chapitre, détaillant le contexte de notre recherche, décrit notre problématique, notre terrain d'enquête et le résumé de l'enquête de Singy. En outre, nous prenons connaissance dans ce chapitre des principales particularités du français parlé par les Vaudois, ainsi que d'un certain nombre d'informations relatives aux aspects géographiques, historiques et socio-économiques du canton de Vaud.

La deuxième partie explique la méthodologie que nous avons utilisée pour la diffusion de notre questionnaire et pour la constitution de l'échantillon des personnes interrogées.

Enfin, la troisième partie présente des analyses et des résultats ayant pour but explicite de mieux cerner les relations qu'entretiennent avec leur régiolecte des locuteurs vivant au sein d'une zone périphérique de l'espace francophone : le canton de Vaud.

Nous conclurons, pour répondre à notre problématique, en élaborant une synthèse des résultats et un bilan méthodologique.

En espérant que notre travail de recherche sera utile pour ceux qui s'intéressent au moins au français régional ou aux représentations du français régional parlé par les francophones, surtout par les locuteurs suisses.

Partie 1

-

Considérations théoriques

Chapitre 1. Remarques préliminaires

Ce chapitre aborde la définition de l'insécurité linguistique pour rappeler l'origine de ce concept. Nous parlerons de sa genèse depuis William Labov, premier chercheur à imaginer ce concept, jusqu'à Michel Francard, premier chercheur à théoriser l'insécurité linguistique. Puis, il nous a semblé important de nous intéresser à la question des différences entre les représentations et les attitudes linguistiques.

1. Insécurité linguistique en général

Labov a formulé la définition initiale de la notion d'insécurité linguistique. Les études sur cette construction ont élargi et modifié cette notion qui est, aujourd'hui, beaucoup plus complexe que la proposition originale de Labov. Selon Labov, l'insécurité linguistique est une mesure de la perception, par le locuteur, du prestige de certains formes linguistiques par rapport à celles dont le locuteur se souvient et qu'il ou elle utilise normalement. L'indice d'insécurité linguistique de Labov est donc une mesure quantitative du pourcentage de coïncidences ou de divergences entre les formes que les locuteurs reconnaissent comme les plus appropriées, c'est-à-dire les plus prestigieuses, et celles qu'ils reconnaissent comme faisant partie de leur propre usage. Il faut souligner que cette description permet d'envisager l'insécurité linguistique comme un phénomène intralinguistique, puisqu'elle compare les variantes linguistiques appartenant à différents sociolectes dans la même langue.

Dans le modèle de variation de Labov, l'insécurité linguistique apparaît comme une des causes du changement linguistique, en raison des mécanismes d'hypercorrection enracinés profondément dans l'insécurité linguistique (Labov, 2006). Les groupes sociaux les plus insécurisés concernant la pratique langagière seraient ceux qui montrent une plus grande sensibilité aux formes linguistiques prestigieuses et qui désirent se développer au sein de l'échelle sociale, en particulier la classe moyenne traditionnelle et les femmes.

Bien que le terme « insécurité linguistique » puisse être considéré comme quelque peu inadéquat pour référer à un processus d'évaluation du prestige linguistique, il serait justifié par les conséquences qu'il entraine pour les locuteurs comme, l'hypercorrection, le doute, la nervosité, l'auto-correction, etc. La perception erronée de son propre langage ou

la fluctuation entre différents styles de discours ont été associés à l'utilisation de la langue par des individus insécurisés.

Le premier ouvrage dans le monde francophone qui exploite le concept d'insécurité linguistique est celui de Gueunier, Genouvrier et Khomsi (1978), intitulé « *Les Français devant la norme* ». Ces chercheurs appliquent le concept des travaux de Labov en adoptant une démarche proche de celle de Labov, à la fois dans ses postulats théoriques et dans sa méthodologie. Plus précisément, ils travaillent sur les attitudes face à la norme dans quatre milieux urbains (Tours, Lille, Limoges et Saint-Denis-de-la-Réunion). La grande originalité de ce travail est de révéler l'hypothèse d'un rapport privilégié entre insécurité linguistique et situation de diglossie. Les auteurs de l'étude montrent que, parmi ces quatre villes, Tours présente un sentiment général de sécurité linguistique tandis que les trois autres présentent une insécurité linguistique associée à la coexistence du français et d'une langue régionale. En fait, le français parlé dans la ville de Tours ne partage aucun territoire linguistique avec un quelconque usage dialectal tandis que ceux parlés dans les autres villes ont des liens dialectaux comme Limoges dans l'aire dialectale du nord-occitan, Lille dans l'aire picarde et Saint-Denis-de-la-Réunion dans l'aire créolophone. On peut constater que « *l'insécurité linguistique est d'autant plus manifeste que le parler régional est vivace, les interférences de celui-ci étant réputées « abâtardir » le français « pur »* » (Moreau, 1997).

Le concept original de l'insécurité linguistique n'a subi aucune modification importante jusqu'aux années 1990. C'est alors que la sociolinguistique francophone a apporté une contribution importante à l'étude de l'insécurité linguistique, en remplaçant l'approche quantitative initiale par une méthodologie qualitative. Une nouvelle attention a été portée sur la description des représentations de l'insécurité linguistique des locuteurs, basée sur l'analyse de leur propre discours épilinguistique.

L'un des principaux promoteurs de cette nouvelle approche était Michel Francard, qui s'est efforcé d'établir un nouveau concept théorique de l'insécurité linguistique. Selon Francard, l'état d'insécurité se manifeste dans les représentations qu'il décrit pour la communauté francophone de Belgique : 1) la sujétion au modèle linguistique exogène, entraînant une dépendance culturelle et linguistique à la France; 2) la dépréciation de ses propres pratiques linguistiques et variétés; 3) l'ambivalence des représentations linguistiques amenant les locuteurs à recourir à des stratégies de compensation telles que

l'attribution des qualités à leur variété native (affectivité, complicité, chaleur, coexistence …), qualités qui sont refusées à la variété dominante; 4) le pessimisme des experts envers l'avenir du français, un sentiment de menace exprimé notamment en ce qui concerne le rôle du français sur le marché linguistique mondial entièrement pris en charge par la langue anglaise (Francard 1993a, Francard 1993b).

C'est sous cette nouvelle perspective que Francard (1997) a défini l'insécurité linguistique comme :

« *la manifestation d'une quête de légitimité linguistique, vécue par un groupe social dominé, qui a une perception aiguisée tout à la fois des formes linguistiques qui attestent sa minorisation et des formes linguistiques à acquérir pour progresser dans la hiérarchie sociale.* »

C'est aussi Francard qui a décrit la relation entre le degré de scolarité et le degré d'insécurité linguistique en soulignant le rôle des écoles en tant que générateurs de cette insécurité: « *il n'est pas arbitraire d'attribuer à l'institution scolaire un rôle essentiel dans l'émergence d'attitudes d'insécurité linguistique* » (Francard 1993a). Cet auteur affirme que l'insécurité linguistique est augmentée, dans le monde francophone, par l'institution scolaire puisque celle-ci développe la perception des variétés linguistiques régionales et en même temps leur dépréciation face à une forme imaginaire et inaccessible comme le « bon » français, voire le « français de Paris ». En effet, de nos jours, les écoles sont les principales institutions diffusant des normes sociales de prestige en matière de pratique langagière. Par conséquent, la connaissance de la norme de prestige est directement liée au degré de scolarité. Cette connaissance permet aux locuteurs de se rendre compte de la distance entre leur discours et le modèle prestigieux. La conséquence paradoxale est que les locuteurs maitrisant le mieux la norme linguistique montrent, en même temps, un degré inférieur de confiance, c'est-à-dire une plus grande insécurité quant à l'usage de la langue : « *les sujets les plus scolarisés ont les appréciations les plus négatives concernant les usages linguistiques* » (Francard 1989).

Des années plus tard, toujours dans les années 1990, les études sur l'insécurité linguistique ont été élargies aux environnements multilingues. La perspective intralinguistique initiale est devenue interlinguistique, notamment dans les situations de contact des langues. En conséquence, la notion d'insécurité linguistique rencontre la

question des langues en contact, de leurs statuts, de leurs relations en lien avec les identités individuelles et collectives, dans des dynamiques sociales et linguistiques (Calvet 1999, 2006).

Ainsi, Calvet a décrit trois types différents d'insécurité linguistique, qui peuvent apparaître séparément ou ensemble : 1) l'insécurité formelle ou labovienne, résultant de la perception des locuteurs de la distance entre leurs pratiques de la langue maternelle et celles qu'ils considèrent comme les plus prestigieuses; 2) l'insécurité législative, conséquence de l'évaluation négative des locuteurs pour le statut de la langue qu'ils emploient, par rapport à celui d'une autre langue ou variété; et 3) l'insécurité d'identité, qui a lieu lorsque les locuteurs utilisent une langue ou une variété linguistique différente de celle utilisée par la communauté à laquelle ils s'identifient ou dont ils sont membres (Calvet 2006). Comme on peut le constater, le premier type (insécurité formelle) est un phénomène intralinguistique, entre les variétés sociales dans la même langue, tandis que l'insécurité législative ou d'identité sont essentiellement des phénomènes interlinguistiques apparues entre des langues clairement différenciées ou des variétés linguistiques perçues par les locuteurs.

2. Représentations et attitudes linguistiques

2.1. Représentations et attitudes

Depuis les années 1960, la plupart des études concernant les perceptions des locuteurs sur les langues et leur utilisation, ont traité de la notion d'attitude en la reliant à plusieurs sphères. Elles explorent les caractéristiques des langues afin d'expliquer le comportement linguistique, en se focalisant sur les valeurs subjectives attachées aux langues et à leurs variantes ainsi que sur les évaluations sociales faites par les locuteurs.

Les deux concepts de représentation et d'attitude, qui proviennent tous les deux de la psychologie sociale, se chevauchent considérablement et sont parfois utilisés de façon interchangeable. Néanmoins, la plupart des auteurs préfèrent les distinguer en définissant généralement l'attitude comme une prédisposition à réagir favorablement ou non à une classe d'objets : « *an acquired latent psychological (pre)-disposition to react to an object in a certain way* » (Lüdi & Py 1986). L'information qu'un individu possède sur un sujet particulier forme alors l'ensemble de ses croyances sur ce sujet. Ces croyances peuvent

être basées soit sur des informations objectives, soit sur des préjugés et des stéréotypes. Elles peuvent être modifiées et évoluer. Les attitudes régissent une conduite et un comportement plus ou moins stables, mais ne peuvent être observées directement. Elles sont généralement associées au comportement qu'elles génèrent, et évaluées en fonction de cela.

Au cours du 20ème siècle, un nombre croissant d'études ont été menées sur l'émergence, la nature et la structure des « *représentations sociales* ». Selon Jodelet (1989), une représentation sociale est « une forme de connaissance qui est socialement développée et partagée, avec des implications pratiques, qui contribue à la construction d'une réalité commune pour un groupe social ». Par conséquent, les représentations jouent un rôle décisif dans la gestion des relations sociales, en termes de comportement et de communication.

Les définitions traditionnelles formulées par des psychologues sociaux soulignent les trois caractéristiques des aspects interdépendants des représentations : elles sont développées dans et à travers la communication, elles (re) construisent la réalité et elles façonnent, à travers leur organisation, l'environnement qui les entoure : « Analyser une représentation sociale signifie tenter de comprendre et d'expliquer la nature des liens sociaux entre les individus, les pratiques sociales lesquelles ils s'engagent, et les relations à l'intérieur de et entre les groupes » (Bonardi & Roussiau 1999).

Moscovici (1961) a identifié deux processus de travail dans la formation et l'opération des représentations sociales : 1) l'objectivation est la façon dont un individu sélectionne une certaine information qu'il/elle trouve significative, puis la transforme en images significatives, moins informatives mais plus propices à la compréhension. 2) l'ancrage est une façon d'adapter des éléments familiers afin de les intégrer à des catégories opérationnelles familières déjà disponibles pour le sujet : « L'ancrage est une façon d'attacher quelque chose de nouveau à quelque chose qui est déjà établi, qui est donc partagé par des individus appartenant au même groupe. » (Guimelli 1994). En d'autres termes, c'est une façon de rendre intelligibles des éléments nouveaux ou étrangers; cela améliore la communication en fournissant des outils communs pour analyser les événements.

2.2. Représentations linguistiques

Le terme représentation utilisé en sociolinguistique est un emprunt aux sciences humaines telles géographie, histoire et psychologie, plus précisément, en le tenant elles-mêmes du lexique de la philosophie. C'est une désignation d'une forme simple de connaissance qui, partagée socialement, apporte sa part à une image de la réalité commune à des groupes sociaux et culturels (Jodelet, 1993). Dans le domaine linguistique, il y a un fait intéressant repéré par N. Gueunier : « *les représentations majoritairement conservatrices des Français relatives à la graphie de leur langue les conduisent à refuser, contrairement à leurs voisins italiens et espagnols, toute idée de réforme, alors que des études conceptuelles, argumentées rationnellement, permettent d'envisager des corrections qui la perfectionneraient sans la dénaturer.* » Les représentations concernent donc les idéologies. C'est-à-dire qu'elles ne sont pas obligatoirement fausses. Chacun possède des connaissances conceptualisées, les représentations peuvent varier selon chaque ensemble social et culturel. Par exemple, un linguiste savant parfaitement attentif aux règles et techniques essentielles de la graphie du français peut aussi maintenir des représentations absolument favorables à l'orthographe traditionnelle pour des motifs identitaires. Par ailleurs, les femmes et les personnes âgées auraient tendance à prendre une position différente de celle des hommes et des jeunes par rapport aux tabous linguistiques traditionnels comme le lexique scatologique, les jurons, l'argot ou les expressions méprisantes (elles sont moins enclines à les dépasser).

Dans le domaine sociolinguistique, l'étude des représentations est souvent liée aux contacts de langues ou de registres d'une même langue. Par exemple, « *langue standard vs dialecte ou créole, langues majoritaires vs minoritaires, registres stylistiques différents selon les situations plus ou moins contrôlées ou détendues.* ». Selon Gueunier (1997), une analyse des représentations, fréquemment négatives, concerne la pratique de l'alternance codique, c'est-à-dire du passage fréquent d'une langue à l'autre langue dans les communautés plurilingues. Contrairement aux conclusions de Labov, une étude intéressante de Matthey et Moore (1997), intitulée « Alternance des langues en classe : pratiques et représentations dans deux situations d'immersion », montre que les pratiques et les représentations sont plutôt liées l'une à l'autre (autrement dit, les enseignantes font bien ce qu'elles disent faire).

L'Europe et le Québec sont les principaux terrains d'étude pour les zones francophones parce que dans ces endroits existent des relations entre le français standard et les parlers régionaux, dialectaux ou d'autres langues. D'autres études ont été réalisées en Afrique et au Maghreb. Comme nous l'avons dit plus haut, la distinction entre les notions de représentation linguistique et d'attitude n'est pas souvent éclaircie. La notion de représentation linguistique semble plutôt une étude contrastive des cultures et des identités et montre des concepts et des méthodes ethnologiques, tandis que la notion d'attitude linguistique s'intéresse aux théories et aux méthodes de la psychologie sociale. En fait, la confusion entre les deux notions pourrait peut-être venir de la construction des échelles d'attitudes telles que celles utilisées par les chercheurs en psychologie sociale pour recueillir des données. Par exemple, pour créer une grille descriptive d'attitudes à l'égard de telle ou telle variété, *on utilisait des différenciateurs* ***sémantiques*** *(« Telle variété vous paraît-elle lourde/légère, élégante/grossière ? »), ou* ***sociaux*** *(« Le locuteur dont vous écoutez un enregistrement est-il un ouvrier, un employé ou un patron ? »), ou* ***psychologiques*** *(« Le locuteur est-il sympathique/antipathique, sincère/sournois ? », etc.).* Cependant, il s'agit là de représentations expérimentales, enlevées des contextes naturels de communication, même si elles peuvent se baser sur des stéréotypes communs.

Dans les études récentes sur le plurilinguisme et la variation, les chercheurs ont tendance à se focaliser sur les dimensions figuratives des discours épilinguistiques. Ainsi, ils utilisent des techniques de recueil de données moins assujetties aux tests et questionnaires fermés et privilégient l'analyse d'interactions aussi spontanées que possible. Disons que, si les représentations et les attitudes linguistiques ont en commun le caractère épilinguistique (qui les distingue des pratiques linguistiques et des analyses métalinguistiques), elles se différencient théoriquement par le fait que les premières sont moins orientées vers un comportement, qu'elles ont un aspect plus discursif et plus figuratif, que les méthodes pour les étudier sont différentes. L'étude des représentations linguistiques peut contribuer à enrichir celle des attitudes par l'analyse du contenu et des formes du discours épilinguistiques qui permet d'observer comment le locuteur exprime ses sentiments et ses opinions sur la langue, le langage et les contacts de langues. Ainsi, les analyses de contenu nous permettent quelquefois de découvrir des résultats nouveaux par rapport à ceux trouvés par les études sur les attitudes. Par exemple, les entretiens semi-directifs élaborés par Gueunier, Genouvrier et Khomsi (1978) montrent que des locuteurs

de Tours surestiment le motif « esthétique » de leur jugement sur la langue par rapport à ce que l'on trouve dans d'autres villes.

En outre, l'étude des schibboleths phonologiques, morphosyntaxiques et lexicaux pourrait efficacement renforcer l'analyse et la description des représentations. On peut conclure que l'étude sociolinguistique des représentations concernant la langue et le langage qui se fonde sur celle des attitudes et sur les méthodes d'enquête relatives, doit plus se focaliser sur l'analyse des formes et des contenus des discours éplilinguistiques.

2.3. Attitudes linguistiques

En général, les termes d'*attitude linguistique* de *représentation*, de *norme subjective*, d'*évaluation subjective*, de *jugement*, d'*opinion* sont utilisés indifféremment pour indiquer toute trace épilinguistique. En sociolinguistique ce terme est fréquemment employé avec d'autres pour englober un ensemble de questions traitées par des méthodologies différentes telles que des questions directes ou indirectes, des demandes d'auto-évaluation, des réactions à des stéréotypes ou différents dispositifs expérimentaux, etc. En psychologie sociale du langage, le terme d'attitude linguistique s'utilise en revanche dans une acception plus restreinte. Les chercheurs l'emploient pour désigner des études expérimentales portant sur la façon dont des locuteurs évaluent les langues, les variétés ou les variantes linguistiques et surtout les leurs. Ces travaux sont fondés sur la pratique d'instruments structurés comme les échelles d'attitudes, le différenciateur sémantique ou la technique du locuteur masqué.

La plupart des recherches portant sur les attitudes linguistiques recueillent les réactions de sujets envers des locuteurs s'exprimant dans deux ou plusieurs variétés linguistiques, en contact ou en concurrence sur un territoire ou sur des échelles correspondant à l'attrait physique, la personnalité, la compétence, le statut social, le niveau de formation, etc. Par exemple, le chercheur fait un entretien en demandant aux sujets interrogés d'estimer sur la base d'enregistrement si un anglophone de Montréal est plus intelligent, plus aimable, plus sympathique... qu'un francophone. Ce sont les travaux de W. Lambert au début des années 60 qui se sont progressivement réalisés dans plusieurs pays, territoires et variétés linguistiques. Ces travaux concernaient la situation bilinguise franco-anglais à Montréal et ont mis en des attitudes et des stéréotypes linguistiques contradictoires.

Les recherches mettent en évidence deux phénomènes : 1) une auto-dépréciation 2) une norme de prestige latent. Le premier phénomène est constitutif du sentiment d'insécurité linguistique : l'usage d'une variété dominée est jugée négativement par ses propres locuteurs et souvent moins défavorablement par les utilisateurs de la variété dominante. Plusieurs études ont montré qu'à Montréal, les francophones étaient moins bien considérés que les anglophones qui, par ailleurs, avaient une meilleure opinion des francophones que celle émise sur elle-même par cette communauté dominée. Les anglophones considéraient les francophones plus intelligents, plus dignes de confiance, plus sociables, plus sympathiques que les francophones ne se jugeaient eux-mêmes. Une même auto-dépréciation apparait chez les Alsaciens qui considèrent leur accent régional alsacien plus négativement que les locuteurs d'autres régions de France (Bretagne, Provence) et même que les locuteurs parisiens. Il en est de même dans la communauté française de Belgique (Lafontaine, 1991) : les locuteurs de Bruxelles ou de Charleroi déprécient moins le parler liégeois que les Liégeois eux-mêmes.

Pour le deuxième phénomène, on parle de prestige latent pour les formes de « *variétés dominées, non légitimes, auxquelles sont associées un certain nombre de valeurs « humaines » relevant de la sphère socio-affective (chaleur humaine, sympathie, solidarité, douceur...), à côté des valeurs traditionnellement reconnues à la variété légitime (statut social, élégance, féminité, compétence...). Ce prestige latent permet de soutenir que certaines variétés ou variantes non légitimes se révèlent davantage adéquates dans certains contextes (généralement informels) où l'adoption de(s) variété(s) légitime(s) serait dissonante* ». Ce prestige latent permet sans doute aux variétés dominées de subsister en tant que dernier refuge d'une identité sociale. Concernant ce phénomène, il y a, par exemple, plusieurs travaux intéressants réalisés dans le monde francophone et surtout dans la communauté française de Belgique par Labov et Trudgill (Lafontaine, 1986, 1991) et en Suisse par Singy (1994), De Pietro et Matthey (1994) qui révèlent l'ambivalence des attitudes à l'égard du français de France car les locuteurs se rendent bien compte que le français de France leur sert de modèle, mais préfèrent quand même parler selon leurs propres manières. Cependant, cela comporte tout un ensemble d'attitudes et de sentiments des locuteurs face aux langues, aux diversités de langues et à ceux qui les emploient. Ces attitudes ont inévitablement des effets sur le comportement linguistique. Ce dernier se manifeste chez les locuteurs par deux positions ; soit un sentiment d'insécurité linguistique, soit une situation d'hypercorrection (Labov, 1994).

Pourtant, les recherches sur les attitudes linguistiques ont, à l'époque, été beaucoup critiquées surtout pour leur manque de nuances, leur déroulement dans des contextes non définis ou éloignés de la communication naturelle, ou pour l'insuffisance de prise en compte du statut des locuteurs interrogés. Ces reproches sont apparus malgré que des examens plus nuancés, davantage ancrés dans des contextes, aient été réalisés ailleurs. En fait, les attitudes sont étroitement et dialectiquement liées au champ politique et social, ainsi qu'aux comportements linguistiques. La compréhension du changement linguistique, au niveau général ou pour des points très précis, tient beaucoup compte de l'étude des attitudes. Par exemple, « pourquoi certaines variétés disparaissent, subsistent, s'étendent... ? » ou, plus précisément, « quelles valeurs sont associées à la réalisation de la voyelle finale sous forme de [ε] ouvert ou [e] fermé dans un mot comme *cahier* ».

Chapitre 2. Contexte de cette recherche

Ce chapitre définit le cadre de notre recherche, ses objectifs et le champ d'observation. Nous présenterons ensuite notre analyse de l'image du français dans le canton de Vaud (Suisse romande) en interrogeant la perception des particularités du régiolecte vaudois par des locuteurs vaudois, ou encore les qualifications de l'accent vaudois. Ensuite, nous parlerons de ce que Singy (1996) appelle la « conscience de classe socio-spatiale » des Vaudois et leurs « réactions de classe socio-spatiale ». Enfin, nous présenterons brièvement l'enquête de Singy sur laquelle nous nous sommes appuyée sur pour notre recherche.

1. L'objectif de la recherche

Notre travail de recherche a pour but la connaissance des représentations et des attitudes des Suisses romands et romandes face au français régional. Ce travail est une réplication partielle de l'étude de Pascal Singy menée il y a 20 ans (*L'image du français en Suisse romande*, L'Harmattan 1996). Parce que son étude a été réalisée il y a plus de deux décennies, nous voudrions savoir si les représentations et les attitudes des Romands et des Romandes face au français régional ont évolué.

2. Le champ d'observation

Notre terrain d'enquête se situe en Suisse romande, donc au sein de l'espace francophone, dans les limites exactes du canton de Vaud, l'un des vingt-six cantons qui constituent la Confédération helvétique. Dans un premier temps, pour en avoir une meilleure connaissance, nous présenterons les paramètres importants que sont les situations socio-économique et linguistique de ce canton.

2.1. Situation socio-économique du canton de Vaud

Le canton de Vaud représente la majeure partie du sud-ouest de la Suisse avec une superficie de 3 212,1 km^2. Au niveau topographique, il présente la division classique de la zone helvétique en montrant des paysages typiques de chacune des régions naturelles propres à la Suisse (les Alpes, le Moyen-Pays et le Jura). Plus précisément, avec son territoire varié, il s'étend de la chaîne de montagnes du Jura dans le nord-ouest jusqu'aux Alpes dans l'est en passant par le plateau suisse. Le point le plus élevé du canton de Vaud

est le sommet des Diablerets (3210 mètres) et celui le plus bas est le lac Léman (372 mètres). Ce canton possède la majorité du rivage lémanique parce qu'il borde la rive nord et l'extrémité est du lac Léman. Au niveau territorial, il possède des frontières cantonales au nord avec le canton de Neuchâtel, à l'est avec les cantons de Berne et Fribourg, au sud-est avec le canton du Valais, et au sud-ouest avec le canton de Genève. Il possède aussi, avec la France, des frontières internationales au nord-ouest (limitrophe terrestre) avec les départements de l'Ain, du Doubs et du Jura et au sud (limitrophe sur le lac Léman) avec le département de la Haute-Savoie.

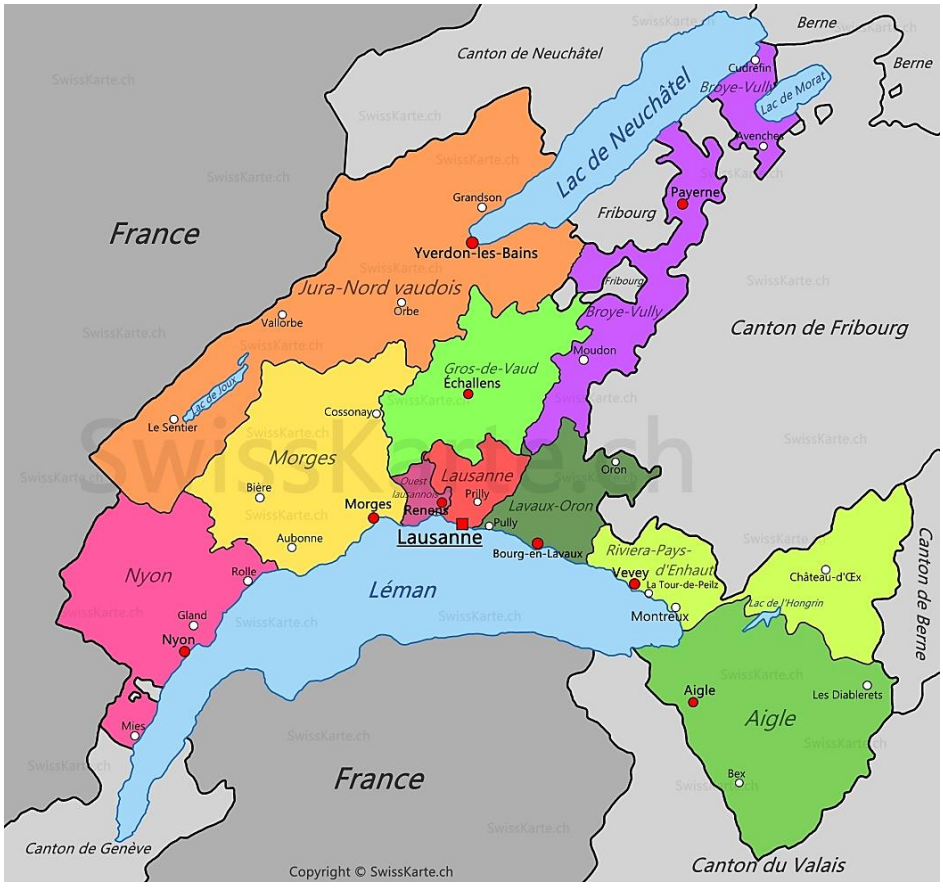

Figure 1 : Carte actuelle des districts du canton de Vaud[1]

La première mention du canton de Vaud (en latin « *Pagus Valdensis* » « Pays Vaudois ») se trouve dans un acte de donation à l'Abbaye de Saint-Maurice datant de 765. « *Valdensis* » pourrait être un dérivé de « *Valdidum* » (forme vulgaire du latin « *Valdum* ») qui signifie « fort », « solide » ou « puissant » en parlant d'une ville fortifiée.[2]

[1] http://swisskarte.ch/fr/canton/vaud/ (Consulté le 15 juillet 2017)
[2] Référence tirée d'une publication de Perrin Jerome (2014), intitulée « *Pierre Valdès et les Vaudois* » Version électronique :

Troisième canton le plus peuplé de Suisse derrière les cantons de Zurich et de Berne, il compte 778 251 habitants (fin 2016).[3] Il comporte cinq agglomérations : l'agglomération Lausanne-Morges (PALM), yverdonnoise (AggloY), le Grand Genève, le Chablais et la Riviera. Ses habitants vivent principalement dans l'agglomération Lausanne-Morges qui représente environ 52,5% de la population totale. La population étrangère s'élève à plus de 30% dont des habitants d'origine du Portugal, France, Italie, Espagne, Serbie et Kosovo.

Comme le montre le tableau ci-dessous, le canton de Vaud compte 10 districts (ils étaient 19 avant le 1er janvier 2008) et regroupe actuellement 309 communes. La plus grande commune du canton est Château-d'Œx et la plus petite Rivaz. Le maire d'une localité est appelé « *syndic* ».

Nom de districts	**Chef-lieu**
Aigle	Aigle
Broye-Vully	Payerne
Gros-de-Vaud	Échallens
Jura-Nord vaudois	Yverdon-les-Bains
Lausanne	Lausanne
Lavaux-Oron	Bourg-en-Lavaux
Morges	Morges
Nyon	Nyon
Ouest lausannois	Renens
Riviera-Pays-d'Enhaut	Vevey

Tableau 1 : La répartition de dix districts du canton de Vaud et ses chefs-lieux[4]

Lausanne, ville la plus grande et la plus peuplée, est la capitale du canton. La zone urbaine vaudoise est composée de quelques villes plus ou moins importantes telles que

---

https://www.researchgate.net/publication/312028371_Pierre_Valdes_et_les_Vaudois_-_2014 (consulté le 15 juillet 2017)

[3] http://www.scris.vd.ch/Data_Dir/ElementsDir/7831/4/F/Population_communes_origine_2016.pdf (Consulté le 15 juillet 2017)

[4] Cette répartition est empruntée au site https://fr.wikipedia.org/wiki/Canton_de_Vaud (Consulté le 17 juillet 2017)

Morges, Nyon, Vevey, Montreux sur les rives du Léman ou encore Yverdon-les-Bains dans le nord-est du canton. Selon Singy (2004), le Pays de Vaud est un des dix cantons les plus riches de Suisse. Sa population est de plus en plus occupée dans des activités de services.

Toujours selon Singy (2004), les structures sociales vaudoises seraient les suivantes :

- une couche sociale dite supérieure comprenant des individus ayant une profession du type avocat, médecin ou industriel (CS1),
- une couche sociale dite moyenne traditionnelle regroupant les petits indépendants tels que les petits commerçants et artisans (CS2),
- une couche sociale dite moyenne nouvelle comportant les employés du tertiaire formés institutionnellement tels que ceux travaillant dans le monde bancaire (CS3),
- une couche sociale dite inférieure formée par les ouvriers et assimilés ainsi que les employés du tertiaire non qualifiés (CS4).

2.2. Le paysage linguistique vaudois

Le canton de Vaud est l'un des sept cantons qui constituent la Suisse romande. Plus précisément, il est l'un des quatre cantons francophones unilingues avec les cantons de Neuchâtel, Jura et Genève. Les trois autres cantons sont officiellement bilingues (français et suisse-allemand) : Valais, Fribourg et Berne. Singy (2004) confirme que « *le caractère officiel attaché au français en Pays de Vaud est assuré par le principe de territorialité, principe selon lequel la Confédération garantit le libre exercice des droits des cantons, dans leurs limites territoriales, en matière de législation linguistique.* ».

D'un point de vue linguistique, le français parlé en Suisse romande n'est pas uniforme. Des accents régionaux sont perçus par les locuteurs, ainsi que des formes lexicales différentes, au sein même du territoire cantonal. Il faut ajouter à cette description du paysage linguistique le fait que 20% de la population résidante parlent une langue première autre que le français (OFS, 2014). Les principales autres langues parlées sur le territoire vaudois sont le portugais (8,47%), l'anglais (8,04%), l'allemand (6,34%) et

l'italien (5,10%).[5] Ces chiffres peuvent être comparés à ceux de Singy (2004), qui affirme sur la base de l'Annuaire statistique Vaud (2002) que « *Les principales autres langues parlées sur le sol vaudois sont, dans un ordre décroissant, l'allemand, l'italien, le serbo-croate, l'albanais, le portugais et l'espagnol.* » Nous remarquons un point intéressant. Aujourd'hui, les langues portugaise et anglaise arrivent devant l'allemand. Ces chiffres reflètent, d'une part, la force de la communauté portugaise sur le sol vaudois, et, d'autre part, que l'anglais est la deuxième langue la plus parlée dans le monde du travail ainsi que pour la communication internationale.

Les dialectologues comme Gauchat (1908), cité par Singy (2004), nous apprennent que les Vaudois parlaient le francoprovençal avant qu'ils ne l'abandonnent au profit du français comme langue maternelle. Le français sur le sol vaudois, et plus généralement en Suisse romande, est une langue empruntée ou « a visitor language » pour reprendre les termes de Adegbija (1991). La carte ci-dessous montre la répartition des dialectes au sein de l'espace gallo-roman. Remarquons que l'aire du francoprovençal s'étend sur trois pays actuels : la Suisse, la France et l'Italie.

Figure 2 : Le franco-provençal dans l'aire gallo-romane

Comment le français est-il parlé en Pays de Vaud ? Quelles sont ses particularités ? Comment est évaluée la pratique du français en terre vaudoise ? En général, les locuteurs en Suisse romande ont tendance à distinguer les locuteurs selon les différents cantons, autrement dit, ils perçoivent bien les différents accents vaudois, neuchâtelois, fribourgeois, valaisan, etc. Au sein du canton lui-même Matthey (2003) affirme que « *l'accent vaudois*

[5] https://fr.wikipedia.org/wiki/Canton_de_Vaud#cite_note-37 (Consulté le 17 juillet 2017)

de la vallée des Ormonds dans le massif des Diablerets (Préalpes vaudoises) présente des caractéristiques reconnaissables qui le distinguent de l'accent du « Gros de Vaud » situé sur la Plateau suisse. ». Knecht & Rubattel (1984) indiquent, de manière très subjective, que « *l'accent vaudois est généralement considéré comme rural sinon rustique, les accents genevois ou neuchâtelois jouissent d'un prestige certain même dans les milieux intellectuels.* ».

De manière générale, comme Knecht (1985) ou Voillat (1971) l'affirment « *il n'existe pas véritablement de traits linguistiques communs à tous les régiolectes romands qui seraient absents dans la pratique du français en usage dans certaines régions de l'est ou du sud-est de l'Hexagone.* ». Autrement dit, si un trait est répandu sur tout le territoire vaudois, à fortiori romand, il est aussi présent en France voisine.

De Pietro (1995) distingue trois causes essentielles qui expliquent les particularités du français régional de Suisse romande[6] :

1) *L'influence du substrat francoprovençal, des patois* : par exemple, la syntaxe du francoprovençal est à l'origine du calque *j'ai personne vu* en français régional. Le patois *inkoblya* a emprunté au français de Suisse sous la forme *s'encoubler* synonyme en français de *trébucher* ou *s'empêtrer*. (Tuaillon, 1983) ;

2) *Les survivances d'anciennes normes du français* : la Suisse, comme de nombreuses régions périphériques, se montre plus conservatrice que la France. Diverses oppositions phonologiques (o / ɔ, ɛ̃ / œ̃), des structures morphosyntaxiques (*vouloir* comme auxiliaire de futur dans *il veut pleuvoir*, emploi de prépositions/adverbes, etc.) et des lexèmes tels que *appondre*, *septante et nonante*, *souper*, y sont fréquents alors qu'on ne les rencontre plus guère en France (Knecht 1985, Métral 1977, Voillat 1971) ;

3) L'*influence de l'autonomie politique* : dans le lexique, elle se manifeste par des appellations propres aux institutions politiques du pays (*confédéré, maturité (pour baccalauréat), conseiller d'Etat,* etc.). L'influence alémanique (qu'on

[6] Nous reprenons ce qui suit à notre mémoire de Master 1.

retrouve toutefois également dans d'autres domaines du vocabulaire familier) joue ici un rôle important (Knecht 1985).

Singy (2004) en ce qui concerne le français parlé dans le canton de Vaud donne les mêmes caractéristiques. Il considère que la forme locale du français parlé dans cette zone partage l'essentiel avec ce qu'il est convenu d'appeler la variété standard du français. Il mentionne les facteurs d'ordre géopolitique (emprunts et archaïsmes), et substratique (les régionalismes dialectiques).

Il relève :

1) Les *dialectismes* qui sont des formes linguistiques résultant de l'incidence d'un ou plusieurs substrats. Ils sont aussi des régionalismes provenant du substrat dialectal gallo-roman (emprunts au francoprovençal, c'est-à-dire aux patois) ;
2) Les *archaïsmes* qui sont des formes linguistiques dont l'usage s'est préalablement peu à peu régionalisé. Ils ne sont plus usités aujourd'hui, sauf dans des régions francophones périphériques. Ils représentent ainsi d'anciennes normes du français ;
3) Les *germanismes* qui sont des traces du contact avec l'allemand et surtout avec sa variété dialectale alémanique ;
4) Les *innovations* et les *statalismes* qui sont des créations propres ou issues de l'évolution interne à laquelle est soumise, naturellement, chaque variété diatopique du français. Leur emploi reste toutefois régionalement limité.

Nous pouvons donc résumer les particularités les plus remarquables du français du canton de Vaud, et plus généralement de la Suisse romande, de la façon suivante :

1) Au niveau lexical et sémantique, nous trouvons facilement et fréquemment les particularités romandes qui sont surtout des éléments relatifs à la vie domestique, au monde agricole, au cadre naturel, à certains types correspondant sociaux. On peut constater que le fond lexical caractéristique du français des Romands est composé de quatre catégories de variations :

- la première catégorie provient des dialectalismes qui se sont répandus depuis leur région d'origine. Par exemple, *pive* « fruit des conifères » ou « pomme de pin » du patois *piva*, lié aux dialectes de l'arc jurassien, est bien reconnu dans toute la région romande.

Les éléments liés au domaine familial et aux techniques domestiques comme *panosse* « serpillière », *poche, pochon* « louche », *tablar* « rayon, étagère ».

- la deuxième catégorie provient des archaïsmes qui comportent des éléments tels *septante* « soixante-dix » ou *nonante* « quatre-vingt-dix », ou les mots quotidiens qui dénomment les trois repas principaux de la journée, *déjeuner* (en France petit-déjeuner), *diner* (pour déjeuner) et *souper* (pour dîner).

- la troisième catégorie est celle des germanismes : par exemple *poutzer* « nettoyer, faire le ménage », un *stèmpf* « un tampon », *attendre sur qqn* « warten auf jemanden », etc.

- la quatrième catégorie provient des innovations et des statalismes. Les éléments des innovations sont plutôt rares. Citons *agender* « noter dans son agenda, dans son calendrier personnel » qui n'est pas attesté en France, mais apparait dans le Dictionnaire Larousse comme helvétisme. Les termes des statalismes les plus courants sont liés à la fonction de maire dont son appellation variée selon les différents cantons : *syndic* pour Vaud, Fribourg, *président* pour Valais, Neuchâtel et *maire* pour Genève, Berne, Jura.

2) Au niveau phonétique et phonologique, le système des voyelles joue un grand rôle dans les particularités du français parlé en Suisse romande. Par exemple, on constate que la plupart des Romands maintiennent l'opposition entre /ɛ̃/ et /œ̃/, ainsi que entre -o final fermé (artichaut [aʁtiˈʃo]) et -ɔ final ouvert (abricot [abʁiˈkɔ]). Cela permet de présenter un système vocalique à quatre voyelles nasales : /ɑ̃/ /ɔ̃/ /ɛ̃/ /œ̃/. Pourtant, de nos jours chez les jeunes, cette opposition tend à disparaitre de nos jours au profit de /ɛ̃/. En outre, une des particularités du français parlé en sol vaudois concerne l'alternance voyelle brève et voyelle longue qui est liée au trait archaïque, telles par exemple /ɑ/ - /ɑː/, /u/ - /uː/, /y/ - /yː/.

3) Au niveau morphosyntaxique, les particularités sont très peu nombreuses. Elles se limitent à quelques dialectismes (*il a personne vu*), archaïsmes (*aider à quelqu'un*) ou germanismes (*attendre sur quelqu'un*). Par ailleurs, l'utilisation de l'auxiliaire *vouloir* dans le futur périphrastique telle que *tu veux tomber* « tu vas tomber », *il veut pleuvoir* « il va pleuvoir », est pratiquée en Suisse romande. Ces régionalismes ont un lien avec les calques syntaxiques des dialectes francoprovençaux.

4) Au niveau prosodique, le parler des Romands se différencierait des autres variétés du français par un débit plutôt lent. On trouverait encore une caractéristique commune à tous les accents romands : une résistance à l'oxytonie, plus précisément, à l'accentuation sur la dernière syllabe d'un mot. Cette résistance devrait être attribuée au substrat francoprovençal. Elle se traduit par une tendance à l'accentuation de la première syllabe d'un mot bisyllabique ce qui provoque couramment une montée de la courbe mélodique. (Knech & Rubattel, 1984), (Matthey, 2003)

3. Résumé de l'enquête sociolinguistique en Pays de Vaud réalisée par Singy (L'image du français en Suisse romande, L'Harmattan 1996)

Nous présentons brièvement la recherche doctorale de Singy (1996) sur l'ambivalence des locuteurs vaudois, définis comme des francophones de périphérie, face à leur propre régiolecte. Son enquête s'adressait à une population adulte de nationalité suisse, de langue maternelle française et résidante de longue date dans le canton de Vaud. Son postulat de base est que les imaginaires linguistiques développés par les Vaudois sont influencés par la position périphérique de la classe socio-spatiale à laquelle ils appartiennent. Ainsi, il a établi des hypothèses susceptibles d'exprimer les conséquences, au niveau des représentations linguistiques, que génère, chez les Vaudois, la place que leur attribue la partition de l'espace francophone selon le modèle Centre-Périphérie. Concrètement, ses hypothèses sont précisées ci-dessous :

Les quatre premières hypothèses sont liées aux rapports que semblent entretenir les locuteurs vaudois avec leur régiolecte.

> « Hypothèse 1 Les locuteurs vaudois sont, dans leur grande majorité, conscients de l'existence de particularités régiolectales qui les distinguent des autres francophones. »
>
> « Hypothèse 2 Au plan linguistique, les locuteurs vaudois tendent à reconnaître sinon Paris, du moins la France comme l'*espace de référence* du monde francophone. »
>
> « Hypothèse 3 Pour nombre d'entre eux, les locuteurs vaudois sont en proie à un certain sentiment d'*insécurité*

> linguistique que révèle leur propension à simultanément déprécier et valoriser le régiolecte qu'ils pratiquent. »
>
> « Hypothèse 4 Une partie des locuteurs vaudois tendent à nourrir un certain sentiment d'*infériorité* linguistique à l'endroit des Français. »

Ensuite, une cinquième hypothèse, mobilise les quatre variables sociologiques classiques : sexe, âge, lieu de résidence et appartenance sociale. Elle concerne les relations que les Vaudois paraissent entretenir avec leur langue

> « Hypothèse 5.1 Les femmes, plus que les hommes, sont globalement plus enclines à la dépréciation régiolectale et tendent davantage à manifester un sentiment d'*infériorité* linguistique à l'endroit des Français. »
>
> « Hypothèse 5.2 Les locuteurs de plus de 65 ans sont globalement moins enclins à la dépréciation régiolectale et tendent moins à manifester un sentiment d'*infériorité* linguistique à l'endroit des Français que ceux qui appartiennent aux classes d'âge inférieures. »
>
> « Hypothèse 5.3 Dans les zones urbaines, les sujets sont globalement plus enclins à la dépréciation régiolectale et tendent davantage à manifester un sentiment d'*infériorité* linguistique à l'endroit des Français que ceux résidant dans de petites localités ou en milieu rural. »
>
> « Hypothèse 5.4 Les tendances à la dépréciation régiolectale et à la manifestation d'un sentiment d'*infériorité* linguistique face aux Français croissent en même temps que le statut socioprofessionnel. »

Enfin, la dernière hypothèse fait référence aux rapports qu'entretiennent les locuteurs vaudois avec leur régiolecte, en supposant une certaine similitude entre les conséquences du rapport Centre-Périphérie à l'échelle de l'espace francophone et celles de ce même rapport à l'échelle du canton de Vaud.

> « Hypothèse 6.1 C'est Lausanne qui, à l'échelle cantonale, est désignée par la plupart des Vaudois comme l'*espace de référence* linguistique. »
>
> « Hypothèse 6.2 Une partie des locuteurs vaudois non lausannois tendent à nourrir un certain sentiment d'*infériorité* linguistique à l'endroit des locuteurs lausannois. »

Au point de vue méthodologique, Singy a questionné 606 sujets (320 femmes et 286 hommes), en tenant compte de quatre variables indépendantes non linguistiques (sexe, âge, lieu de résidence et statut socio-professionnel) susceptibles d'avoir une influence sur quatre variables sociolinguistiques dépendantes (reconnaissance des particularités régiolectes, sentiment d'insécurité linguistique, sentiment d'infériorité linguistique et reconnaissance de l'espace de référence). Il distingue trois groupes d'âge (16-40 ans, 41-64 ans et plus de 65 ans), quatre zones (Lausanne, villes de plus de 9 000 habitants, districts de grande périphérie et districts de proche et moyenne périphérie par rapport à Lausanne), quatre catégories socioprofessionnelles (supérieure, moyenne traditionnelle, moyenne nouvelle et inférieure).

Pour le choix des enquêtés, il a recruté directement la plupart des personnes sondées en fonction des nécessités imposées par les variables de contrôle attribuées à l'échantillon. Lorsque le quota ne pouvait être atteint sur la base des contacts personnels (ce qui a été le cas pour les sujets de milieux ruraux), il a eu recours à des personnes de confiance appartenant à son réseau pour compléter son échantillon et faire passer le questionnaire. A ces enquêteurs, il a donné oralement la consigne d'informer succinctement sur l'objectif du sondage en précisant qui s'agissait d'un questionnaire réalisé dans le cadre d'un travail universitaire sur le français tel qu'il est employé et ressenti par les locuteurs vaudois. Cette enquête exigeait des participants volontaires et anonymes. De plus, si les enquêtés ne pouvaient pas répondre à une des questions, il suffisait de passer à la question suivante. Enfin, les questions d'identification n'ont été posées que pour établir une comparaison entre les groupes de personnes tels que les hommes et les femmes ou les jeunes et les moins jeunes. Pour le renvoi du questionnaire, il a proposé aux enquêtés qui n'arrivaient pas à le remettre en main propre, une enveloppe

affranchie à forfait. Plus éviter de les intimider, les enveloppes-réponses n'ont pas été libellées à son adresse à l'université mais à son adresse personnelle.

L'enquête de Singy s'est déroulée il y a plus de 20 ans et de nos jours la passation des questionnaires ne demande plus de passer par une version papier dont il faut saisir les réponses dans un fichier de données... la plupart des gens peuvent accéder facilement à Internet. L'outil gratuit en ligne « Google Docs », par exemple, permet de créer un questionnaire fluide et pratique pour une telle recherche. L'efficacité de cet outil facilite beaucoup l'élaboration de l'enquête car on peut choisir des centaines de polices et ajouter des liens, des images et des dessins. Nous avons eu recours à cet outil pour notre enquête et nous avons envoyé à des personnes de notre entourage un lien vers notre questionnaire. Nous préciserons notre méthode de travail dans le prochain chapitre.

Singy a décidé de choisir un questionnaire écrit pour saisir l'information nécessaire à l'examen de ses hypothèses, pour trois raisons principales :

- premièrement une absence d'enquêteurs. Certains enquêtés ont peut-être tendance à être gênés par les questions concernant les hypothèses retenues pour mesurer des variables comme le sentiment d'infériorité linguistique ou encore la dépréciation régiolectale.

- deuxièmement la nécessité d'un temps de réflexion. Les enquêtés seraient plus à l'aise en remplissant le questionnaire chez eux.

- troisièmement la volonté d'atténuer la tension entre l'enquêteur et l'enquêté (toujours en situation d'entretien).

De plus, Singy a utilisé principalement des questions fermées ainsi qu'un questionnement détourné qui autorise la projection des opinions ou sentiments des enquêtés. Nous avons utilisé le même questionnaire avec, en préambule, une information sur notre identité d'étudiante thaïlandaise s'intéressant au parler français de Suisse romande. Cette indication a peut-être pu générer des réponses différentes de celles obtenues par Singy qui était, lui, reconnu comme vaudois.

Concernant les résultats de l'étude de Singy, en résumé, nous pouvons dire qu'ils confirment ses hypothèses sur l'insécurité linguistique des Vaudois, qui comporte bien les

deux aspects contradictoires : la dépréciation et la valorisation régiolectale. Nous reviendrons sur ses résultats dans le chapitre d'analyse de notre propre enquête.

Partie 2

-

Démarches méthodologiques

Chapitre 3. Méthodologie

Au départ, notre travail de recherche était destiné à connaître les attitudes et les représentations des Romands et des Romandes face au français régional. Malheureusement, nous n'avons pas obtenu suffisamment de répondants hommes, donc notre enquête porte en fait uniquement sur les femmes romandes. Le point de départ de ce travail est l'enquête sociolinguistique menée il y a un peu plus de 20 ans par Pascal Singy (*L'image du français en Suisse romande, enquête sociolinguistique en Pays de Vaud*, L'Harmattan 1996). Nous avons repris son questionnaire dans le but de voir si les attitudes et représentations face au français régional avaient évolué.

1. Passation du questionnaire

Nous avons actualisé le questionnaire de Pascal Singy en utilisant l'outil « Google Docs » qui nous a permis de créer un questionnaire en ligne et de recueillir des données à la fois quantitatives et qualitatives. Le questionnaire comporte trois grandes sections : 1) *Qui êtes-vous?* (informations biographiques des enquêtées) 2) *C'est parti !* (le questionnaire de Singy) 3) *Merci beaucoup !* (avec la possibilité pour les enquêtées d'ajouter des remarques, des commentaires et des suggestions[7]. Le choix de cette méthodologie se justifie tout d'abord pour une raison pratique : le questionnaire en ligne permet de recueillir très facilement des données sans avoir besoin d'aller sur place pour faire l'enquête, même si la distance entre Grenoble et le canton de Vaud n'est pas si grande. Les avantages sont évidents : économiser du temps et de l'argent. Notre questionnaire comportant une quarantaine de questions, pour optimiser le taux de réponses en évitant de décourager les éventuels enquêtés, nous avons rendu certaines questions facultatives et avons divisé le questionnaire en trois sections pour que le temps de réponse n'excède pas quinze minutes environ. Pour obtenir une ambiance plus conviviale, nous avons intitulé la deuxième section *« C'est parti ! »* et avons fait attention à la mise en page (police, couleurs, icônes).

Dans le même but, nous avons aussi souhaité rendre le questionnaire attrayant en utilisant un ton « semi-formel ». Nous avons tenté d'établir un rapport d'égalité en nous

[7] Voir Annexe 1

présentant à la première personne et en invoquant notre statut d'étudiante étrangère et notre expérience linguistique suisse romande. Plus précisément, nous les avons informé de notre intérêt pour le français régional du canton de Vaud. En prenant en compte le statut de l'enquêteur, nous pouvons avoir des résultats différents de ceux de Singy qui est un indigène analysant les représentations et les attitudes de ses congénères. Afin d'éviter d'influencer les réponses des enquêtées, nous les avons informé plutôt vaguement en évoquant seulement une enquête sur le français du canton de Vaud. Le questionnaire était accessible en ligne à partir du 6 avril jusqu'au 30 mai 2017. Il a été diffusé informellement sur le Facebook de l'auteure de ce mémoire. Nous avons aussi transmis un lien sur le questionnaire à des personnes de notre réseau en leur demandant de le diffuser. La participation était volontaire et les réponses n'étaient valables qu'à trois conditions : accepter une charte éthique, se définir comme Vaudois ou Vaudoise et avoir pour langue maternelle le français.

Après une semaine de diffusion sur Internet, nous n'avons eu qu'une dizaine de réponses. Nous avons commencé à nous inquiéter parce que nous en visions une centaine au minimum. Nous avons alors décidé d'aller à Lausanne afin de rencontrer des gens pour leur soumettre le questionnaire. Nous avons alors constaté qu'il était difficile d'arrêter les passants pour leur demander de répondre à une quarantaine de questions, surtout pour une enquêtrice thaïlandaise. Nous avons distribué le questionnaire en version papier aux habitants lausannois autour de la cathédrale. Dans un temps limité à une journée car nous ne pouvions pas rester plus longtemps à Lausanne, nous avons heureusement récolté une dizaine de réponses. De plus, ce fut une très bonne expérience sur la collecte de données du terrain.

2. Constitution de l'échantillon des personnes interrogées

Pour la première section, nous avons retenu quatre variables indépendantes classiques : le sexe, l'âge, le lieu de résidence et le statut socioprofessionnel des enquêtés. Après mon déplacement à Lausanne, mon questionnaire sur Internet m'a aussi permis de récupérer un nombre intéressant de réponses. Nous en avons obtenu au total 185 dont 170 de femmes et 15 d'hommes. Cette disparité est surprenante. Nous aurions souhaité effectuer ce travail de recherche avec un échantillon équilibré des deux sexes comme dans l'étude de Singy. Malheureusement, pour donner une valeur statistique aux résultats, nous

n’avons pas pu exploiter les réponses des hommes. Sur les 170 questionnaires remplis par des femmes, nous en avons supprimé huit : une personne qui n’était pas d’accord avec la condition de participation éthique, deux personnes qui avaient publié leurs réponses deux et trois fois consécutivement et quatre personnes vaudoises dont la langue maternelle n’est pas le français mais qui ont tout de même souhaité répondre au sondage. Nous avons gardé trois personnes non vaudoises mais qui nous ont indiqué avoir passé la plus grande partie de leur jeunesse et avoir leur résidence actuelle dans le canton de Vaud.

Notre échantillon est donc finalement constitué de 162 participantes : 156 entre 16 et 40 ans, 4 entre 41 et 65 ans et 2 de plus de 65 ans. Étonnamment, nous n’avons pas d’enquêtées de moins de 16 ans. Nous avons demandé aussi aux enquêtées leur lieu d’origine, leur lieu de séjour principal pendant leur jeunesse et leur lieu actuel de résidence. De plus, elles ont répondu à la question sur leur niveau de formation et sur leur profession.

Pour ce qui est du lieu de résidence des enquêtées, nous aurions voulu reprendre le modèle Centre-Périphérie de Singy qui distinguait quatre zones de résidence : 1) la région lausannoise 2) les villes de plus de 9000 habitants 3) les districts de la grande périphérie lausannoise 4) les districts de proche et moyenne périphérie par rapport à Lausanne. Malheureusement, nous n’avons pas pu utiliser les quatre zones de résidence établies par Singy parce que la division du canton de Vaud en districts a été changée. Avant 2008, il en comptait 19 : Aigle, Aubonne, Avenches, Cossonay, Échallens, Grandson, Lausanne, Lavaux, Morges, Moudon, Nyon, Orbe, Oron, Payerne, Pays-d'Enhaut, Rolle, Vallée, Vevey et Yverdon. Depuis 2008, le découpage proposé par le Conseil d'État comprend les 10 districts suivants : Aigle, Broye-Vully, Gros-de-Vaud, Jura-Nord vaudois, Lausanne, Lavaux-Oron, Morges, Nyon, Ouest lausannois et Riviera-Pays-d'Enhaut. Nous avons dès lors regroupé les répondantes en quatre zones de domicile suivantes :

- Z1 : une zone, dite Zone 1, est constituée du district de Lausanne.
- Z2 : la zone 2 comprend l’ensemble des villes vaudoises de plus de 9000 habitants, excepté Lausanne, à savoir Morges et Nyon.
- Z3 : la zone 3 se compose des districts de grande périphérie par rapport au centre que constitue l’agglomération lausannoise. Il s’agit des districts d’Aigle et Riviera-Pays-d'Enhaut.

- Z4 : la zone 4 comprendra l'ensemble des districts vaudois de faible ou moyenne périphérie toujours par rapport à Lausanne. Ces districts sont ceux de Broye-Vully, Gros-de-Vaud, Jura-Nord vaudois, Lavaux-Oron et Ouest lausannois.

Pour la classification du statut socioprofessionnel des enquêtées, nous avons établi nous-même, sur la base de celle construite par Singy, les neuf classifications suivantes : 1) agricultrice exploitante 2) artisane, commerçante, cheffe d'entreprise 3) profession libérale indépendante 4) salariée de l'éducation 5) salariée du domaine de la santé et du social 6) ouvrière 7) retraitée 8) étudiante 9) autres.

Le profil socioprofessionnel des participantes est résumé dans le diagramme suivant :

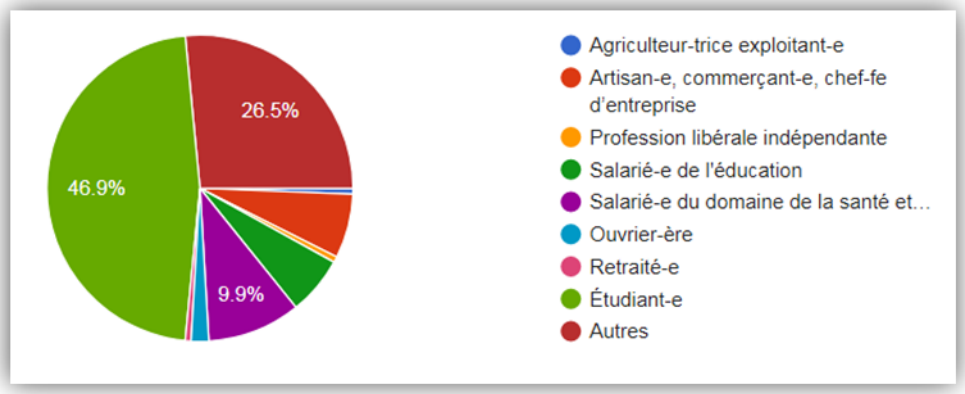

Figure 3 : Résumé des réponses à la question « Quelle est votre profession ? »

La majorité des participantes est dans la catégorie « étudiante » (n = 76). La catégorie « autres » est cochée 43 fois, nous ignorons donc la profession de ces personnes. Autrement dit, cet indicateur ne va pas nous permettre de tester les hypothèses liées au statut socioprofessionnel car le nombre insuffisant de réponses ne peut pas nous permettre de réaliser une analyse statistique inférentielle. Nous pourrons en revanche opposer la catégorie « étudiante » à toutes les autres.

Nous avons distingué 7 niveaux de formation : 1) école secondaire 1 2) école secondaire 2 (Gymnase, écoles professionnelles, école de culture générale...) 3) Certificat fédéral de capacité (CFC) 4) niveau bachelor ou équivalent 5) niveau master ou équivalent 6) niveau doctorat 7) autres.

Les niveaux de formation des participantes sont résumés dans le diagramme suivant :

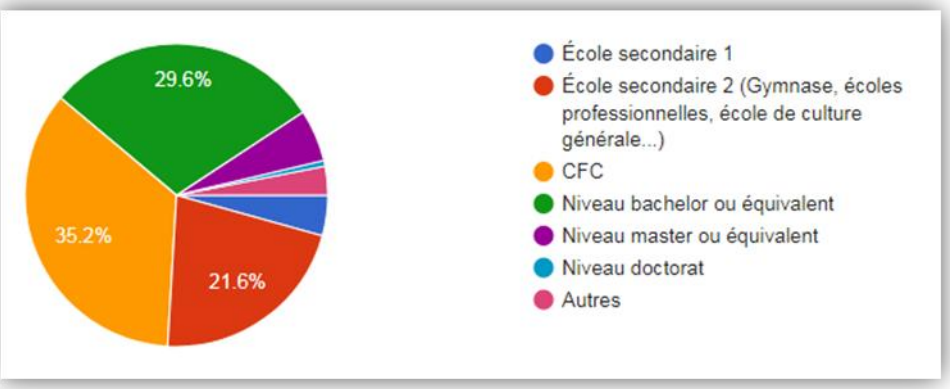

Figure 4 : Résumé des réponses à la question
« Quel est votre niveau de formation? »

La majorité (n = 57) a obtenu un CFC[8]. La catégorie « niveau bachelor ou équivalent » comprend 48 personnes, tandis que celle de « niveau master ou équivalent » ne comporte que 9 personnes. Nous avons donc regroupé ces deux catégories. La troisième catégorie est « école secondaire 2 (Gymnase, écoles professionnelles, école de culture générale...) » comportant 35 personnes. Tous les autres niveaux rassemblent très peu de personnes (7 pour « école secondaire 1 », 1 pour « niveau doctorat » et 5 ont coché « autres »). Les analyses présentées plus loin sont donc plus représentatives pour la population de ces trois catégories.

Les réponses sur « Google Docs » ont été converties en format « Excel ». Ce logiciel tableur nous permet d'organiser les données systématiquement. Cependant, une centaine de réponses à chaque question, autrement dit, environs six mille réponses, nous ont paru difficiles à prendre en compte pour dégager les tendances principales pour chaque question, excepté pour les questions fermées qui ont été calculées automatiquement en pourcentage par l'outil « Google Docs ». Pour avoir une première idée sur les réponses aux questions ouvertes (lieu d'origine des participantes, l'endroit principal où elles ont vécu dans leur jeunesse et leur domicile actuel, ainsi que diverses questions touchant à leurs

[8] Après un apprentissage de 3 ou 4 ans, la réussite à l'examen final permet d'obtenir, en Suisse, le certificat fédéral de capacité CFC. Ce certificat, délivré par les autorités cantonales, peut être, suivant les cas, équivalent au brevet ou au baccalauréat professionnels français https://fr.wikipedia.org/wiki/Certificat_f%C3%A9d%C3%A9ral_de_capacit%C3%A9 (consulté le 7 mai 2017)

opinions sur le français régional...), nous avons choisi de visualiser sous la forme de nuages de mots les réponses obtenues. Le site « Wordclouds.com » nous permet de créer de tels nuages gratuitement, et nous voyons dans l'image ci-dessous les réponses à la question de l'origine :

Figure 5 : Toutes des réponses à la question
« De quel endroit êtes-vous originaire? »

Selon notre catégorisation en 4 zones (cf. ci-dessus), les réponses se répartissent ainsi :

Zone 1	Lausanne	25	25
Zone 2	Morges	14	23
	Nyon	9	
Zone 3	Aigle	5	15
	Riviera-Pays-d'Enhaut	10	
Zone 4	Broye-Vully	6	56
	Gros-de-Vaud	12	
	Jura-Nord vaudois	22	
	Lavaux-Oron	9	
	Ouest lausannois	7	
Autres cantons	Genève, Berne, Jura, Argovie, Fribourg, Appenzell, Neuchâtel, Bâle, Grisons, Valais, Lucerne, Tessin	31	31
Réponses non prises en compte	Canton de Vaud, Suisse, France, Italie, Espagne, Congo, Kosovo, Vietnam	12	12

Tableau 1 : Le regroupement des réponses à la question
« De quel endroit êtes-vous originaire? » selon quatre zones

La question « Où avez-vous passé la plus grande partie de votre jeunesse ? » fait apparaitre ce nuage de mots :

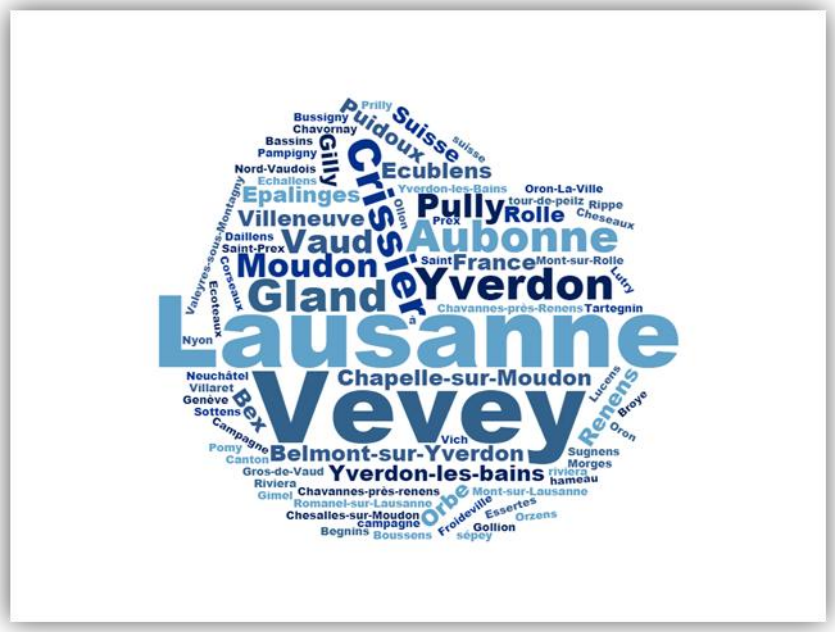

Figure 6 : Toutes des réponses à la question
« Où avez-vous passé la plus grande partie de votre jeunesse ? »

Pareillement, les réponses réparties en 4 zones dans le tableau ci-dessous :

Zone 1	Lausanne	42	42
Zone 2	Morges	22	39
	Nyon	17	
Zone 3	Aigle	6	17
	Riviera-Pays-d'Enhaut	11	
Zone 4	Broye-Vully	5	52
	Gros-de-Vaud	9	
	Jura-Nord vaudois	16	
	Lavaux-Oron	10	
	Ouest lausannois	12	
Autres cantons	Genève, Neuchâtel	2	2
Réponses non prises en compte	Canton de Vaud, Suisse, France, Dans la riviera, À la campagne	10	10

Tableau 2 : Le regroupement des réponses à la question
« Où avez-vous passé la plus grande partie de votre jeunesse ? » selon quatre zones

Il apparait que quatre personnes mentionnent deux lieux dans lesquels elles ont passé leur jeunesse, dont deux qui ont grandi dans deux districts différents. Une autre

personne a passé son enfance dans trois districts, une autre encore a passé son enfance dans deux cantons (Neuchâtel et Vaud). Nous avons choisi de mettre ces réponses arbitrairement dans une seule catégorie

Venons-en à la question « Où résidez-vous actuellement ? ». Comme à la question précédente, les sondées ont répondu de deux manières différentes. Certaines ont cité la commune et d'autres le district. Voici le nuage de mots des réponses à cette question :

Figure 7 : Toutes des réponses à la question « Où résidez-vous actuellement ? »

Nous avons également regroupé les réponses en quatre zones comme pour les deux questions précédentes dans le tableau ci-dessous :

Zone 1	Lausanne	41	41
Zone 2	Morges	21	33
	Nyon	12	
Zone 3	Aigle	7	14
	Riviera-Pays-d'Enhaut	7	
Zone 4	Broye-Vully	8	60
	Gros-de-Vaud	8	
	Jura-Nord vaudois	19	
	Lavaux-Oron	9	
	Ouest lausannois	16	
Autres cantons	Valais, Fribourg, Genève, Berne	11	11
Réponses non prises en	Canton de Vaud, Suisse romande, Dans la riviera	3	3

compte			

Tableau 3 : Le regroupement des réponses à la question « Où résidez-vous actuellement ? » selon quatre zones

La plupart des enquêtées réside dans le district de Lausanne (41 personnes), autrement dit la zone 1. La zone 4, qui regroupe cinq districts, est la plus peuplée (60 personnes). 11 personnes n'habitent pas actuellement dans le canton de Vaud mais ont passé la plus grande partie de leur jeunesse dans le canton de Vaud.

Nous avons réparti notre population selon trois critères:

1) Personnes qui ont passé la plus grande partie de leur enfance et vivent toujours dans le même endroit ou district : 104 personnes

2) Personnes qui ont passé la plus grande partie de leur enfance dans le canton de Vaud mais vivent actuellement dans d'autres cantons : 11 personnes (6 dans le canton de Fribourg, 3 de Valais, 1 de Genève et 1 de Berne)

3) Personnes qui ont passé la plus grande partie de leur enfance dans d'autres cantons mais vivent actuellement dans le canton de Vaud : 4 personnes (1 dans le canton de Genève, 1 de Neuchâtel et 2 de la France). La dernière est originaire de France, vivant en Suisse romande depuis 40 ans.

En outre, il y a 35 personnes qui ont passé la plus grande partie de leur jeunesse dans le canton de Vaud, mais dans des districts différents. 8 personnes donnent des réponses imprécises telles que *dans le canton de Vaud*, *dans la riviera* ou *en Suisse*.

Nous avons traité de la même manière les données des six questions ouvertes et les analyses seront présentées dans la partie d'analyse. Les questions sont les suivantes:

1) Q2 : Qu'est-ce qui permet de reconnaître un-e Vaudois-e quand il/elle parle ?
2) Q4 : Selon vous, quels sont parmi tous les gens de langue maternelle française à travers le monde ceux qui pensent parler le mieux le français ?
3) Q6 : Où parle-t-on le mieux le français dans le monde ?
4) Q7 : Où parle-t-on le mieux le français en Suisse romande ?
5) Q8 : Où parle-t-on le mieux le français dans le canton de Vaud ?
6) Q16 : À votre avis, l'accent francophone le plus raffiné est celui de...

Nous nous sommes rendu compte que notre outil de traitement des données est parfois peu pratique. Nous avons dû examiner certains résultats de façon empirique en faisant nous même le traitement des données. L'outil « Google Docs » et le site « Wordclouds.com » nous ont permis seulement un traitement sommaire incompatible avec une analyse statistique inférentielle.

Partie 3

-

Résultats et Analyses

Chapitre 4. Analyses statistiques des données

Ce chapitre vise à faire l'analyse de nos résultats en les comparant à ceux de l'étude de Singy. Nous avons choisi un certain nombre de critères qui nous semblent pertinents pour essayer de mieux comprendre l'évolution, chez les Vaudoises, des représentations et attitudes linguistiques face au français régional. Nous commençons par prendre connaissance des résultats en nous basant sur les trois paramètres proposés par Singy :

1) La « conscience de classe socio-spatiale » des Vaudoises : ce paramètre régiolectal les distingue des autres francophones. Il manifeste par l'acceptation d'une certaine subordination linguistique par rapport à la classe socio-spatiale pratiquant la variété standard du français. Cette « conscience de classe socio-spatiale » se rattache aux deux premières hypothèses suivantes :

> « Hypothèse 1 Les locuteurs vaudois sont, dans leur grande majorité, conscients de l'existence de particularités régiolectales qui les distinguent des autres francophones. »
>
> « Hypothèse 2 Au plan linguistique, les locuteurs vaudois tendent à reconnaître sinon Paris, du moins la France comme l'*espace de référence* linguistique du monde francophone. »

2) Les « réactions de classe socio-spatiale » des Vaudoises : ce paramètre permet d'étudier deux « réactions de classe socio-spatiale » : d'une part, un sentiment d'insécurité linguistique révélé par le double mouvement de dépréciation et de valorisation du régiolecte qu'elles pratiquent, d'autre part, un sentiment d'infériorité linguistique à l'endroit des Vaudoises à l'égard des Français. Ces « réactions de classe socio-spatiale » se rattachent à la troisième et à la quatrième hypothèse :

> « Hypothèse 3 Pour nombre d'entre eux, les locuteurs vaudois sont en proie à un certain sentiment d'*insécurité* linguistique que révèle leur propension à simultanément déprécier et valoriser le régiolecte qu'ils pratiquent. »

> « Hypothèse 4 Une partie des locuteurs vaudois tendent à nourrir un certain sentiment d'*infériorité* linguistique à l'endroit des Français. »

3) Centre et périphérie à l'échelle du Pays de Vaud : ce paramètre permet d'établir une certaine comparaison, au plan linguistique, entre les conséquences du rapport Centre-Périphérie à l'échelle de l'espace francophone et celles de ce même rapport à l'échelle du canton de Vaud. Ce paramètre se rattache à notre sixième hypothèse suivante :

> « Hypothèse 6.1 C'est Lausanne qui, à l'échelle cantonale, est désignée par la plupart des Vaudois comme l'*espace de référence* linguistique. »

> « Hypothèse 6.2 Une partie des locuteurs vaudois non lausannois tendent à nourrir un certain sentiment d'*infériorité* linguistique à l'endroit des locuteurs lausannois. »

Rappelons que nous ne pouvons pas examiner notre cinquième hypothèse qui concerne les relations que les Vaudoises paraissent entretenir avec leur langue, en prenant en compte les quatre variables sociologiques classiques : sexe, âge, lieu de résidence et appartenance sociale, car notre échantillon trop restreint ne permet pas de faires plusieurs variables indépendantes.

Le traitement statistique effectué par Singy est beaucoup plus poussé que le nôtre. Nous renonçons à la statistique inférentielle et nous nous contentons de calculer seulement le pourcentage. Nous présentons ci-dessous le traitement des hypothèses avec les indicateurs utilisés pour mener à bien une telle opération.

1. *La « conscience de classe socio-spatiale » des Vaudoises*

1.1. Traitement de l'hypothèse 1

La première hypothèse est peu complexe puisqu'elle postule simplement que la plupart des locutrices vaudoises admettent leurs particularités régiolectales vis à vis des autres francophones. Un seul indicateur semble donc suffisant pour la vérifier.

1.1.1. Premier indicateur

Cet indicateur, élaboré sur la base d'une double question, a pour but d'évaluer la capacité des personnes interrogées à restituer les particularités régiolectales qu'elles pratiquent. Nous leurs avons posé d'abord une question fermée : est-il possible de reconnaître un Vaudois ou une Vaudoise quand il ou elle parle. Ensuite, si oui, il leur était alors demandé de répondre à une deuxième question ouverte pour préciser ces facteurs de reconnaissance.

a. Premier volet

La vérification des résultats relatifs à la première question révèle, comme l'illustre le diagramme suivant, une quasi-unanimité des réponses puisque 92,6% des personnes interrogées estiment que l'on peut reconnaître un Vaudois ou une Vaudoise quand il ou elle parle. Notre résultat est identique à ceux de Singy.

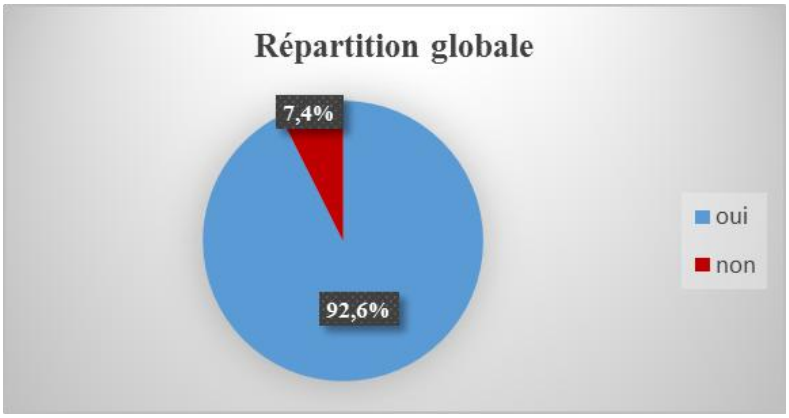

Figure 8 : Q1 : Selon vous, peut-on reconnaître un Vaudois ou une Vaudoise à sa façon de parler ?

b. Second volet

En examinant les réponses à la deuxième question ouverte (Q2 : Si oui, qu'est-ce qui permet de reconnaître un Vaudois ou une Vaudoise quand il/elle parle ?), nous avons pu les classer en 7 catégories :

- un *accent* particulier,
- le recours à des régionalismes syntaxiques et/ou des expressions,
- le recours à des régionalismes lexicaux,
- le recours à des dialectes et/ou des patois,
- une certaine tournure de phrase,
- une certaine lenteur du débit,
- autres (tic de langage, mimique, citation, façon d'être)

A la différence de l'enquête de Singy, nous constatons qu'aucune enquêtée n'a fait mention du recours aux germanismes, d'une certaine lourdeur des constructions ou d'une pauvreté du vocabulaire. En revanche, elles mentionnent le dialecte ou le patois ainsi que certaines tournures de phrase. Nous avons classé les réponses telles que tic de langage, mimique, citation et façon d'être dans la catégorie « autres ».

Voici le tableau détaillant les réponses fournies par 162 enquêtées dont certaines ont donné des réponses multiples :

	fr. absolue	fr. relative	
accent	147	90,7%	131 citations en 1ère position
rég. syntaxiques/expressions	46	28,4%	11 citations en 1ère position
rég. lexicaux	27	16,7%	7 citations en 1ère position
dialecte/patois	3	1,9%	-
tournure de phrase	2	1,2%	-
lenteur du débit	1	0,6%	-
autres	5	3,1%	-
sans réponse	11	6,8%	-

Tableau 4 : A quoi reconnaît-on le parler d'un Vaudois ou d'une Vaudoise ?

Nous voyons bien que c'est l'*accent*[9] qui se révèle comme le trait le plus souvent mentionné par les enquêtées. Il dépasse de plus de 60 points la catégorie suivante des *régionalismes syntaxiques et/ou des expressions*. La prise en compte de l'ordre des différentes catégories de réponses semble confirmer l'importance de l'*accent* comme caractéristique principale du régiolecte vaudois : sur un total de 151 personnes qui répondent à la question, 131 citent en premier lieu l'*accent*.

Deux autres catégories essentielles peuvent être dégagées : la catégorie des régionalismes syntaxiques et des expressions (28,4%), et la catégorie des régionalismes lexicaux (16,7%). La catégorie des régionalismes lexicaux se retrouve chez nous en troisième position alors qu'elle occupe la deuxième dans les résultats de Singy, ce qui représente près de la moitié des personnes interrogées. Par ailleurs, la lenteur du débit qui occupait, chez Singy, le troisième rang (un peu plus d'un enquêté sur quatre soit 25,4%) se place en dernière position dans notre étude, seulement une personne cite cette réponse.

Comme chez Singy, la plupart des personnes que nous avons interrogées ont les mêmes avis sur l'identification des particularités du français parlé dans le canton de Vaud. Elles ont répondu des éléments rangés dans les catégories : accent (prononciation et intonation), régionalismes syntaxiques et/ou expressions, régionalismes lexicaux et lenteur du débit. L'enquête de Singy révèle, chez les Vaudois, un sentiment de dépréciation, plus ou moins important, au travers de leurs réponses liées aux deux catégories : pauvreté du vocabulaire et lourdeur des constructions. Par contre, nos enquêtées n'ont pas du tout mentionné ces deux catégories mais elles ont cité la catégorie des dialectes ou des patois et la catégorie des tournures de phrase qui présentent aussi toutes deux un caractère plus ou moins explicitement dépréciatif.

---

[9] Notons que, ici, l'*accent* regroupe tout ce qui concerne les faits de prononciation et d'intonation. Ce serait utile de donner ci-après le détail des réponses que l'on a rangées dans cette catégorie : C'est ainsi que 134 enquêtées sur 147 répondent l'*accent* sans plus de précision, 6 l'*intonation*, 6 la *prononciation*, 2 la *prosodie*, 1 l'*accent traînant* et 1 le *rythme*.

1.2. Traitement de l'hypothèse 2

La deuxième hypothèse suppose que les Vaudoises tendent à reconnaître, au plan linguistique, « la France » ou bien « Paris » comme l'*espace de référence* du monde francophone. Nous avons utilisé les cinq indicateurs de Singy pour connaître le territoire du monde francophone que les Vaudoises reconnaissent comme l'*espace de référence*.

1.2.1. Premier indicateur

Ce premier indicateur, reposant sur une question ouverte, demande aux enquêtées d'indiquer le lieu de l'espace francophone qui atteste du meilleur français. Nous avons rangé les réponses en quatre catégories : France, Suisse, Canada et Paris. Nous mettons les réponses éparses dans la catégorie « autres ». Voici le cumul des réponses de nos enquêtées visualisé par le diagramme ci-dessous :

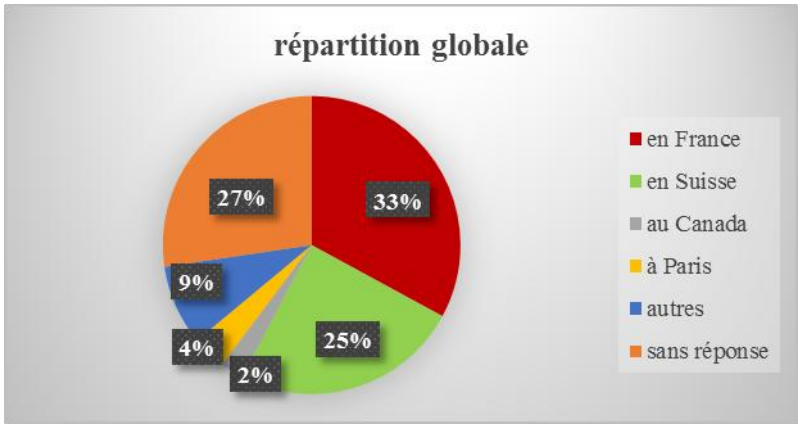

Figure 9 : Q6 : Où parle-t-on le mieux le français dans le monde ?

L'examen des résultats révèle un taux de non-réponses très élevé car il atteint 27%, soit un peu plus d'une enquêtée sur quatre. Voici les exemples des raisons pour lesquelles des enquêtées n'ont pas voulu répondre à cette question.

- « *Je ne pense pas qu'il y a un endroit précis, toutes les régions en France, en Suisse, en Belgique, etc..., ont leurs façons de parler qui sont toutes un peu fausses.* »,
- « *Il n'y a pas de "français" mieux que d'autres.* »,
- « *Ça dépend de ce qu'on considère être "le bon français", sinon je dirais plutôt que ça dépend du niveau d'étude.* »,

- « *Qu'est-ce que vous voulez dire par "le mieux"? Pour moi, le mieux n'est pas une question d'accent, mais de richesse dans le vocabulaire, dans la structure de phrase et de correction, ce n'est donc pas lié à un lieu mais c'est une question d'éducation », etc.*)

Les enquêtées ont évoqué le plus fréquemment « France » comme le lieu où l'on parle le mieux le français dans le monde (33%). La catégorie « sans réponse » arrive en deuxième position. Ces deux résultats sont identiques à ceux de Singy. En revanche, la catégorie « Suisse » qui n'apparaissait pas dans l'étude de Singy, se place en troisième position (25%). Singy n'a obtenu comme réponses que des villes suisses telles que Neuchâtel et Genève qu'il a mises dans sa catégorie « autres ». Dans notre enquête, un certain nombre de cantons de Suisse (Vaud, Neuchâtel, Jura), de pays francophones (Belgique et Luxembourg) et de ville canadienne (Québec) ont été cité par nos enquêtées et rangé dans notre catégorie « autres ». La réponse « Paris » ne représente que 4% et la réponse « Tours », qui était dans les résultats de Singy, n'est citée par aucune personne.

En résumé, nous avons obtenu le même résultat que celui de Singy : la « France » est considérée comme le lieu où l'on parle le français mieux qu'ailleurs. Les enquêtées ont vraiment beaucoup plus cité « la France » plutôt que « Paris », la capitale française. Ce qui est très différent et nous étonne est que, si on ne tient pas compte de la catégorie « sans réponse », la « Suisse » prend la deuxième position derrière la « France ». Pour autant peut-on assurer que la plupart des Vaudoises sont beaucoup plus fières de leur français qu'au moment où Singy réalisait son enquête, ou bien est-ce le rôle de la « Suisse » dans l'espace de référence linguistique qui a progressé ?

1.2.2. Deuxième indicateur

Le deuxième indicateur donne des informations sur l'*espace de référence* linguistique. Il est basé sur le jugement porté sur le prestige attaché à tel ou tel *accent* par la majorité des Vaudoises. Nous avons demandé aux enquêtées de désigner l'*accent* francophone le plus raffiné. Nous avons obtenu plusieurs réponses diverses et très éparses en raison du caractère ouvert de la question. A la différence de l'enquête de Singy, nous avons ajouté les réponses les plus fréquentes dans notre enquête : « Suisse », « Canton de Vaud » et « Lausanne », et nous avons enlevé « Tours » qui, comme nous l'avons signalé

plus haut, apparaît chez Singy mais pas dans notre enquête. En outre, nous avons obtenu des réponses telles que Marseille, Toulouse et Québec auxquelles nous ne nous attendions pas du tout. Ces réponses sont donc mises dans la catégorie « autres ».

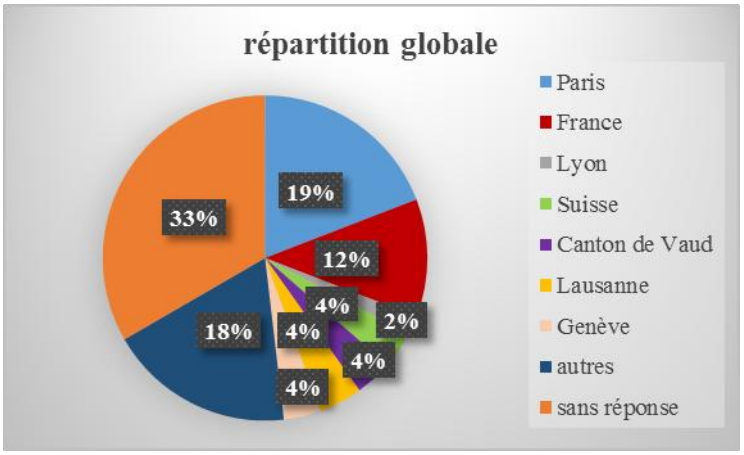

Figure 10 : Q16 : À votre avis, l'accent francophone le plus raffiné est celui de...

Nous voyons qu'à l'instar de l'indicateur précédent, cette question révèle un taux de non-réponses élevé soit 33%. Ces non-réponses sont difficiles à interpréter. Si on ne tient pas compte de la catégorie « autres », le total des réponses rend compte d'une grande diversité des opinions représentant 50% des personnes interrogées. Ces réponses se répartissent sur sept catégories dont deux principales. La première est la France avec Paris et Lyon. La deuxième est la Suisse avec le canton de Vaud, Lausanne et Genève. Nous constatons que seul Genève avait été cité chez Singy. L'accent parisien se trouve en première position (19%) en tant qu'accent francophone le plus raffiné. On trouve ensuite l'accent français avec le score de 12%. Les accents genevois, lausannois, vaudois et suisse recueillent chacun 4% des suffrages. Enfin, l'accent lyonnais ne représente que 2%. En comparant nos résultats à ceux de Singy, on voit que l'accent parisien est toujours considéré comme le plus raffiné. Par contre, l'accent français qui était en troisième position chez Singy prend la deuxième chez nous. L'accent genevois qui était en deuxième position chez Singy se trouve à la troisième chez nous.

1.2.3. Troisième indicateur

Cet indicateur rend compte de la deuxième hypothèse en mettant en évidence une tendance à prêter un sentiment de supériorité linguistique à certains locuteurs de telle ou telle fraction de la communauté francophone plutôt qu'à d'autres. Nous avons demandé

aux enquêtées, par une question ouverte, d'indiquer quels sont les francophones qui pensent parler le mieux le français. Nos catégories de réponses sont classées comme celles de Singy sauf la catégorie « les Suisses » que nous avons créée en remplacement de la catégorie « les Genevois » de Singy car seule une enquêtée a fourni cette réponse. Les réponses éparses telles que les Vaudois, les Belges, les Québécois et les Luxembourgeois sont placées dans la catégorie « autres ».

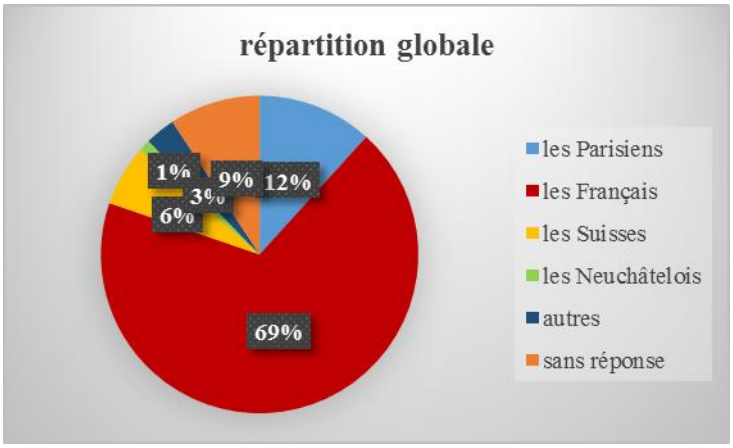

Figure 11 : Q4 : Selon vous, quels sont parmi tous les gens de langue maternelle française à travers le monde, ceux qui pensent parler le mieux le français ?

Les résultats révèlent que le taux de non-réponses (9%) est clairement plus faible que pour les deux indicateurs précédents. Les Français, avec 69%, sont le plus fréquemment désignés comme les locuteurs francophones qui pensent le mieux parler français. Les Parisiens les suivent loin derrière avec 12%. Les deux autres catégories citées par nos enquêtées sont les Suisses (6%) et les Neuchâtelois (1%). Les réponses obtenues par Singy, telles que les Lausannois et les Tourangeaux sont totalement absentes chez nos enquêtées. Les résultats de Singy montrent une tendance identique.

1.2.4. Quatrième indicateur

Notre deuxième hypothèse peut être évaluée grâce à l'indicateur obtenu par l'analyse des réactions bienveillantes ou non des locutrices de la périphérie à l'encontre de l'usage central. Les locutrices étant aptes à reconnaître les particularités de différentes variétés, nous pouvons supposer que, percevant les diversités régiolectales de leur région, elles ne les apprécient pas toutes de la même façon, et qu'elles soient plus bienveillantes pour leurs usages périphériques que pour ceux du centre considérés comme plus prestigieux. Ce quatrième indicateur repose sur une question fermée et comparative,

destinée à estimer la sympathie générée par les différents accents francophones : marseillais, parisien, bruxellois, québécois et lausannois.

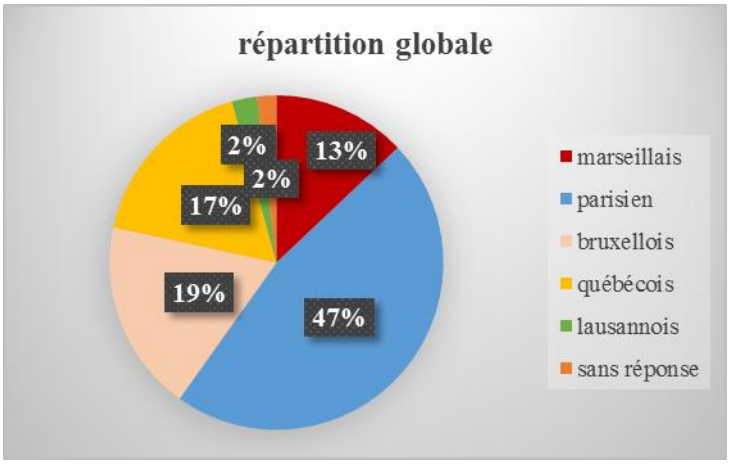

Figure 12 : Q9 : Pour vous, quel est l'accent le moins sympathique ?

Comme le montre ce diagramme, les non-réponses ainsi que la catégorie « lausannois » ne représentent que 2%. Nos enquêtées ont choisi plus fréquemment l'accent parisien comme l'accent le moins sympathique, résultat identique à celui de l'étude de Singy, avec un score de près de la moitié de l'ensemble (47%). Pourtant, deux autres catégories affichent des scores relativement importants. Les accents bruxellois 19% et québécois 17% ont réalisés presque le même score. En outre, 13% de nos enquêtées ont porté leur choix sur l'accent marseillais qui n'avait obtenu que 3% dans l'étude de Singy. Dans notre étude, l'accent lausannois se trouve en dernière position à la place de l'accent marseillais chez Singy. Pouvons-nous supposer que les Vaudoises ont maintenant une meilleure opinion de leur français qu'auparavant ?

1.2.5. Cinquième indicateur

Le dernier indicateur de l'hypothèse 2, lié à l'espace de référence qui innove lexicalement, met en évidence l'élément territorial que les enquêtées reconnaissent comme principal producteur des mots français nouveaux. Nous avons demandé aux enquêtées de choisir, selon notre question fermée, une ville parmi cinq qu'elles estiment comme étant celle où apparaissent principalement les mots nouveaux : Bruxelles, Genève, Paris, Montréal ou Lyon. Cependant, nous avons ajouté l'élément « Dans aucune de ces villes », élément absent chez Singy. Les résultats sont représentés par le diagramme ci-dessous :

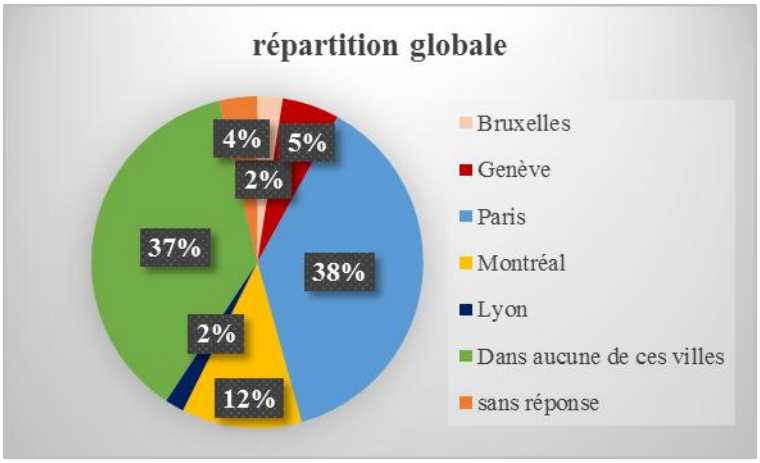

Figure 13 : Q20 : Selon vous, les nouveaux mots français se créent surtout à...

Les résultats globaux révèlent que « Paris » (38%) et « Dans aucune de ces villes » (37%) sont presque à égalité. « Montréal » bénéficie aussi d'un assez grand nombre de réponses (12%). Elle prend la troisième position comme dans les résultats de Singy. Les quatre autres éléments affichent en comparaison des scores plus faibles. « Genève » et « sans réponse » ont obtenu des taux presque identiques 5% et 4% des enquêtées. « Bruxelles » et « Lyon » ont le même score de 2%, score aussi bas que chez Singy. Nous constatons que le taux de non-réponses est plus faible que chez Singy (2% chez nous mais 12,2% chez Singy). Nous pouvons supposer que ce changement peut être dû à notre ajout d'un nouvel élément : « Dans aucune de ces villes ».

2. Les « réactions de classe socio-spatiale » des Vaudoises

2.1. Traitement de l'hypothèse 3

L'hypothèse 3 concerne l'existence d'un sentiment d'insécurité linguistique des Vaudoises révélé par une dépréciation régiolectale ou par une valorisation régiolectale. Nous supposons que les Vaudoises sont en proie à un certain sentiment d'insécurité linguistique que révèle leur propension à simultanément déprécier et valoriser le régiolecte qu'elles pratiquent. Nous commencerons par présenter les résultats des indicateurs correspondants à la dépréciation régiolectale, puis ceux de la valorisation régiolectale.

2.1.1. La dépréciation régiolectale

Singy estimait que les manifestations de la dépréciation régiolectale sont multiples. Neuf indicateurs seront donc pris en compte donnant les résultats ci-après :

2.1.1.1. Premier indicateur

Le premier indicateur mesure la confusion qui présente chez certaines Vaudoises – caractère d'attitude dépréciative – entre le registre familier général et le registre régional. Nos enquêtées sont invitées à faire un test de connaissance lexicale comportant dix éléments. Elles doivent choisir les éléments appartenant au parler vaudois. Or, seuls deux éléments de cette liste appartiennent au lexique régional : « gouille » et « aguiller ». Quatre appartiennent au registre familier général : « roupillon », « zieuter », « troquet » et « boulot ». Quatre autres relèvent du français standard : « grenier », « soûler », « beignet » et « dégringoler ». Les résultats sont reportés sur le diagramme ci-dessous :

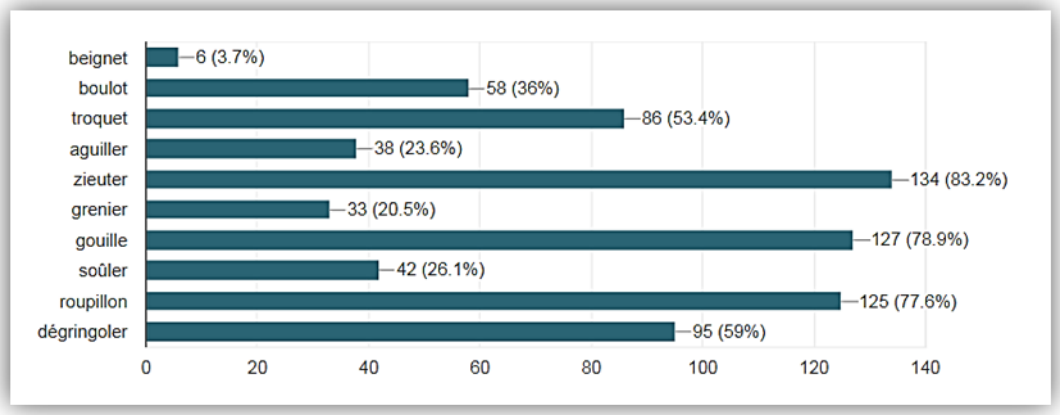

Figure 14 : Q22 : Sans vous aider d'un dictionnaire, pourriez-vous choisir tous les termes qui, selon vous, appartiennent au parler vaudois (plusieurs réponses possibles)

Nous constatons que tous les éléments proposés sauf « beignet » sont considérés comme des authentiques régionalismes par au moins 20% des enquêtées, bien que, rappelons-le, seuls deux éléments « gouille » et « aguiller » appartiennent au registre régional. Petite différence d'avec les résultats de Singy, l'élément « gouille » qui arrive en tête chez lui (81,6%), se place en deuxième position chez nous avec un score de 78,9%. L'élément « zieuter » qui est un terme familier du français commun est jugé par 83,2% des enquêtées comme un authentique régionalisme et occupe la première position de la hiérarchie chez nous. L'autre élément régional « aguiller », qui prend la troisième position chez Singy avec un score de près de 71% (après « gouille » et « roupillon »), ne représente que 23,6% et occupe la huitième position chez nous. « roupillon » est jugé comme appartenant au registre régional et occupe la troisième position avec 77,6%. Les éléments comme « gouille » et « aguiller » devraient, tous les deux, être considérés le plus fréquemment comme des lexiques régionaux. La majorité des enquêtées estiment actuellement le plus souvent que les éléments du registre familier général « zieuter » et « roupillon » sont d'authentiques régionalismes. On peut noter également que l'élément « dégringoler » appartenant en fait au français standard, est considéré par près de 60% des enquêtées comme un authentique régionalisme et occupe la quatrième position de la hiérarchie. Deux autres éléments du registre familier général « troquet » et « boulot » occupent, pour leur part, les cinquième et sixième positions avec des scores importants de 53,4% et 36%. On note enfin que l'élément « beignet » qui prend néanmoins la septième position chez Singy avec un score plus de 30% devient l'élément le moins jugé, chez nous, comme appartenant au registre régional avec 4% des enquêtées.

2.1.1.2. Deuxième indicateur

Cet indicateur se fonde sur une évaluation du degré d'aspiration à une reconnaissance officielle des éléments du parler régional. Singy a élaboré deux indicateurs susceptibles d'évaluer l'attitude des locuteurs vaudois envers leurs régionalismes lexicaux. L'un des indicateurs étudié dans ce chapitre, représente l'attitude des Vaudoises face à une officialisation lexicographique. L'autre indicateur, évalué dans le chapitre suivant en tant que troisième indicateur, analyse l'attitude des Vaudoises face à une officialisation scolaire.

Commençons avec le premier de ces indicateurs qui repose sur une question fermée : « A votre avis, les mots vaudois devraient-ils figurer dans les dictionnaires courants ? ». Les résultats se présentent ainsi :

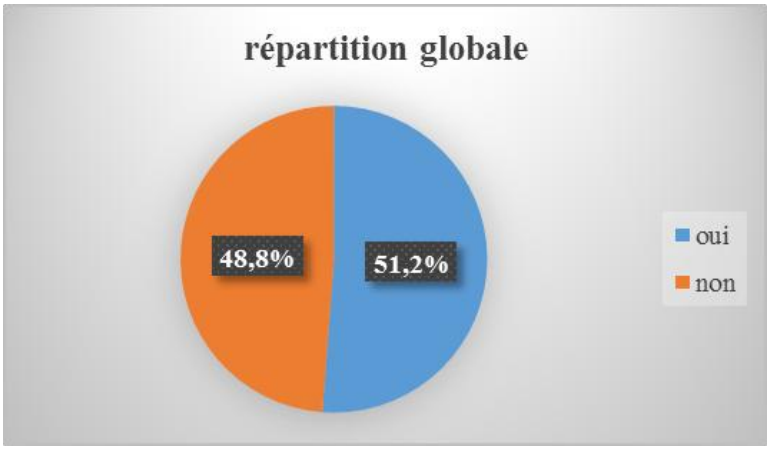

Figure 15 : Q40 : À votre avis, les mots vaudois devraient-ils figurer dans les dictionnaires courants?

Nous constatons une répartition moitié-moitié entre les enquêtées qui seraient favorables à voir figurer des termes du lexique régional vaudois dans les dictionnaires courants (51,2%) et celles qui rejettent une telle initiative (48,8%). Nous pouvons noter l'absence significative de non-réponses. L'ensemble de l'échantillon a une opinion tranchée à ce sujet. Par rapport à l'étude de Singy, ces résultats apparaissent inversés. Chez lui, presque 60% des enquêtés rejettent cette hypothèse, moins de 40% l'acceptent. Par ailleurs, chez Singy, les non-réponses ne représentent que 2%.

2.1.1.3. Troisième indicateur

Cet indicateur s'appuie sur la non-aspiration à la reconnaissance officielle des éléments du parler régional comme indice d'une dépréciation régiolectale. Cet indicateur est lié à l'attitude des Vaudoises face à une officialisation scolaire. Plus précisément, les enquêtées ont été invitées à répondre à une question fermée portant sur un enseignement des régionalismes dont étaient exclus les éléments du registre familier : « A votre avis, est-ce à l'école d'enseigner aux enfants des mots vaudois ? ». Les réponses à la question sont présentées ci-dessous :

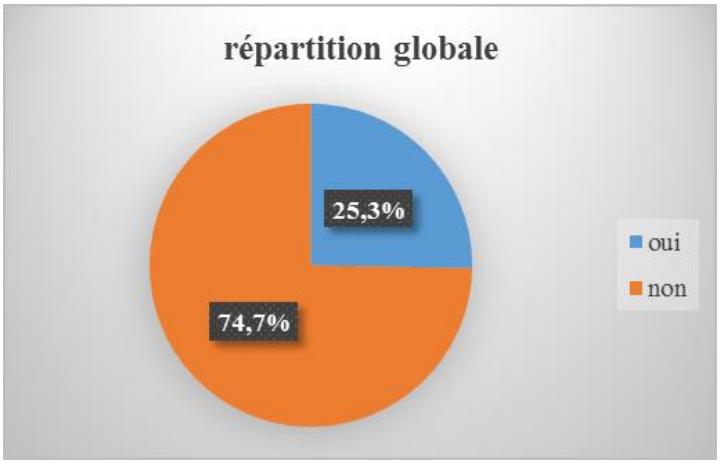

Figure 16 : Q38 : À votre avis, est-ce à l'école d'enseigner aux enfants des mots vaudois?

Nous constatons qu'une grande majorité des enquêtées, les trois quarts, refusent l'officialisation des régionalismes par le biais de l'enseignement du lexique régional à l'école. Seul un quart des enquêtées ou 25,3% y seraient favorables. Nos résultats sont identiques à ceux de Singy.

2.1.1.4. Quatrième indicateur

Le quatrième indicateur centré de la tendance à la dépréciation régiolectale repose sur une question comparative. La sélection de l'un des deux choix exprime précisément cette tendance. Nous avons posé la question suivante aux enquêtées : « Qu'est-ce qui vous étonne le plus ? Un vendeur ou une vendeuse en bijouterie parlant avec un fort accent vaudois ou un vendeur ou une vendeuse de voitures parlant avec un fort accent vaudois ». Le premier choix, pour Singy, signale une tendance à la dépréciation régiolectale. Nous pouvons supposer que des empreintes régiolectales s'associent mal avec le monde de la

bijouterie qui peut rappeler un faisceau d'images de la combinaison entre féminité et hautes sphères. En revanche, le monde du garage signale plutôt rudesse, masculinité et travail manuel. Ces éléments s'associent plus facilement à un accent régional marqué. Ce quatrième indicateur se divise en deux volets. Le premier révèle les résultats de la répartition globale des réponses à la question citée précédemment. Le second présente les résultats d'une question subsidiaire que nous préciserons plus loin.

a) Premier volet

Les résultats à la première question se répartissent selon le diagramme suivant :

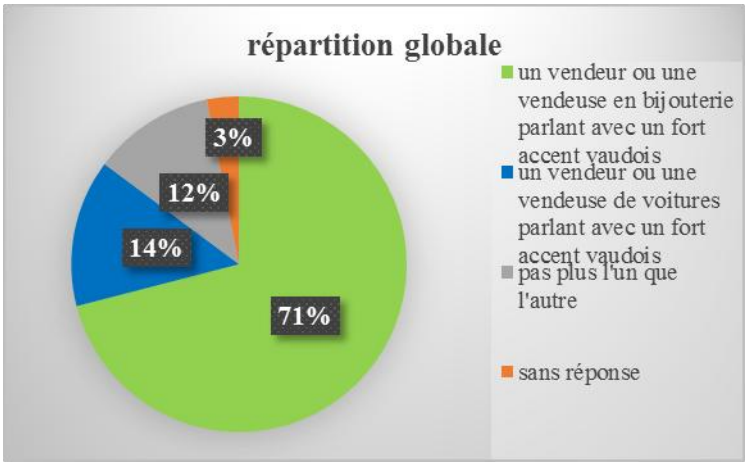

Figure 17 : Q39 : Qu'est-ce qui vous étonne le plus ?

Les différentes réponses présentent des scores très inégaux. Nous remarquons qu'une forte majorité des enquêtées (71%) sélectionnent « un vendeur ou une vendeuse en bijouterie parlant avec un fort accent vaudois », comme attendu. La proposition « un vendeur ou une vendeuse de voitures parlant avec un fort accent vaudois » n'est choisie que par 14% des enquêtées. Nous notons également qu'un peu plus de 12% des enquêtées ne sont pas plus étonnées par le vendeur ou la vendeuse en bijouterie que par le vendeur ou la vendeuse de voitures. Nous avons eu 3% de non-réponses. En comparaison avec les résultats de Singy, une très grande majorité des personnes interrogées par lui et par nous portent leur choix sur la même proposition, le vendeur ou la vendeuse en bijouterie. Par contre, chez Singy, les réponses du vendeur ou de la vendeuse de voitures obtiennent un score inférieur (6,2%) à celles de ne pas être plus étonnées l'une ou l'autre proposition (18,4%) tandis que, chez nous, ces réponses sont inversées.

b) Second volet

Le second volet présente les résultats d'une question subsidiaire de la question précédente. Cette question subsidiaire et ouverte est élaborée pour confirmer que le choix de « un vendeur ou une vendeuse en bijouterie parlant avec un fort accent vaudois » établit bien la manifestation d'un sentiment dépréciatif des régionalismes. Pour cela, les enquêtées ont expliqué leur choix. Nous avons rangé nos réponses dans trois catégories : bijou, clientèle et vendeur ou vendeuse. La première catégorie de réponses prend en compte l'objet vendu en bijouterie dont la beauté et le raffinement paraissent en opposition au caractère perçu comme rural, lourd et grossier de l'accent régional. La deuxième catégorie réunit les réponses attribuées à une clientèle appartenant aux couches supérieures de la société qui fréquente les bijouteries et qui n'ont pas la garantie d'obtenir les égards et le respect de la part d'un employé ou une employée au parler trop marqué régionalement. La troisième catégorie rassemble les réponses qui attribuent au vendeur ou une vendeuse un désir d'identification à sa clientèle locale dépourvue d'accent.

Notons que la plupart des enquêtées qui ont répondu le vendeur ou la vendeuse en bijouterie, ont expliqué leur choix, tandis que celles qui ont répondu le vendeur ou la vendeuse de voitures n'ont donné aucune explication. Les résultats de la répartition globale à cette question concernent donc seulement les enquêtées ayant répondu qu'elles étaient davantage étonnées par un vendeur ou une vendeuse en bijouterie que par un vendeur ou une vendeuse de voitures avec un fort accent vaudois.

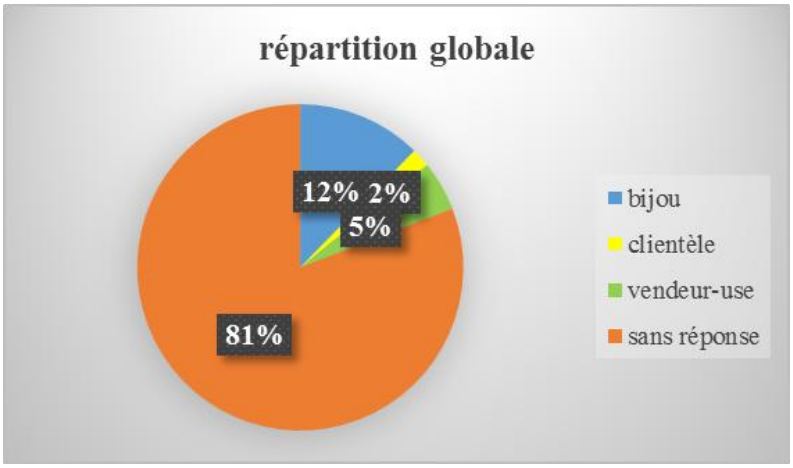

Figure 18 : Q39bis : Facultatif : Pourriez-vous expliquer votre choix?

Le taux de non-réponses est élevé (81%). Il nous semble signifier une certaine réticence des enquêtées à exprimer leur opinion. 20% des enquêtées ont tout de même justifié leur choix. Nous constatons que 12% des enquêtées, le score le plus élevé parmi les trois catégories que nous avons reprises à Singy, insistent sur la contradiction trouvée entre la finesse du bijou et la lourdeur de l'accent régional. Seules 5% des enquêtées justifient la volonté du vendeur ou de la vendeuse en bijouterie de s'identifier à sa clientèle. Enfin, seules 2% des enquêtées mettent l'accent sur le respect auquel a droit la clientèle. A la différence des résultats de Singy, la catégorie « clientèle » qui obtient le score le plus élevé (15,3%) parmi les trois catégories chez Singy, apparait avec un score très bas chez nous. Les scores des autres catégories sont classés dans le même ordre chez Singy et chez nous. Plus précisément, 11,5% pour « bijou », 9,9% pour « vendeur-use » et 63,1 % de non-réponses. En résumé, le haut taux de non-réponses montre que cette question n'a guère de sens pour la grande majorité des gens ou qu'elles n'ont pas envie de passer de temps à écrire les réponses.

2.1.1.5. Cinquième indicateur

Le cinquième indicateur, ayant pour but d'évaluer la dépréciation régiolectale chez les Vaudoises, s'appuie sur une double question. Le premier volet vise à rendre compte de l'attitude des Vaudoises face à leur propre *accent*. Le deuxième volet s'adresse aux enquêtées qui répondent par l'affirmative à la première question.

a) Premier volet

Nous avons demandé aux enquêtées de répondre à une question introductive pour savoir si elles pensaient avoir un *accent* ou non. La répartition globale des réponses peut être visualisée par le diagramme suivant :

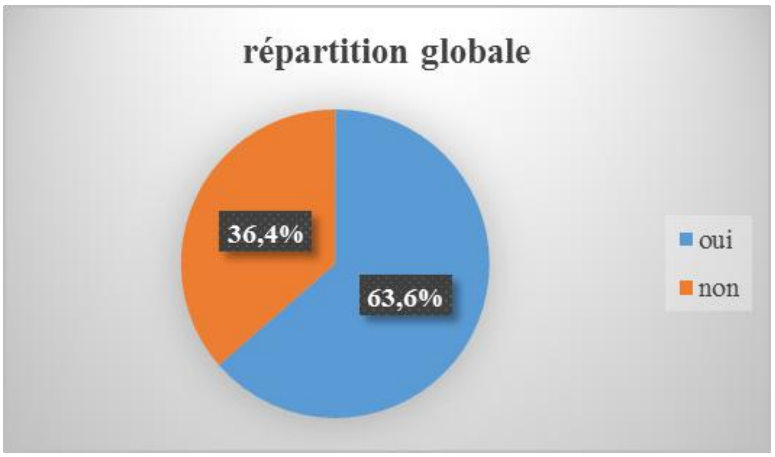

Figure 19 : Q17 : Vous-même, avez-vous un accent?

Les résultats révèlent qu'une majorité des enquêtées reconnaissent avoir un accent avec un score de 63,6% soit plus de trois personnes sur cinq. Nous pouvons rappeler que l'accent est le trait régiolectale le plus souvent mentionné comme caractéristique du parler vaudois. Nous remarquons que 36,4% des enquêtées nient la présence de l'accent dans leur propre usage linguistique. Nos résultats sont identiques à ceux de Singy mais en proportions différentes. Une très nette majorité des personnes interrogées chez Singy admettent qu'elles pensaient avoir l'accent avec le score de 83,1%, alors que seuls 15,3% le nient. Les non-réponses sont peu nombreuses (1,4%) chez Singy, alors qu'elles n'apparaissent pas chez nous.

b) Second volet

Le second volet se fonde sur une question complémentaire de la question précédente et s'adresse aux enquêtées qui répondent par l'affirmative à la question précédente en reconnaissant avoir un accent dans leur propre parler. Nous leur avons demandé, par une question fermée, si elles aimaient ou non leur accent. Les résultats apparaissent ci-dessous :

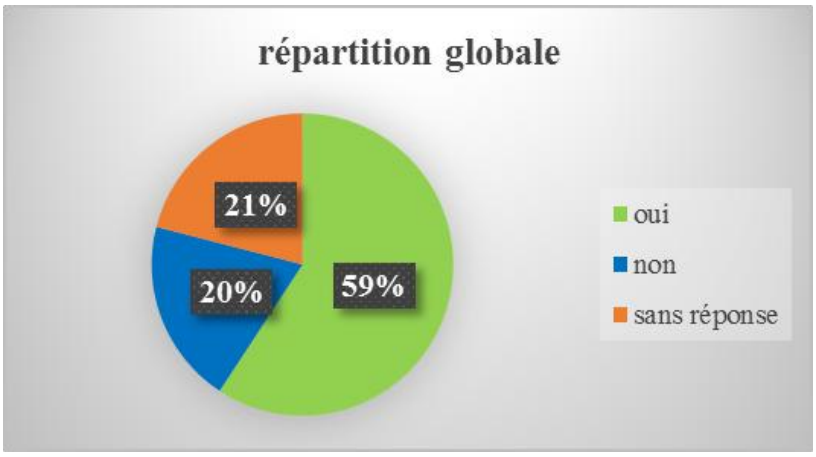

Figure 20 : Q18 : Aimez-vous votre accent?

Nos résultats montrent qu'environ trois enquêtées sur cinq (59%) aiment bien leur accent. Une enquêtée sur cinq (20%) avoue le contraire, également une enquêtée sur cinq (21%) ne donne pas de réponse. Nous remarquons une grande différence entre les résultats de Singy et les nôtres au niveau de la catégorie « sans réponse ». Cette catégorie chez Singy ne représente que 0,5% des réponses contre 21% chez nous. Les pourcentages des deux autres catégories entre l'enquête de Singy et la nôtre sont similaires.

2.1.1.6. Sixième indicateur

Ce sixième indicateur, rendant toujours compte d'une dépréciation régiolectale, concerne la perception de traces du parler régional chez un parent. Nous supposons qu'une enquêtée qui tend à déprécier le régiolecte serait sensible au parler régionalement marqué d'un membre de sa famille. Nous avons demandé aux enquêtées leur sentiment quand elles entendent des gens de leur famille parler avec un accent vaudois. Cinq catégories de réponses leurs sont proposées : « fière », « indifférente », « gênée », « amusée » et « agacée ». Les catégories « gênée » et « agacée » sont les révélatrices de la dépréciation régiolectale, alors que celle « amusée » indique la tendance à faire rire ou sourire de l'accent vaudois. Les résultats sont visualisés par le diagramme suivant :

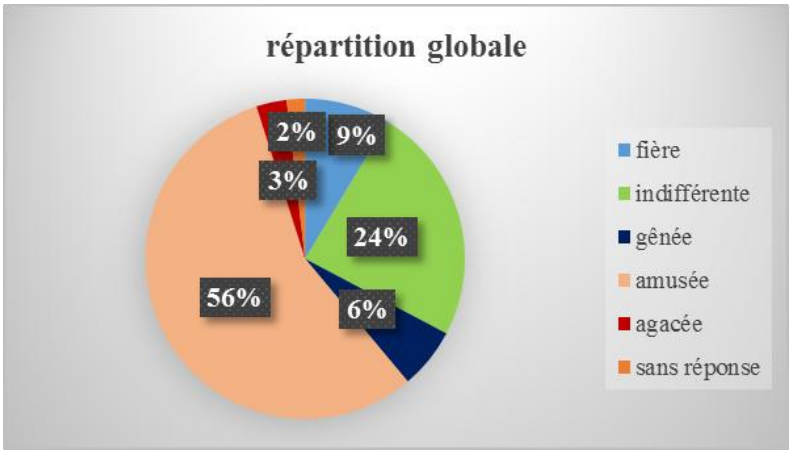

Figure 21 : Q25 : Quand vous entendez des gens de votre famille parler avec un accent vaudois, êtes-vous...

Nous constatons un score très important de la réponse « amusée » qui représente plus de la moitié des enquêtées (56%). Une enquêtée sur quatre (24%) se dit « indifférente ». 9% des enquêtées admettent un sentiment de fierté à entendre l'un des membres de leur famille parlant avec l'accent vaudois. En revanche, les réponses révélant une attitude dépréciative apparaissent avec des scores très bas : 6% pour « gênée » et 3% pour « agacée ». Enfin, le score des non-réponses ne dépasse pas 2%. Nos résultats et ceux de Singy sont classés dans le même ordre mais avec des proportions différentes. Le score de la réponse « amusée » chez nous est environ le double de la réponse « indifférente », tandis que chez Singy leur score est presque identique (39,7% et 39,2%). La réponse « gênée » affiche, chez nous, un score double de celui de la réponse « agacée » alors que, chez Singy elles obtenaient des scores identiques (3,6%).

2.1.1.7. Septième indicateur

Le septième indicateur vise à évaluer le jugement des enquêtées sur la qualité de leur parler régional. Nous avons demandé aux enquêtées d'indiquer la qualité du français parlé en Suisse romande en proposant quatre choix : « médiocre », « moyenne », « bonne » et « très bonne ». La répartition globale des réponses se présente comme ci-dessous :

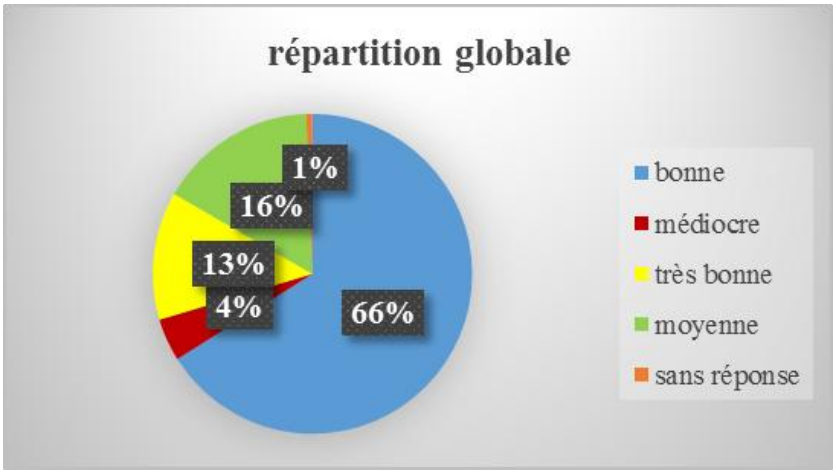

Figure 22 : Q3 : Selon vous, le français parlé en Suisse romande est plutôt de qualité...

Une majorité des enquêtées jugent plutôt « bonne » la qualité du français parlé en Suisse romande avec un score de 66%. Les scores de « moyenne » et « très bonne » qualité sont très proches avec 16% et 13%. Seulement 4% des enquêtées jugent la qualité « médiocre ». Nous notons le taux très faible des non-réponses avec le score 1%. Nos résultats sont absolument différents de ceux de Singy. Il semble que les personnes que nous avons interrogées jugent la qualité du français parlé en Suisse romande d'une façon moins dépréciative que celles interrogées par Singy. La réponse la plus souvent choisie par nos enquêtées est celle de « bonne », alors que c'est « moyenne » qui apparaît chez Singy (54,9%). En ce qui concerne le choix qui signale la dépréciation régiolectale, « médiocre », il est en dernière position de nos résultats alors qu'il est, chez Singy, en avant dernière position (avec 9,9%), devant « très bonne ».

2.1.1.8. Huitième indicateur

Le huitième indicateur que nous présenterons est différent des indicateurs précédents car cet indicateur n'a pas pour but d'évaluer la dépréciation régiolectale chez les Vaudoises. Il vise à connaître dans quelle mesure la tendance à la dépréciation régionale établit pour les Vaudoises elles-mêmes une réalité perceptible dans le canton de Vaud. Nous avons demandé aux enquêtées de dire si elles remarquent, dans leur entourage, des caractéristiques susceptibles de signaler une tendance à la dépréciation régiolectale. Cet indicateur comporte deux volets. Le premier tend à saisir la perception de l'effacement des traces régiolectales. Si les sujets ont tendance à essayer d'effacer toute trace régiolectale dans leur parler, surtout leur accent, on peut faire l'hypothèse de l'existence

d'une variété plus prestigieuse à leurs yeux. Le deuxième volet essaye de cerner la perception des enquêtées quant à l'existence d'éventuelles catégories de personnes qui seraient plus disposées à converger vers cette façon de parler plus prestigieuse.

a) Premier volet

Les résultats à la première question se répartissent comme suit :

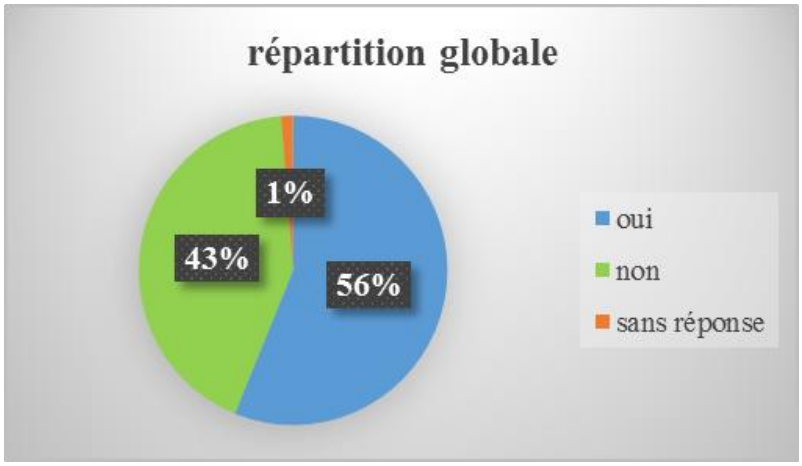

Figure 23 : Q23 : Y a-t-il des Vaudois-es qui essaient de perdre leur accent?

La plupart des enquêtées (56%) expriment l'opinion qu'il existe des Vaudois ou des Vaudoises qui tentent de perdre leur accent, alors que beaucoup d'enquêtées (43%) ont une opinion contraire. Seulement 1% des enquêtées ne donne pas de réponse. Chez nos enquêtées, l'écart entre le groupe qui affirme la tendance à effacer l'accent régional et le groupe qui la nie est faible. En revanche, cette différence est beaucoup plus importante chez Singy. Près de 80% des personnes interrogées mentionnent cette propension à effacer l'accent régional chez les Vaudois ou les Vaudoises et un peu plus de 17% disent le contraire.

b) Second volet

Le second volet se fonde sur une question qui invite les enquêtées, ayant répondu par l'affirmative à la question précédente, à citer la catégorie socioprofessionnelle la plus déterminée à effacer l'accent régional. Nous avons proposé cinq catégories dont chacune était une représentation-type des différentes couches sociales de notre échantillon. A noter

que nous avons ajouté une catégorie « autre » dans notre enquête tandis que celle de Singy ne la proposait pas. Voici les résultats de cette question :

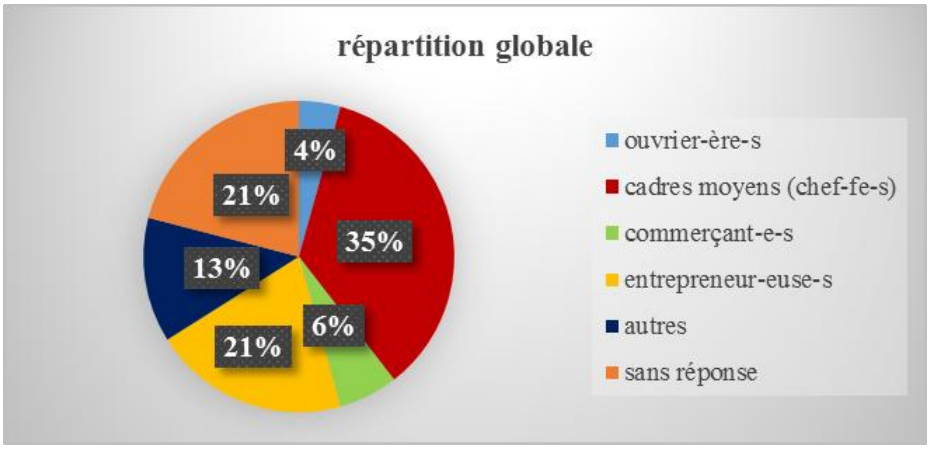

Figure 24 : Q24 : Si oui, ce serait plutôt un comportement propre aux...

Les résultats révèlent que les cadres moyens sont perçus comme la catégorie socioprofessionnelle la plus encline à l'effacement de l'accent régional (35%). Suivent les entrepreneurs, 21% des réponses, à égalité avec les « sans réponse ». La catégorie « autre » que nous avons ajouté, représente 13% des réponses. Seules 6% des enquêtées mentionnent les commerçants et 4% les ouvriers. Nous avons obtenu des résultats plutôt semblables à ceux de Singy, au niveau de l'ordre des scores des réponses. Mais le score de la catégorie « cadres moyens » chez Singy est presque le double du nôtre. A l'inverse, le score de la catégorie « ouvrier-ère » chez Singy est la moitié du nôtre. Nous constatons que notre taux de non-réponses (21%) est très élevé par rapport à celui de Singy qui n'était que de 3,1%.

2.1.1.9. Neuvième indicateur

Le neuvième indicateur, à l'instar du huitième, vise à observer dans quelle mesure nos sujets estiment la pratique linguistique des Vaudoises moins empreinte de traces régiolectales que celle de leurs semblables masculins. Selon les travaux classiques en sociolinguistique en effet, les femmes, particulièrement dans les classes moyennes, représentent un groupe qui a tendance à imiter les modèles de prestige. Cet indicateur comporte deux questions fermées dont la première concerne la fréquence de l'emploi des régionalismes lexicaux. Les enquêtées ont été invitées à nous dire si, d'après leur expérience personnelle, elles remarquaient que les hommes utilisaient plus de mots vaudois

que les femmes. La deuxième question met en évidence l'élément le plus fréquemment cité par nos enquêtées pour caractériser le régiolecte vaudois.

a) Premier volet

Les résultats globaux à la première question apparaissent dans le diagramme ci-dessous :

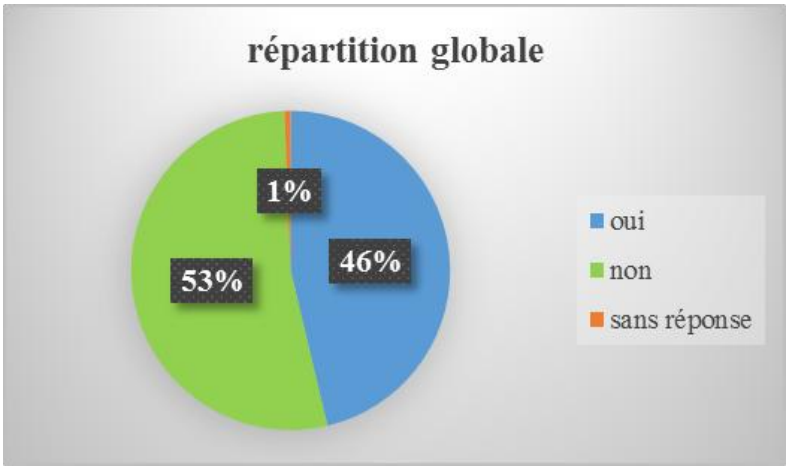

Figure 25 : Q37 : Selon vous, les hommes utilisent-ils plus de mots vaudois que les femmes?

Une majorité des enquêtées (53%) pensent que les hommes n'utilisent pas plus de mots vaudois que les femmes, alors que 46% des enquêtées croient le contraire. Le taux de non-réponses n'est que de 1%. Nos résultats sont identiques au niveau de l'ordre des réponses à ceux de Singy, de même, la proportion des pourcentages n'est pas très différente.

b) Second volet

Le second volet se fonde sur la même question fermée qui porte cette fois sur l'accent régional. Nous avons demandé aux enquêtées de considérer qui, entre les femmes vaudoises et les hommes vaudois, semblent avoir le plus d'accent. Les résultats sont les suivants :

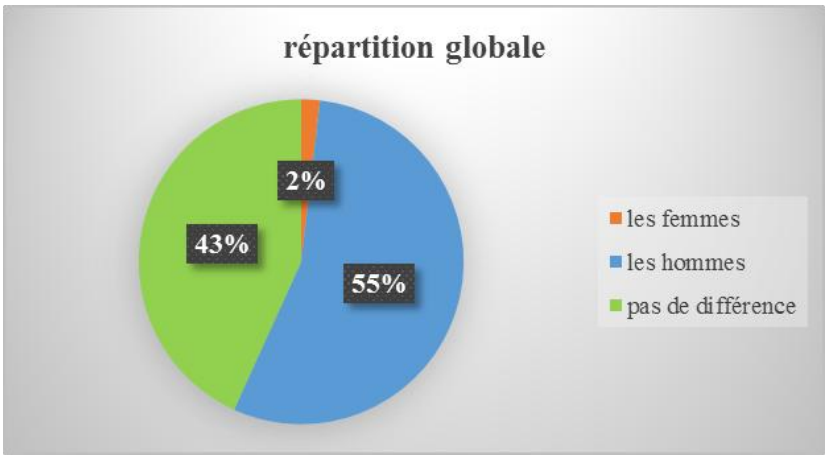

Figure 26 : Q31 : Parmi les Vaudois-es, qui, selon vous, a le plus d'accent?

Plus de la moitié de nos enquêtées (55%) jugent que les hommes ont plus d'accent que les femmes. Un nombre important des enquêtées (43%) affirme qu'il n'y a pas de différence au niveau de l'accent régional entre les femmes et les hommes. Seules 2% des enquêtées répondent que les femmes ont plus d'accent que les hommes. Le taux de non-réponses est nul. Il nous a paru intéressant d'observer que l'écart entre les femmes et les hommes est assez important. Ce résultat s'explique peut-être par le fait que l'échantillon est entièrement féminin. Nos résultats sont plutôt différents de ceux de Singy. Près de 70% des enquêtés, chez Singy, assurent qu'il n'y a pas de différence entre les femmes et les hommes. Le reste (30%) est réparti de façon très différente : 27,7% pensent que les hommes ont plus d'accent que les femmes, 2,3% pour le contraire et 0,3 pour les non-réponses.

2.1.2. La valorisation régiolectale

Après avoir exposé plusieurs indicateurs concernant la dépréciation régiolectale, nous étudierons maintenant ceux qui indiquent la valorisation régiolectale.

2.1.2.1. Premier indicateur

Le premier indicateur concerne l'évaluation des liens entre la maitrise du français et les traces régiolectales. Le but de cet indicateur est de savoir si, dans l'esprit de nos enquêtées, les traces régiolectales – l'accent vaudois – peuvent constituer ou non un désavantage en comparaison d'un usage du français standard. Nous avons demandé aux

enquêtées de répondre à une question fermée : « Peut-on très bien parler le français avec un fort accent vaudois ? ». Voici les résultats illustrés par le diagramme suivant :

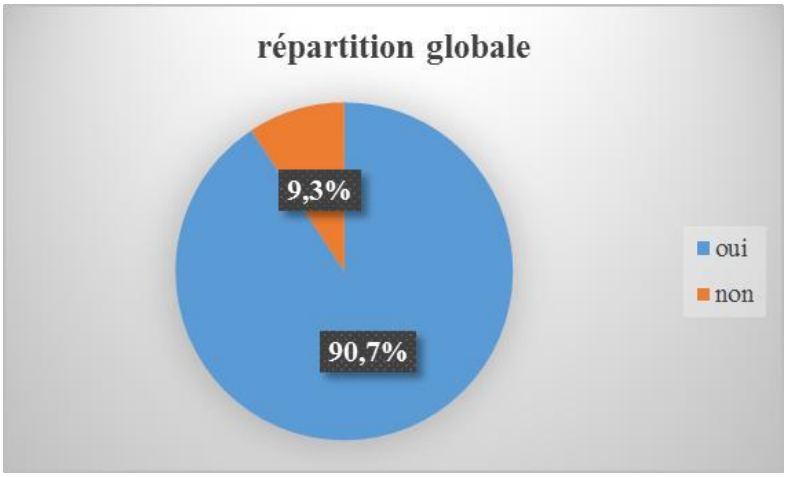

Figure 27 : Q29 : Peut-on très bien parler le français avec un fort accent vaudois?

Les résultats montrent qu'une très grande majorité des enquêtées (90,7%) affirment nettement la possibilité de parler très bien le français avec un fort accent vaudois. Seules 9,3% des enquêtées disent le contraire. Les résultats de Singy montrent la même tendance : plus de 85% des enquêtés acceptent cette possibilité, alors que près de 14% la refusent.

2.1.2.2. Deuxième indicateur

Nous pensons que la valorisation correspond à un certain sentiment de fierté. Ce deuxième indicateur vise donc à évaluer dans quelles mesure nos enquêtées considèrent pouvoir être fières de leur parler. Les enquêtées ont été invitées à répondre à une question fermée. Les résultats se présentent comme suit :

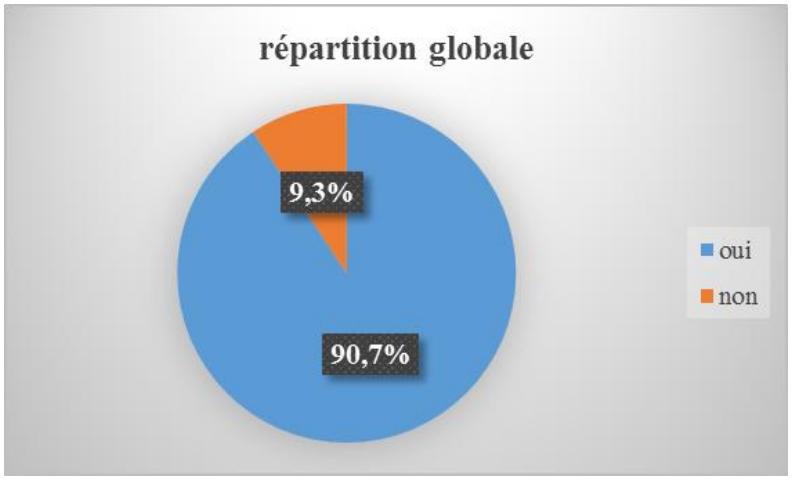

Figure 28 : Q28 : Les Vaudois-es peuvent-ils/elles être fier-ère-s de leur parler?

Nous avons obtenu absolument les mêmes résultats que le premier indicateur. Une très grande majorité des enquêtées (90,7%) pensent nettement que les Vaudois peuvent se sentir fiers de leur parler régional. Seules 9,3% des enquêtées disent le contraire. Les résultats de Singy montrent une tendance comparable. Plus de trois quarts de ses enquêtés donnent une réponse positive, tandis qu'environ 20% répondent négativement. Le taux de non-réponses est de 4%.

2.1.2.3. Troisième indicateur

Le troisième indicateur se fonde sur l'usage volontaire des régionalismes comme trace de leur valorisation. Nous avons demandé aux enquêtées, par une question fermée, de dire si elles utilisent quelquefois des régionalismes lexicaux afin de signaler leur identité vaudoise. Les résultats apparaissent dans le diagramme suivant :

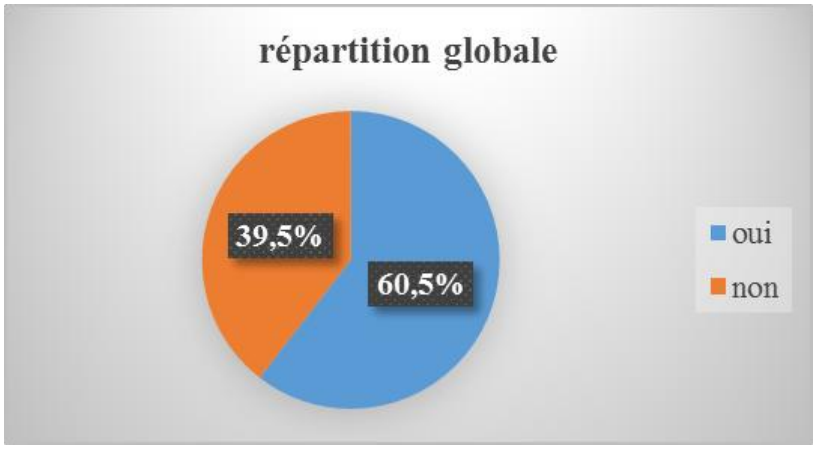

Figure 29 : Q41 : Utilisez-vous quelquefois des mots vaudois pour affirmer votre identité de Vaudois-e?

60,5% des enquêtées, soit trois personnes sur cinq, revendiquent l'utilisation des régionalismes lexicaux pour affirmer leur identité vaudoise. Cela veut dire que l'individuation linguistique volontaire paraît bien être une pratique effective pour la plupart. Nous résultats sont identique à ceux de Singy.

2.1.2.4. Quatrième indicateur

Le dernier indicateur de valorisation régiolectale repose sur une série de questions visant à évaluer le degré de considération des régionalismes lexicaux, parmi lesquels certains peuvent révéler un caractère emblématique. Nous avons proposé aux enquêtées

quatre questions ayant chacune deux réponses possibles : un régionalisme ou le standard français correspondant. Les enquêtées devaient dire si l'un des deux leur paraissait plus correct que l'autre ou non.

a) Premier volet : la paire « soixante-dix » / « septante »

La première paire proposée aux enquêtées renvoie au régionalisme « septante » et à son correspondant standard « soixante-dix ». Les résultats se répartissent comme suit :

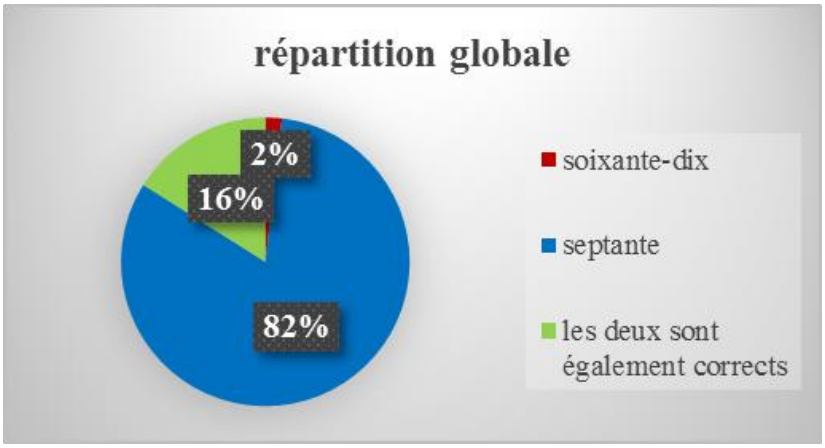

Figure 30 : Q33 : Est-il plus correct de dire pour le nombre 70...

Les résultats montrent que plus de 80% des enquêtées considèrent la forme locale plus correcte que « soixante-dix ». 16% considèrent que les deux termes sont corrects, alors que seules 2% favorisent le français standard en estimant « soixante-dix » plus correct que « septante ». Nos résultats sont identiques à ceux de Singy au niveau de l'ordre de réponses citées par les personnes interrogées. Cependant, chez nous, la proposition « septante » obtient un score supérieur à celui de Singy qui est à 57%. La proposition « les deux sont également corrects », chez nous, a un score inférieur à celui de Singy (38%). Enfin, la proposition « soixante-dix » a un score presque identique à celui de Singy (3,9%). Nous pouvons effectivement remarquer que dans notre étude et celle de Singy, le succès de la lexie régionale.

b) Deuxième volet : la paire « déjeuner » / « dîner »

La deuxième paire proposée aux enquêtées renvoie au repas de midi. Nous avons fourni le régionalisme « dîner » et son correspondant standard français « déjeuner ». Les résultats se présentent comme suit :

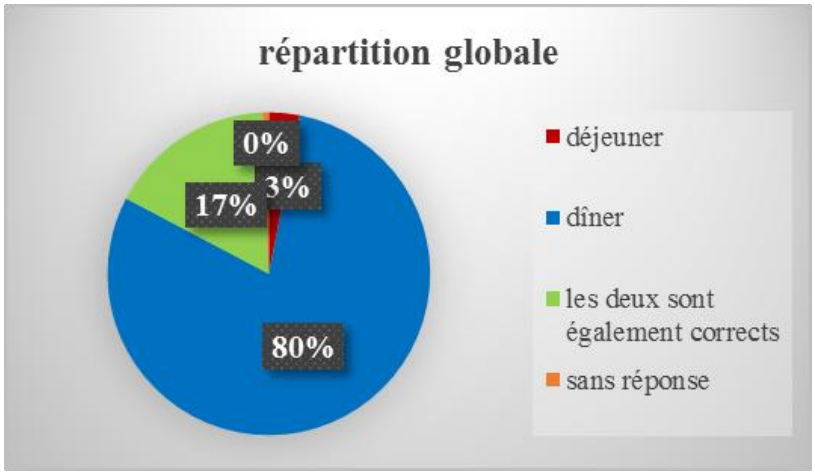

Figure 31 : Q34 : Est-il plus correct de dire pour le repas de midi...

Une très grande majorité des enquêtées (80%) considèrent que le terme régional « dîner » est plus correcte que le terme « déjeuner », avec un score deux fois plus haut que celui de Singy qui n'est que de 46%. L'acceptation de la lexie régionale apparaît encore plus nettement. Les réponses « les deux termes sont corrects » représentent 17%, moitié moins que chez Singy qui obtient plus de 35%. Seules 3% des enquêtées répondent « déjeuner » contre 18,3% chez Singy. Le taux de non-réponses, chez nous et chez Singy, est très faible.

c) Troisième volet : la paire « serpillière » / « panosse »

La troisième paire proposée aux enquêtées renvoie au torchon que l'on utilise pour le nettoyage des sols. Nous avons fourni le régionalisme « panosse » et le français standard « serpillière ». Les résultats se présentent comme suit :

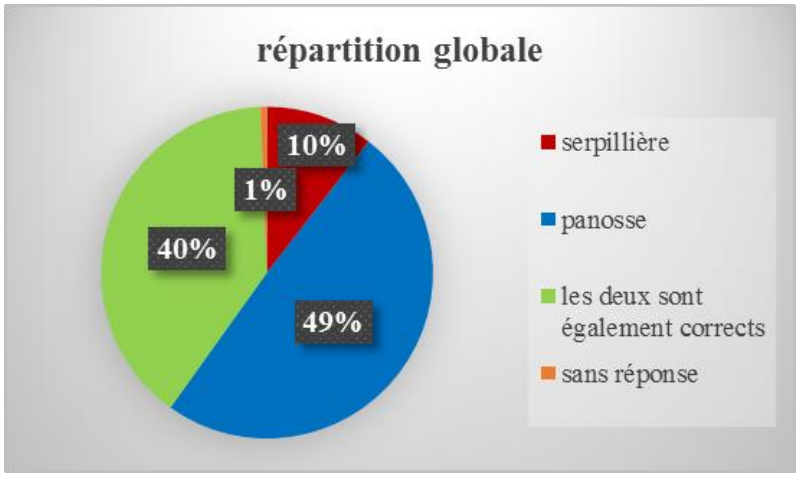

Figure 32 : Q35 : Est-il plus correct de dire pour le chiffon à nettoyer par terre...

C'est toujours le régionalisme qui est préféré par les enquêtées car environ la moitié d'entre elles (49%) choisit « panosse » pour le torchon à nettoyer des sols. Les enquêtées considèrent pour 40% que les deux termes sont également corrects. Seules 10% des enquêtées favorisent le terme du français standard « serpillière ». Le taux de non-réponses est très faible. Ces résultats sont très différents de ceux de Singy, où le régionalisme est loin d'avoir la faveur de ses enquêtés. Seuls 9% sélectionnent le terme régional « panosse », alors que 67% choisissent le terme standard « serpillière ». Par ailleurs, moins de 24% estiment les deux termes aussi corrects l'un que l'autre.

d) Quatrième volet : la paire « tomber » / « déguiller »

La quatrième et dernière paire proposée aux enquêtées renvoie au terme du français standard « tomber » et son correspondant régional « déguiller ». Les résultats se répartissent comme ci-dessous :

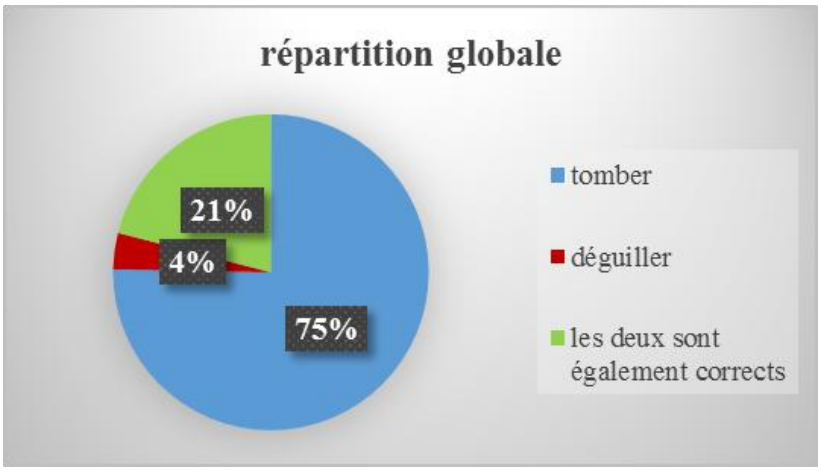

Figure 33 : Q36 : Est-il plus correct de dire lorsqu'on chute...

A l'inverse des trois cas précédents, le régionalisme semble correct à seulement 4% des enquêtées. Le terme du français standard « tomber » bénéficie d'un score (75%) très important. 21% des enquêtées estiment les deux termes aussi corrects l'un que l'autre. Chez nous et chez Singy, le terme standard « tomber » est sélectionné plus fréquemment et obtient le score le plus important. Les choix « déguiller » et « les deux termes sont corrects » obtiennent chez nous des scores presque deux fois plus haut que ceux de Singy.

2.2. Traitement de l'hypothèse 4

Cette hypothèse est créée pour évaluer dans quelle mesure les Vaudoises, ou du moins une partie d'entre elles, sont en proie à un certain sentiment d'infériorité linguistique à l'endroit de leurs voisins français. Nous retenons cinq indicateurs et montrons les résultats ci-après.

2.2.1. Premier indicateur

Le premier indicateur repose sur deux questions invitant nos enquêtées à indiquer la nature du sentiment que peuvent avoir, selon elles, les locuteurs vaudois dans certaines situations d'interaction. Deux situations différentes ont été proposées : 1) un Romand ou une Romande face à un locuteur ou une locutrice de nationalité française 2) un Romand ou une Romande face à un locuteur ou une locutrice de nationalité belge.

a) Premier volet

Ce premier volet porte sur la situation interactive d'un Romand ou d'une Romande face à un Français ou une Française ayant la même situation socioprofessionnelle. Les résultats relatifs au sentiment que nos enquêtées attribuent au Romand ou à la Romande se répartissent comme ci-dessous :

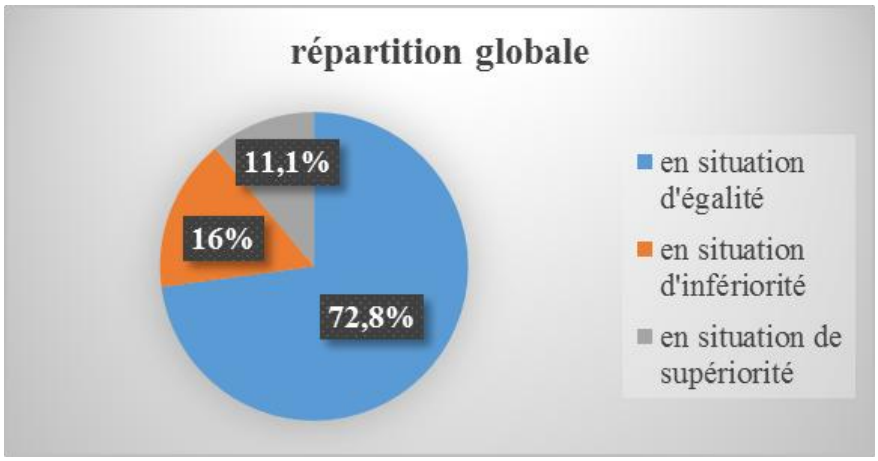

Figure 34 : Q11 : Face à un-e Français-e ayant la même profession, un-e Romand-e se sent-il/elle par rapport à sa façon de parler...

Le score (16%) des enquêtées qui considèrent que, dans la situation présentée, le Romand ou la Romande se sent en situation d'infériorité, diminue de moitié par rapport à celui de Singy. Plus de 10% des enquêtées choisissent, au contraire, le sentiment de supériorité, alors que plus de 70% d'entre elles citent la situation d'égalité. Les résultats de Singy montrent une tendance comparable avec une différence notable toutefois : 30% ressentent un sentiment d'infériorité face à un Français ou une Française chez Singy, elles ne sont plus que 16% chez nous.

b) Second volet

Ce second volet porte sur la situation interactive d'un Romand ou d'une Romande face à un locuteur belge ou une locutrice belge ayant la même condition sociale. Il a été élaboré pour savoir si le sentiment d'insécurité est modifié en fonction de l'origine de l'interlocuteur. Les résultats se présentent dans le diagramme suivant :

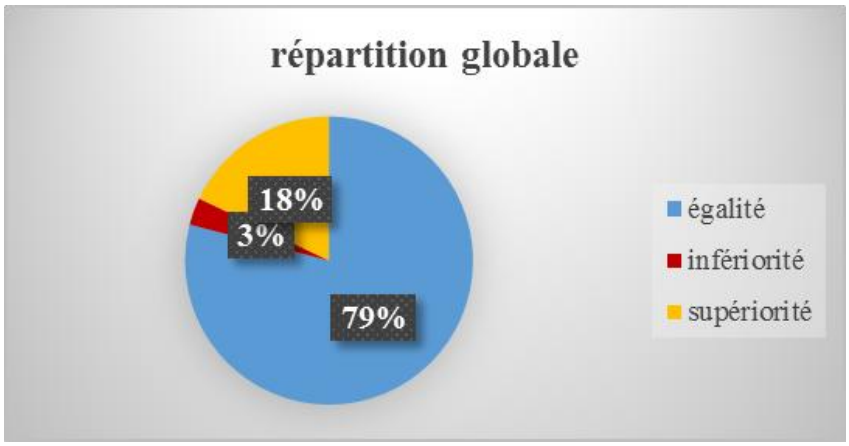

Figure 35 : Q12 : Face à un-e Belge ayant la même profession, un-e Romand-e se sent-il/elle par rapport à sa façon de parler en situation de...

Nous avons obtenu des résultats qui révèlent l'incidence exercée sur les réponses par l'origine de l'interlocuteur ou l'interlocutrice. Seules 3% des enquêtées jugent le Romand ou la Romande en situation d'infériorité face à un locuteur belge ou une locutrice belge, alors qu'elles étaient plus de 15% à répondre dans ce sens lorsqu'il s'agissait d'un Français ou une Française. Par ailleurs, le sentiment de supériorité linguistique ne représente que 10% dans le cadre d'une conversation avec un Français ou une Française mais 18% en face d'un Belge ou d'une Belge. Les résultats de Singy montrent une tendance comparable mais avec une amplitude plus grande.

2.2.2. Deuxième indicateur

Le deuxième indicateur se fonde sur la nature du jugement que des Français ou des francophones hors de France – Belges – portent sur le régiolecte vaudois. Le but de cet indicateur est de révéler le sentiment d'infériorité linguistique manifesté par certaines Vaudoises à l'endroit des Français ou des Belges. Deux questions distinctes ont été proposées comme suit :

a) Premier volet

Nous avons demandé aux enquêtées de préciser si, globalement, les Français ou les Françaises jugent le parler des Romands ou des Romandes – et en particulier des Vaudois ou des Vaudoises – d'une façon dépréciative ou, au contraire, plutôt bienveillante et respectueuse des caractéristiques régiolectales.

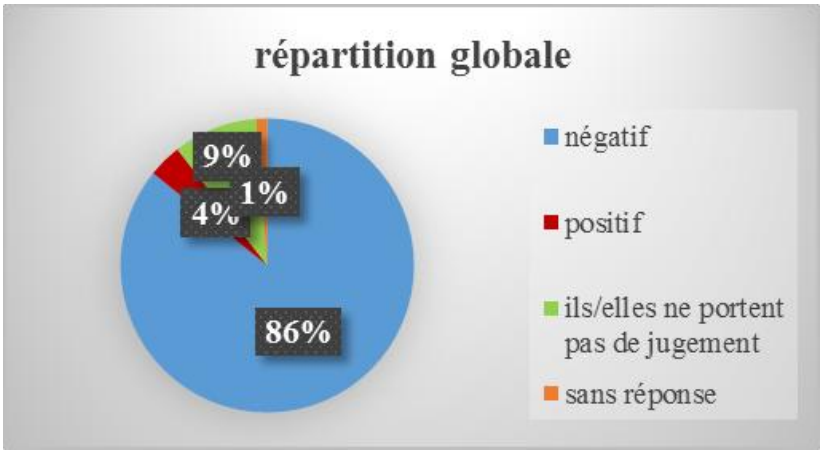

Figure 36 : Q32 : Le jugement que portent les Français-es en général sur le parler des Romands-es, et en particulier des Vaudois-es, est plutôt...

Les résultats montrent qu'une très grande majorité (86%) considère que les Français ou les Française portent un jugement défavorable sur le parler vaudois, alors que seulement 4% des enquêtées émettent un jugement positif. Les résultats de Singy affichent une tendance identique.

b) Second volet

Le second volet n'est qu'un exercice de comparaison, identique dans son principe, à celui utilisé pour élaborer l'indicateur précédent. Le but est d'évaluer le caractère orienté du sentiment d'infériorité linguistique nourri par une partie des Vaudoises, en imaginant une situation avec un Belge ou une Belge.

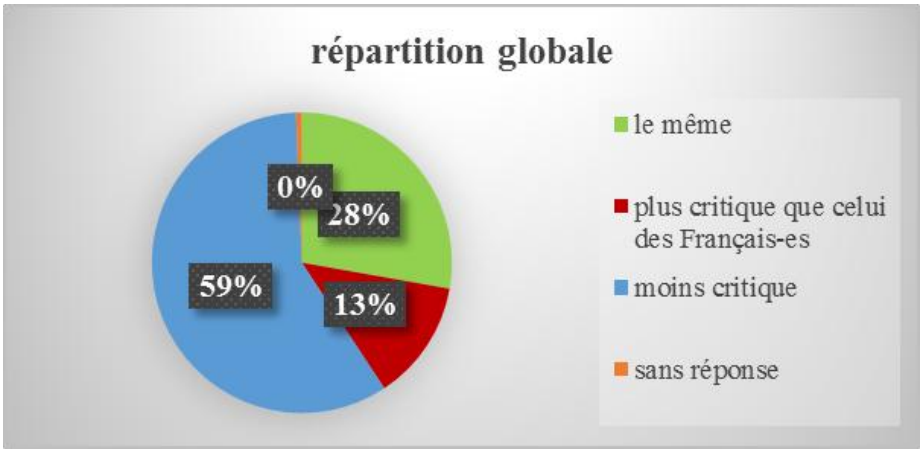

Figure 37 : Q14 : À votre avis, le jugement des Belges sur le parler des Vaudois-es est...

Les résultats montrent que la plupart de nos enquêtées (59%) tendent à croire que les Belges jugent le parler vaudois avec plus de bienveillance que ne le font les Français ou les Françaises, alors que 28% des enquêtées admettent, au contraire, que les Belges jugent plus négativement les régiolectes romands que les Français ou les Françaises. Les résultats de Singy présentent une tendance identique.

2.2.3. Troisième indicateur

Le troisième indicateur repose sur les réponses à deux questions visant à témoigner de l'attitude que nos enquêtées disent adopter, quant à leur propre accent, devant les locuteurs français. La première question a été élaborée pour mettre d'abord les enquêtées en situation de confiance. En effet, cet indicateur exige, par son contenu, des

réponses relativement embarrassantes. C'est-à-dire que les enquêtées doivent rendre compte d'un comportement personnel tel que l'effacement conscient de leur accent devant un tiers afin de se mettre en valeur. C'est avec la deuxième question présentée plus loin que nous avons réellement testé l'hypothèse. Commençons par étudier les résultats à la première question avec le diagramme suivant :

a) Premier volet

Les enquêtées ont été priées de répondre à la question fermée ci-dessous :

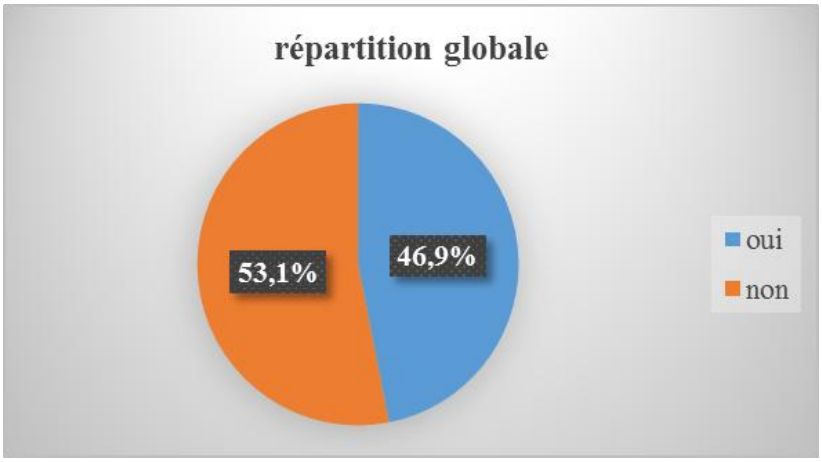

Figure 38 : Q26 : Est-il vrai que certain-e-s Suisses essaient d'effacer leur accent lorsqu'ils/elles sont devant des Français-es?

Les résultats montrent un score presque égal entre les réponses affirmatives et négatives. Les résultats de Singy sont différents des nôtres. Plus des trois quarts de ses enquêtés sont d'accord alors que 20% nient ce comportement.

b) Second volet

Après avoir révélé leur opinion sur le comportement de tiers, les enquêtées étaient invitées à s'exprimer sur leur propre comportement face à des Français ou des Françaises. Nous leurs avons demandé de dire si oui ou non elles avaient déjà tenté d'effacer leur accent devant des Français ou des Françaises. Les réponses sont illustrées dans le diagramme suivant :

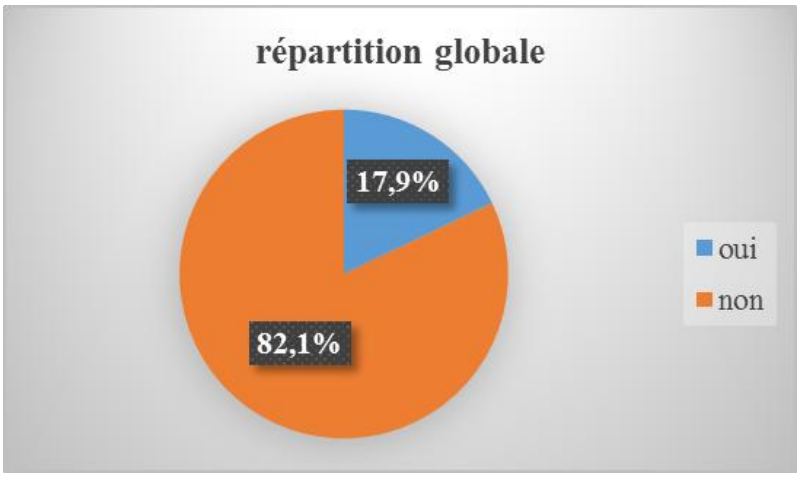

Figure 39 : Q27 : Vous-même, l'avez-vous déjà fait?

Une très forte majorité, plus de 80%, répond par la négative. Seule une enquêtée sur cinq (17,9%) admet avoir déjà essayé de dissimuler son accent. Les résultats de Singy montrent une tendance identique.

2.2.4. Quatrième indicateur

Le quatrième indicateur repose sur une question de nature projective. Nous avons demandé aux enquêtées de répondre à une question très générale dont les termes les incitaient à réaliser une comparaison, en termes de qualité, entre la pratique linguistique des Vaudois ou des Vaudoises et celle des Français ou des Françaises. Cet indicateur se base sur une question fermée à trois choix : mieux, moins bien, aussi bien. Les réponses à cette question se répartissent de la façon suivante :

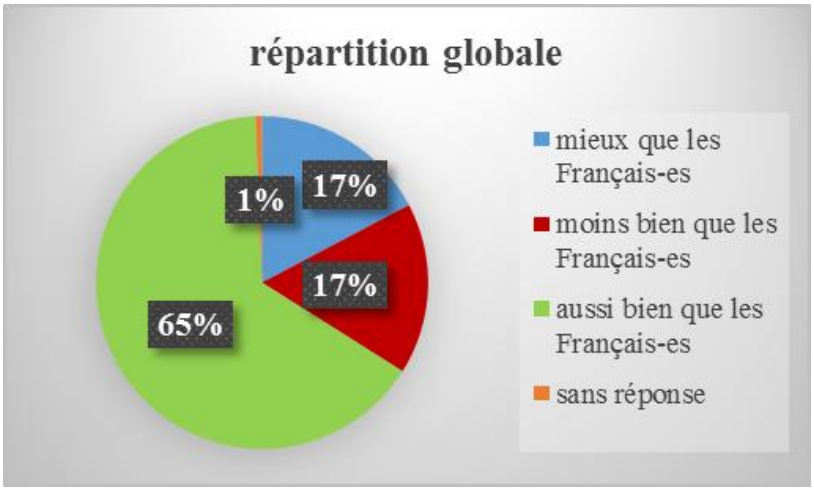

Figure 40 : Q30 : À votre avis, les Vaudois-es parlent plutôt...

Une grand majorité des enquêtées (65%) affirment que la qualité du français parlé par les Vaudois ou les Vaudoises n'est en rien inférieure à celle du français parlé par les Français ou les Françaises. Les scores attachés à des opinions contraires sont très inférieurs. Autrement dit, 17% des enquêtées pensent que les Vaudois ou les Vaudoises parlent plutôt « mieux » que les Français ou les Françaises, même score pour « moins bien ». Les résultats de Singy présentent la même tendance mais avec une grande différence entre « mieux » (2,8%) et « moins bien » (41,9%).

2.2.5. Cinquième indicateur

Le cinquième et dernier indicateur de l'hypothèse 4 est élaboré pour examiner comment les enquêtées réagiraient aux publicités françaises mettant en scène leur accent vaudois. Nous supposons que les enquêtées qui tendent à avoir un sentiment d'infériorité linguistique, manifesteraient une certaines susceptibilité sur ce sujet. Les enquêtées ont été invitées à répondre à une question fermée avec six réponses proposées : indifférente, gênée, amusée, agacée, furieuse et fière (nous avons ajouté cette dernière). Les résultats se présentent comme suit :

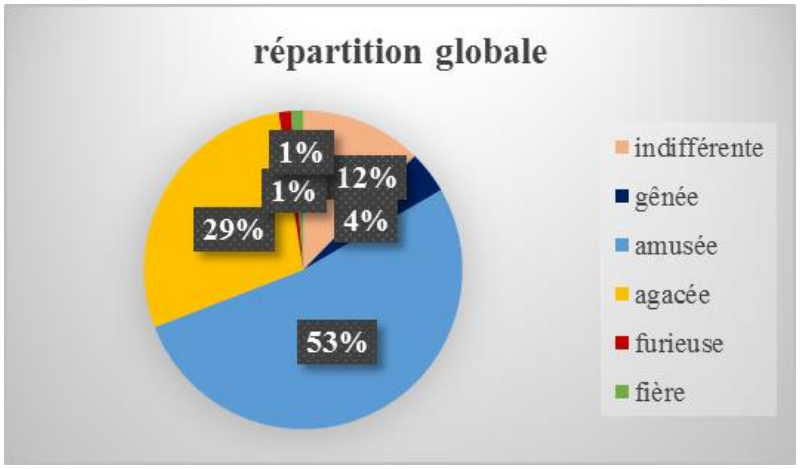

Figure 41 : Q5 : Quand vous voyez une publicité française qui utilise l'accent "suisse", vous êtes plutôt...

Ce genre de message publicitaire semble faire réagir une grande majorité des enquêtées. Seules 12% d'entre elles annoncent être plutôt indifférentes. Côté positif, 53% se disent plutôt amusées et 1% se déclarent fières. Côté négatif, près de 34% avouent des sentiments désagréables, surtout de l'agacement (29%), de la gêne (4%) et de la fureur (1%). Les résultats de Singy montrent réellement une tendance identique.

3. Centre et périphérie à l'échelle du Pays de Vaud

3.1. Traitement de l'hypothèse 6

L'hypothèse 6 fait référence aux rapports qu'entretiennent les locutrices vaudoises avec leur régiolecte. D'une part, il vise à nous permettre d'observer dans quelle proportion le poids de Lausanne est de nature à faire de la classe socio-spatiale qu'elle constitue un espace de référence local. D'autre part, il tente d'évaluer les « réactions de classe socio-spatiale » que peuvent être susceptibles de manifester les locutrices vaudoises résidant en dehors de la capitale vaudoise. En outre, cette dernière hypothèse postule une certaine similitude entre les conséquences du rapport Centre-Périphérie à l'échelle de l'espace francophone et celles de ce même rapport à l'échelle du canton de Vaud. Par conséquent, la mise en évidence d'une telle similitude suppose l'attestation au sein de notre population des deux types de manifestations suivants :

- un large accord pour reconnaître à Lausanne – l'élément central à l'échelle du canton de Vaud – le statut d'espace de référence linguistique,
- une tendance chez une partie des locutrices vaudoises non lausannoise à nourrir un certain sentiment d'infériorité linguistique à l'endroit des locutrices lausannoises.

Nous présenterons cinq indicateurs dont les trois premiers sont élaborés pour définir le territoire que nos enquêtées considèrent, dans le canton de Vaud, comme l'espace de référence linguistique. Les deux derniers ont été créés pour rendre compte du sentiment d'infériorité linguistique que pourraient nourrir, à l'endroit des Lausannois, certaines Vaudoises installées en dehors de la capitale.

3.1.1. Premier indicateur

Le premier indicateur se fonde sur deux questions ouvertes ayant pour but d'évaluer dans quelle mesure nos enquêtées attribuent à la variété lausannoise un plus grand prestige qu'à d'autres variétés romandes. Les enquêtées ont été invitées à indiquer la présence du meilleur français, premièrement en Suisse romande et deuxièmement dans le canton de Vaud.

a) Premier volet

Les réponses que les enquêtées ont émises pour désigner, en Suisse romande, l'endroit attestant du meilleur français, apparaissent dans le diagramme suivant :

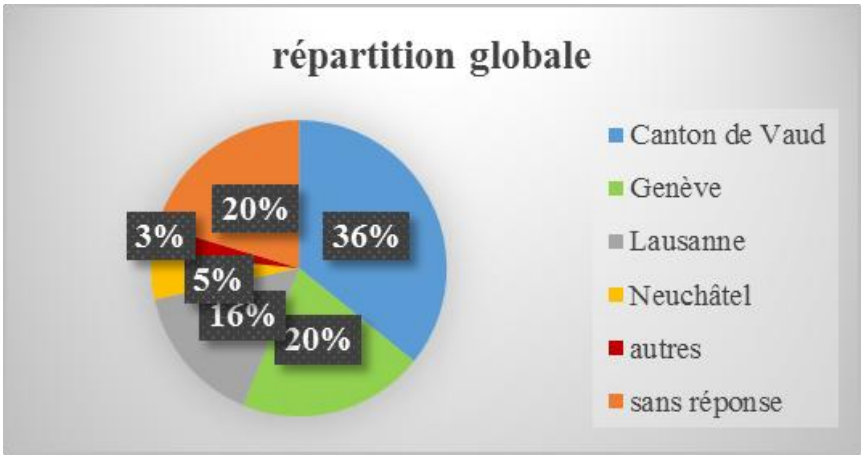

Figure 42 : Q7 : Où parle-t-on le mieux le français en Suisse romande ?

Les résultats montrent que le canton de Vaud a été le plus cité par nos enquêtées (36%). En deuxième position, c'est Genève qui a la faveur des enquêtées avec 20%. Ce score est par ailleurs identique à celui des non-réponses. Rappelons les résultats observés lors du traitement de la question priant les enquêtées de désigner, à l'échelle francophone, le lieu qui atteste du meilleur français, le score des non-réponses est à peu près identique. Les enquêtées ont émis à peu près les mêmes réserves qu'à la question 6. Suivant de près, Lausanne est désignée par 16% des enquêtées. Loin derrière, Neuchâtel n'est citée que par 5% des enquêtées. La catégorie « autres » rassemble les réponses diverses : Jura, Valais, Fribourg et Montreux. Par contre la catégorie « Canton de Vaud » n'apparaît pas chez Singy, alors que Neuchâtel est citée pour 29,7% et Lausanne pour 12,7%. Cependant, si nous ne tenons pas compte de la catégorie « canton de Vaud », Genève occupe la première position chez nous et chez Singy.

b) Second volet

Les lieux, dans le canton de Vaud, perçus comme espace où le français est mieux parlé se répartissent ainsi :

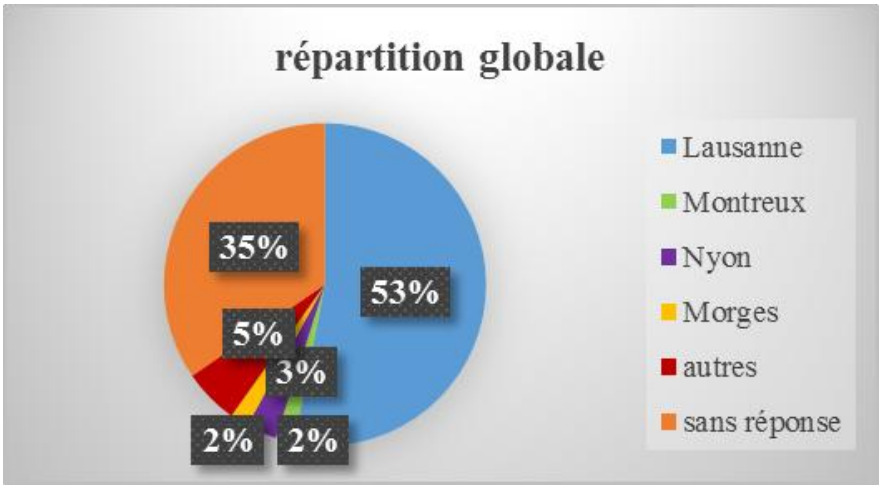

Figure 43 : Q8 : Où parle-t-on le mieux le français dans le canton de Vaud ?

Les résultats montrent que plus de 50% des enquêtées considèrent que le meilleur français du canton de Vaud se trouve à Lausanne. Les non-réponses représentent également un score important (35%) avec les mêmes réserves qu'à la question précédente. La catégorie « autres » rassemble des réponses éparses telles que Vevey, Rolle, Coppet, etc. en réunissant 5% des enquêtées. Les autres villes citées par les enquêtées montrent des scores très faibles : Nyon (3%), Morges (2%) et Montreux (2%). Les résultats de Singy présentent une tendance identique.

3.1.2. Deuxième indicateur

Etant donné que nos enquêtées semblent préférer leur régiolecte, nous pouvons supposer qu'un usage aura d'autant plus de chance de se voir munie d'un certain prestige qu'il sera non porteur de ces traces. Ce deuxième indicateur se fonde sur deux questions fermées visant à évaluer dans quelle mesure les enquêtées estiment le parler lausannois moins « entaché » de marques régiolectales que les autres pratiques dans le canton de Vaud.

a) Premier volet

La première question vise à déterminer la perception de l'usage des régionalismes par les Lausannois ou les Lausannoises.

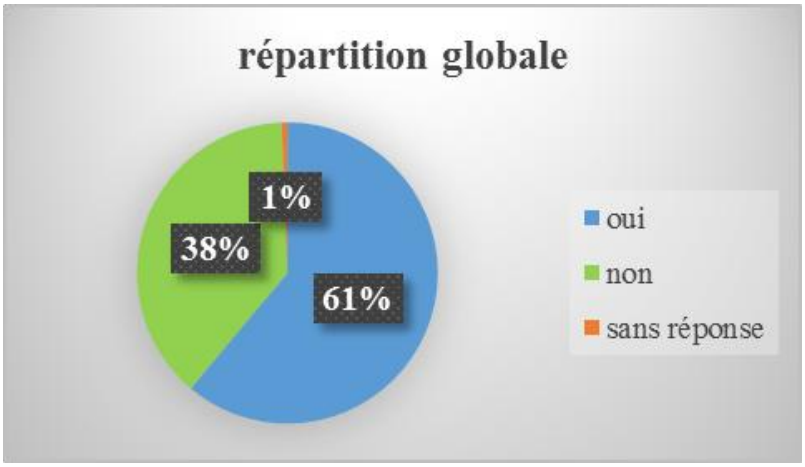

Figure 44 : Q21 : Selon vous, les Lausannois-es utilisent-ils/elles plutôt moins de mots vaudois que les autres habitants de canton?

Les résultats montrent qu'une nette majorité des enquêtées (61%) l'affirment. Notons néanmoins que 38% des enquêtées pensent le contraire. Les résultats de Singy montrent une tendance identique.

b) Second volet

La deuxième question, identique à la précédente, porte sur l'accent régional.

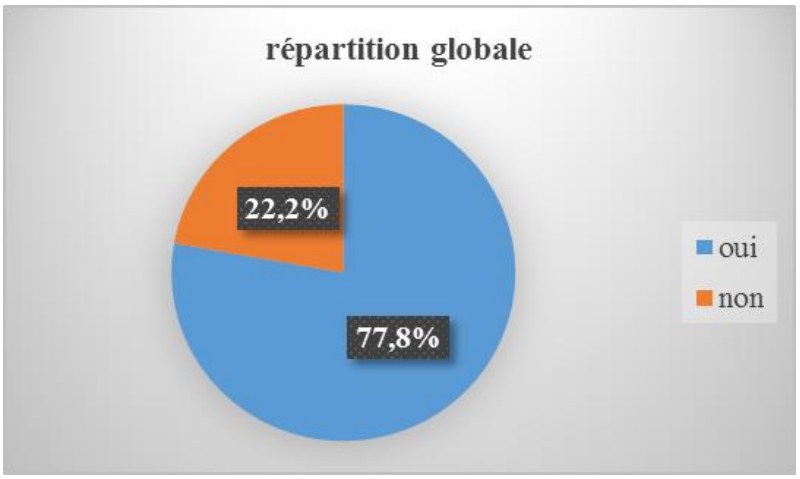

Figure 45 : Q10 : Selon vous, les Lausannois-es ont-ils/elles moins d'accent que les autres Vaudois-es ?

Les résultats montrent que, pour une nette majorité des enquêtées (près de 80%), les Lausannois ou les Lausannoises ont moins d'accent que les autres Vaudois ou Vaudoises. Notons néanmoins que 22% des enquêtées ont une opinion opposée. Les résultats de Singy, là aussi, ont un profil identique.

3.1.3. Troisième indicateur

Nous pouvons supposer, comme précédemment, que les locutrices de la périphérie tendent à attribuer aux locutrices du centre un certain sentiment de supériorité. Cet indicateur vise à saisir dans quelle mesure les enquêtées leur prêtent ce type de sentiment. Les résultats se présentent comme suit :

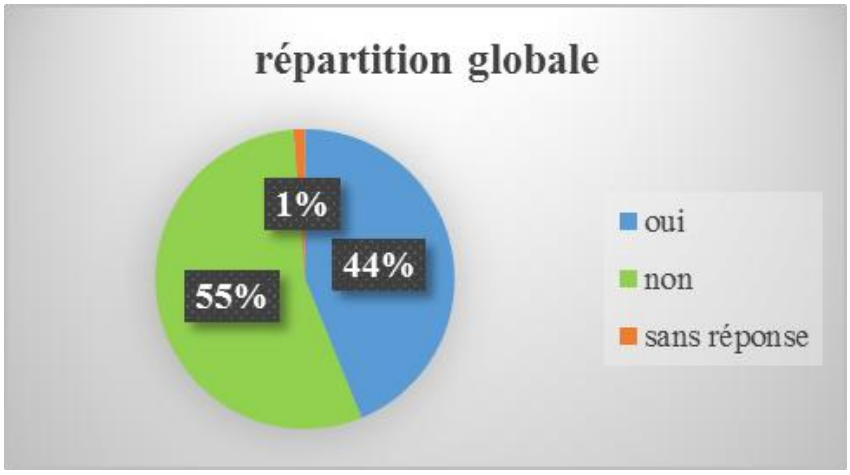

Figure 46 : Q19 : Avez-vous l'impression que les Lausannois-es pensent parler le français mieux que les autres Vaudois-es?

Plus de 50% des enquêtées estiment que les Lausannois ou les Lausannoises ne sont pas convaincus de parler mieux le français que les autre Vaudois ou les Vaudoises, alors que 44% des enquêtées expriment l'opinion opposée. Les résultats de Singy montrent la tendance inverse que les nôtres : 50% pour « oui », 45,7% pour « non » et 4,2% de non-réponses.

3.1.4. Quatrième indicateur

Ce quatrième indicateur évalue le jugement des Lausannois sur les usages des Non-Lausannois. Les résultats sont reportés dans le diagramme suivant :

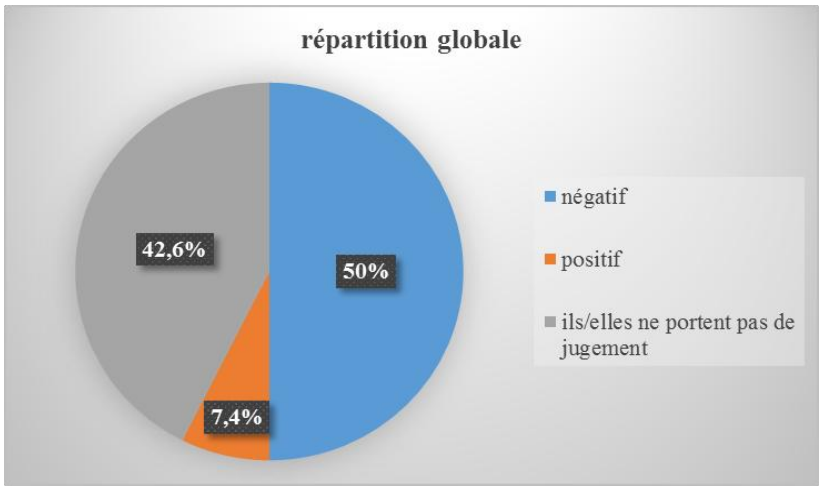

Figure 47 : Q15 : Le jugement que portent les Lausannois-es sur le parler des autres Vaudois-es est plutôt...

Nous constatons que l'échantillon est partagé. 43% des enquêtées pensent que les citadins ne jugent pas, mais 50% pensent que ce jugement existe et qu'il est négatif, alors que 7% le voient comme positif. Les résultats de Singy témoignent d'une tendance identique : 52% pour « ne jugent pas », 36% pour « négatif », 9% pour « positif » et 3% de non-réponses.

3.1.5. Cinquième indicateur

Ce cinquième et dernier indicateur vise à rendre compte du sentiment d'infériorité manifesté par une partie des Vaudois non-Lausannois à l'endroit des Lausannois. En fait, cet indicateur est identique dans son principe à l'un de ceux utilisés pour examiner le sentiment d'infériorité linguistique des Vaudois ou des Vaudoises à l'endroit des Français ou des Françaises[10]. Nous avons demandé aux enquêtées de préciser la nature du sentiment que peut ressentir un Vaudois ou une Vaudoise de périphérie face à un Lausannois ou une Lausannoise. Dans ce cas-là, un Payernois ou une Payernoise a été choisi comme locuteur vaudois de périphérie.

[10] Voir Q11 : Face à un-e Français-e ayant la même profession, un-e Romand-e se sent-il/elle par rapport à sa façon de parler...

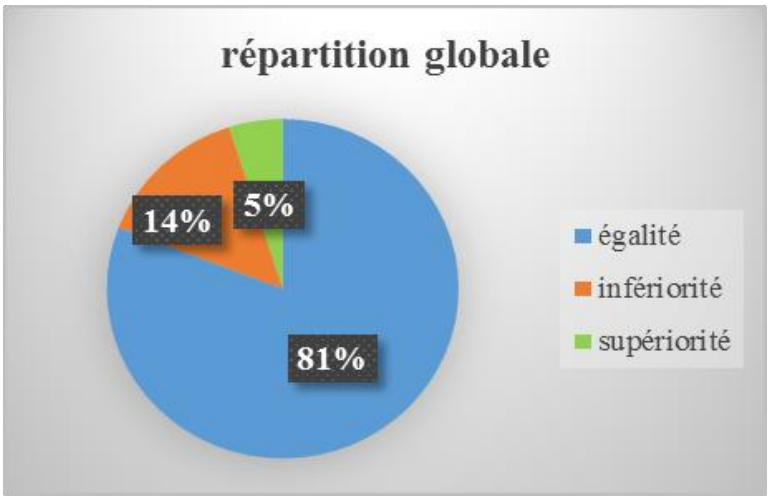

Figure 48 : Q13 : Face à un-e Lausannois-e ayant la même profession, un-e Payernois-e se sent-il/elle par rapport à sa façon de parler en situation de...

Les résultats montrent que la grande majorité des enquêtées (81%) estiment qu'un Payernois ou une Payernoise se sent nettement en situation d'égalité face à un Lausannois ou une Lausannoise. Les enquêtées, pour près de 20%, expriment une opinion différente : 14% mettent le Payernois ou la Payernoise en situation d'infériorité et 5% en situation de supériorité. Les résultats de Singy font apparaître une tendance identique.

Chapitre 5. Discussion

Ce chapitre vise à faire un bilan sur le fond et la forme de notre enquête avant de présenter notre conclusion. Nous avons tenté de sélectionner les points les plus saillants de nos résultats par rapport à ceux de Singy. D'une part, nous présenterons le bilan de nos résultats en nous basant sur les trois paramètres proposés par Singy : 1. La « conscience de classe socio-spatiale » des Vaudoises 2. Les « réactions de classe socio-spatiale » des Vaudoises et 3. Centre et périphérie à l'échelle du Pays de Vaud. D'autre part, nous montrerons le bilan méthodologique de ce travail de recherche.

1. Bilan des résultats

1.1. La « conscience de classe socio-spatiale » des Vaudoises

« Hypothèse 1 : Les locuteurs vaudois sont, dans leur grande majorité, conscients de l'existence de particularités régiolectales qui les distinguent des autres francophones. »

- Comme chez Singy, la plupart des personnes que nous avons interrogées ont les mêmes avis sur l'identification des particularités du français parlé dans le canton de Vaud. Elles mentionnent le plus souvent : l'accent (prononciation et intonation), les régionalismes syntaxiques et certaines expressions, les régionalismes lexicaux et la lenteur du débit. L'enquête de Singy révèle, chez les Vaudois, un sentiment de dépréciation, plus ou moins important, au travers de leurs réponses liées à deux catégories : pauvreté du vocabulaire et lourdeur des constructions. Par contre, nos enquêtées n'ont pas du tout mentionné ces deux catégories, mais elles ont cité la celle des dialectes ou des patois et celle des tournures de phrase, deux catégories qui présentent aussi, plus ou moins implicitement, un caractère dépréciatif.

- Le point le plus intéressant est qu'aucune de nos enquêtées ne mentionne les germanismes comme faisant partie des particularités du français parlé dans le canton de Vaud, ou plus généralement en Suisse romande. Pourtant, 2% des enquêtés chez Singy les mentionnent. Selon l'étude de De Pietro & Matthey (1993), les Suisses romands sont fortement influencés par la phobie du germanisme. Ils qualifient facilement de germanisme toute expression ressentie comme déviante,

même si ce n'est pas le cas. Nous supposons que, de nos jours, l'usage de germanismes est moins important et n'est plus stigmatisé par les Vaudoises.

« Hypothèse 2 : Au plan linguistique, les locuteurs vaudois tendent à reconnaître sinon Paris, du moins la France comme l'*espace de référence* du monde francophone. »

- Nous avons obtenu les mêmes résultats que ceux de Singy, les deux classes socio-spatiales dont « la France » et « Paris » sont considérées comme l'*espace de référence* du monde francophone.
- Le point intéressant et différent de l'étude de Singy que nous trouvons chez nos enquêtées concerne l'apparition de la Suisse comme espace de référence, en deuxième position, juste derrière la « France ». Nous constatons que la plupart des Vaudoises sont beaucoup plus fières de leur français qu'au moment où Singy réalisait son enquête. Cela est peut être lié à notre identité (femme thaïlandaise) différente de celle de Singy qui est un homme et vaudois, l'identité de l'enquêteur peut jouer un rôle dans l'enquête (paradoxe de l'observateur). Singy provoquait peut-être une insécurité linguistique, alors que, venant de Thaïlande pour réaliser une enquête sur le français régional, nous leur inspirons un sentiment de fierté.

1.2. Les « réactions de classe socio-spatiale » des Vaudoises

« Hypothèse 3 : Pour nombre d'entre eux, les locuteurs vaudois sont en proie à un certain sentiment d'*insécurité* linguistique que révèle leur propension à simultanément déprécier et valoriser le régiolecte qu'ils pratiquent. »

1.2.1. La dépréciation régiolectale

- Selon le premier indicateur mesurant la confusion présente chez certaines Vaudoises – caractéristique d'une attitude dépréciative – entre le registre familier général et le registre régional, les enquêtées confondent toujours, comme dans les résultats de Singy, les régionalismes (variation diatopique) et les mots familiers (variation diaphasique) du français courant. En revanche, il est très intéressant de

voir que « aguiller » n'est plus reconnu, chez nos enquêtées, comme appartenant au registre régional. Cela veut dire que le lexique très régional n'est plus transmis et a tendance à disparaître.

- Une autre explication peut aussi être avancée pour expliquer ce résultat. Nous pouvons supposer que les enquêtées ont mal compris la question « Sans vous aider d'un dictionnaire, pourriez-vous choisir tous les termes qui, selon vous, appartiennent au parler vaudois (plusieurs réponses possibles) ». Si elles l'ont interprétée comme "les Vaudois connaissent-ils ces mots ?", nous comprenons mieux nos réponses étonnantes. En conclusion, nous pensons que nous ne pouvons pas exploiter cet indicateur en ce qui concerne la dépréciation de la variété régionale, mais nous constatons, comme chez Singy, la confusion des deux types de variation.

- Le point intéressant et différent de l'étude de Singy concerne le deuxième indicateur représentant l'attitude des Vaudoises face à une officialisation lexicographique. La plupart de nos enquêtées seraient favorables à voir figurer des termes du lexique régional vaudois dans les dictionnaires courants, alors que, chez Singy, presque 60% des enquêtés rejettent cette hypothèse. Nous considérons que cet indicateur est un indice du recul de la dépréciation régiolectale chez nos enquêtées. Autrement dit, elles semblent manifester moins d'insécurité face à leur français que dans l'enquête de Singy.

- L'autre point intéressant et différent de l'étude de Singy concerne le septième indicateur visant à évaluer le jugement des enquêtées sur la qualité de leur parler régional. Nos enquêtées jugent la qualité du français parlé en Suisse romande d'une façon moins dépréciative que les enquêtés de Singy. Plus précisément, la réponse la plus souvent choisie par nos enquêtées est celle de « bonne » (66%), alors que c'est « moyenne » qui apparaît le plus chez Singy (54,9%).

- Le dernier point intéressant et différent de l'étude de Singy concerne la première question du huitième indicateur visant à connaître dans quelle mesure, pour les Vaudoises elles-mêmes, la tendance à la dépréciation régionale s'avère être une réalité perceptible dans le canton de Vaud. Chez nos enquêtées, l'écart est faible

entre le groupe qui affirme la tendance à effacer l'accent régional et le groupe qui la nie. En revanche, cette différence est beaucoup plus importante chez Singy.

- En conclusion, nous constatons que la dépréciation régiolectale semble en recul dans notre enquête par rapport à celle de Singy.

1.2.2. La valorisation régiolectale

- Un point très intéressant concerne le quatrième indicateur, qui repose sur une série de quatre questions, visant à évaluer le degré de considération des régionalismes lexicaux. Les enquêtées considèrent que les termes régionaux tels que « septante », « dîner » et « panosse » sont plus corrects que les termes du français standard tels que « soixante-dix », « déjeuner » et « serpillière ». En particulier, « septante » et « dîner » montrent une progression notable de l'acceptation du régionalisme (80% des enquêtées les ont choisis). En revanche, chez Singy, « panosse » est loin d'avoir la faveur de ses enquêtés (seuls 9% l'ont choisi). Ils considèrent que « serpillière » est plus correct. En revanche, nos enquêtées considèrent que le terme du français standard « tomber » est plus correct que le terme régional « déguiller », à l'instar des enquêtés de Singy.

- Nous pouvons rappeler que, pour la grande majorité de nos enquêtées (90%), un fort accent vaudois se révèle être parfaitement compatible avec une pratique académique du français. De même, 90% des enquêtées affirment que les Vaudois ou les Vaudoises sont en droit d'être fiers ou fières de leur parler. Nous notons aussi que l'individuation linguistique volontaire (parler sans chercher à effacer son accent) paraît bien être une pratique effective pour la plupart de nos enquêtées. Tous nos résultats sont identiques à ceux de Singy, ce qui veut dire que nos enquêtées ont tendance à valoriser leur régiolecte comme c'était le cas chez Singy.

« Hypothèse 4: Une partie des locuteurs vaudois tendent à nourrir un certain sentiment d'*infériorité* linguistique à l'endroit des Français. »

- Le point intéressant et différent de l'étude de Singy concerne la première question du troisième indicateur visant à témoigner de l'attitude que nos enquêtées disent adopter, quant à leur propre accent, devant les locuteurs français. En posant la question « Est-il vrai que certain-e-s Suisses essaient d'effacer leur accent lorsqu'ils/elles sont devant des Français-es? », nos réponses affirmatives et négatives sont presque égales, alors que plus des trois quarts des enquêtés chez Singy sont d'accord avec cette proposition et seuls 20% la nient. Peut-on supposer que nos enquêtées ressentent moins ce sentiment d'infériorité linguistique à l'endroit des Français?

- Les résultats de nos autres indicateurs de cette hypothèse montrent une tendance comparable à ceux de Singy. Par exemple, seule une enquêtée sur cinq admet avoir déjà essayé de dissimuler son accent devant des Français ou des Françaises et la même proportion pense que ces derniers ou ces dernières parlent plutôt mieux que les Vaudois ou les Vaudoises. Ainsi, une grande majorité des enquêtées affirment que la qualité du français parlé par les Vaudois ou les Vaudoises n'est en rien inférieure à celle du français parlé par les Français ou les Françaises.

1.3 Centre et périphérie à l'échelle du Pays de Vaud

« Hypothèse 6.1 : C'est Lausanne qui, à l'échelle cantonale, est désignée par la plupart des Vaudois comme l'*espace de référence* linguistique. »

- Nous avons obtenu des résultats montrant une tendance identique à ceux de Singy. Conscientes de la pluralité des variétés du français parlé dans le canton de Vaud, nos enquêtées sont d'accord pour les hiérarchiser et en matière de prestige, celle des Lausannois est la mieux évaluée. Plus de 50% des enquêtées considèrent que le meilleur français du canton de Vaud est pratiqué à Lausanne, et qu'il est aussi le

moins empreint de traces régiolectales. En résumé, nos enquêtées vaudoises tendent à conférer un statut d'espace de référence linguistique à Lausanne, ville qui fonctionne comme classe socio-spatiale centrale, conformément au modèle Centre-Périphérie.

- Cependant, seul un indicateur dans cette hypothèse montre des résultats inversés par rapport à ceux de Singy. C'est le troisième indicateur qui vise à saisir dans quelle mesure les enquêtées prêtent aux Lausannois et aux Lausannoises le type de sentiment suivant : les locutrices de la périphérie tendent à attribuer aux locutrices du centre un certain sentiment de supériorité. En posant la question « Avez-vous l'impression que les Lausannois-es pensent parler le français mieux que les autres Vaudois-es? », plus de 50% de nos enquêtées estiment que les Lausannois ou les Lausannoises ne sont pas convaincus de parler mieux le français que les autre Vaudois ou les Vaudoises, alors que 44% des enquêtées expriment l'opinion opposée. Chez Singy, les enquêtés qui estiment que les Lausannois ou les Lausannoises sont convaincus de parler mieux le français que les autre Vaudois ou les Vaudoises (50%) sont plus nombreuses que ceux qui expriment l'opinion opposée (45,7%).

« Hypothèse 6.2 : Une partie des locuteurs vaudois non lausannois tendent à nourrir un certain sentiment d'*infériorité* linguistique à l'endroit des locuteurs lausannois. »

- Nous constatons que 50% de nos enquêtées pensent que les Lausannois et les Lausannoises portent un jugement dépréciatif sur le parler des Vaudois et des Vaudoises qui résident hors de la capitale vaudoise, autrement dit les locuteurs de périphérie. En outre, seules 14% de nos enquêtées estiment qu'un Payernois ou une Payernoise (étant choisi comme locuteur vaudois de périphérie) se sent en situation d'infériorité face à un Lausannois ou une Lausannoise. Les résultats de Singy font apparaître une tendance identique.

2. Bilan méthodologique

Arrivée au terme de cette présentation et discussion de nos résultats, nous sommes en mesure de faire un petit bilan méthodologique. Nous avons cherché à répliquer l'enquête de Singy, mais nous n'avons pas pu réaliser une étude aussi complète que nous l'aurions souhaité pour les raisons suivantes :

- Un échantillon non représentatif : nous aurions voulu étudier les différences entre les hommes et les femmes, mais nous n'avons pas obtenu suffisamment de réponses de répondants masculins. Pareillement pour la cinquième hypothèse qui concerne les relations que les Vaudoises paraissent entretenir avec leur langue, nous n'avons pas pu prendre en compte les quatre variables sociologiques classiques : sexe, âge, lieu de résidence et appartenance sociale, notre échantillon étant déséquilibré et ne permettant pas de créer plusieurs variables indépendantes.

- L'outil « Google Docs » pour le traitement des données ne permet pas de traitement statistique sophistiqué : d'autres applications auraient pu être concevables, notamment pour mener une analyse statistique inférentielle mettant en lien les métadonnées relevées (niveau de formation, profession, etc.) avec les réponses au questionnaire.

- Le paradoxe de l'observateur : comme nous l'avons indiqué précédemment, notre statut d'étudiante thaïlandaise doit, peut-être, être pris en compte pour expliquer certains résultats très différents de ceux de Singy. Mais il se peut aussi que la perception des locuteurs ait changé en un quart de siècle, d'autres recherches devraient être menées pour explorer cet effet de l'observateur.

- La formulation des questions : certaines de nos questions, reprises à Singy, pour pertinentes qu'elles soient pour des sociolinguistes pouvaient néanmoins être ambigües pour les enquêtées qui n'ont pas le même type de connaissance sur la réalité langagière. Il serait donc souhaitable d'étudier avec plus d'attention la formulation de celles-ci lors d'une prochaine enquête. Il est aussi concevable de tester les questions avant la publication définitive du questionnaire.

Conclusion

Une vingtaine d'années après de l'étude de Singy, notre travail de recherche sur l'évolution des représentations du français régional en Pays de Vaud aboutit à un certain nombre de résultats intéressants. Premièrement, nous avons souhaité nous instruire sur les relations qu'entretiennent les Vaudoises, locutrices d'une des zones périphériques de l'espace francophone, avec leur langue. Deuxièmement, nous avons voulu mettre en évidence les similitudes ou les changements en comparaison des résultats de Singy. Nous rappelons que notre enquête s'est appuyée sur l'étude de Singy mais n'a finalement porté que sur les locutrices vaudoises. Nos résultats les plus marquants ont été illustrés dans le dernier chapitre. Nous souhaitons ici, d'une manière générale, tirer un certain nombre de conclusions.

Nous pouvons commencer par dire que la grande majorité des Vaudoises présentent, sur le plan linguistique, une certaine « conscience de classe socio-spatiale ». En fait, comme d'autres francophones se sentant en position périphérique à l'échelle de l'espace francophone, elles sont en majorité conscientes que leur pratique du français comporte des particularités propres. Les Vaudoises peuvent facilement désigner la classe socio-spatiale employant la variété de prestige du français, c'est à dire « les Parisiens » ou plus généralement « les Français ». Nous voyons bien que c'est toujours la France qui occupe l'espace de référence du monde francophone. Cependant, selon nos résultats, la Suisse vient juste derrière la France comme espace de référence, ce qui n'est pas le cas dans l'étude de Singy. Nous nous sommes demandée pourquoi les Vaudoises semblent ressentir, vis à vis de leur français, plus de fierté ou en tout cas moins d'insécurité qu'au moment où Singy réalisait son enquête. Une réponse pourrait tenir au paradoxe de l'observateur dans notre enquête.

Néanmoins, l'acceptation d'une certaine subordination linguistique par rapport à la France semble moins marquée chez les locutrices vaudoises actuelles. Le sentiment d'infériorité linguistique d'une partie des Vaudoises n'a pas disparu mais il semble s'être atténué, même si les tentatives d'effacer son accent en situation d'interlocution avec les Français sont toujours bien perçues.

Nous constatons ainsi, chez les Vaudoises, la diminution du sentiment dépréciatif de leur régiolecte et du sentiment d'infériorité linguistique. Par exemple, la plupart de nos enquêtées seraient favorables à voir figurer des termes du lexique régional vaudois dans les dictionnaires courants, alors que, chez Singy, une majorité de ses enquêtés disent le contraire. Une grande majorité de nos enquêtées assurent que la qualité du français parlé par les Vaudois ou les Vaudoises n'est en rien inférieure à celle du français parlé par les Français ou les Françaises. Ces résultats montrent une évolution favorable des représentations du français régional dans le canton de Vaud.

Nous insistons encore sur les résultats concernant l'hypothèse postulant la récursivité du rapport Centre-Périphérie de l'échelle de l'espace francophone et à celle du terrain d'enquête. Nos résultats semblent bien confirmer la pérennité de la perception de l'espace selon un rapport centre-périphérie. Nos enquêtées tendent à conférer un statut d'espace de référence linguistique, à l'échelle cantonale, à Lausanne (l'élément centre du canton de Vaud). En outre, nous remarquons qu'une partie des locutrices vaudoises non lausannoises possède un certain sentiment d'infériorité linguistique à l'endroit des locutrices lausannoises. A cet égard, nous rappelons que la moitié de nos enquêtées pensent que les Lausannois ou les Lausannoises portent un jugement plutôt défavorable sur les pratiques linguistiques des Vaudois ou des Vaudoises vivant hors de Lausanne.

Enfin, nous regrettons de ne pas avoir pu tenir compte des quatre variables indépendantes : sexe, âge, lieu de résidence et appartenance sociale. Nous souhaiterions approfondir notre travail de recherche en étudiant les relations entre la langue et le genre et plus particulièrement le rapport que les femmes entretiennent avec le langage.

Bibliographie

Calvet, L.-J. (Ed.) (1999). *L'enquête sociolinguistique*, Paris : L'Harmattan.

— — —. (2006). « Les enjeux sociaux de la linguistique appliquée », *Bulletin Vals-asla*, Neuchâtel : Institut de linguistique de l'Université de Nauchâtel, 29-38.

Castellotti, V., & Moore, D. (2002). *Social Representations of Languages and Teaching*, Council of Europe : Strasbourg.

Charoenwutipong, R. (2016). *Le français de Suisse romande* (Mémoire de master 1). Université Grenoble Alpes.

De Pietro, Fr. (1995). « Francophone ou Romand ? Qualité de la langue et identité linguistique en situation minoritaire », dans Eloy, J.-M. (Ed.), *La qualité de la langue : le cas du français*, Paris : Honoré Champion, 223-250.

De Pietro, Fr. et Matthey, M. (1994). « Entre insécurité et identité linguistique : le cas du français à Neuchâtel (Suisse) », dans Francard, M. (Ed.), *L'insécurité linguistique dans les communautés francophones périphériques*, Louvain-la-Neuve, *Cahiers de l'institut de linguistique de Louvain*, 19/3, Vol. I, 121-136.

Jérôme, P. (2014). Pierre Valdo et les Vaudois, Ebooks libres et gratuits. Repéré à https://www.researchgate.net/publication/312028371_Pierre_Valdes_et_les_Vaudois_-_2014

Jodelet, D.(Ed.) (1989). *Les représentations sociales*, Paris : PUF.

Knecht, P. (1979). « Le Français en Suisse romande : aspects linguistiques et sociolinguistiques », dans Valdman, A. (Ed.), *Le français hors de France*, Paris : Honoré Champion, 249-258.

— — —. (1985). « La Suisse romande », dans Schläpfer, R. (Ed.), *La Suisse aux quatre langues*, Genève : Zoé, 125-169.

Knecht, P. et Rubattel, Ch. (1984). « A propos de la dimension sociolinguistique du français en Suisse romande », dans *Le français moderne*, n° 52, 138-150. Repéré à http://en.calameo.com/read/000903947bfddda1c6cbf?authid=KYUkvONyPZwa

Lafontaine, D. (1986). *Le Parti-pris des mots : normes et attitudes linguistiques*, Bruxelles : Mardaga.

Labov, W. (1976). *Sociolinguistique*. Paris : Minuit.

— — —. (2006). *The social stratification of English in New-York City*. New York : Cambridge University Press.

Lüdi, G. & Py, B. (1986). *Être bilingue*, Berne : Peter Lang.

Matthey, M. (Ed) (1997a), *Contacts de langues et représentations*, TRANEL N∘27, Institut de Linguistique : Université de Neuchâtel.

— — —. (2003). « Le français langue de contact en Suisse romande », Glottopol, *Revue sociolinguistique en ligne*, N°2, 92-100. Repéré à http://glottopol.univ-rouen.fr/telecharger/numero_2/09matthey.pdf

Matthey, M. & Moore, D. (1997). « Alternance des langues en classe : pratiques et représentations dans deux situations d'immersion », dans *TRANEL* N∘27, p.63-82.

Moreau, M.-L. (1997). *Sociolinguistique : concepts de base*, Liège : Mardaga.

Singy, P. (1994). « L'ambivalence des Romands face à leur régiolecte », dans Francard, M. (Ed.), *L'insécurité linguistique dans les communautés francophones périphériques*, Louvain-la-Neuve, *Cahiers de l'institut de linguistique de Louvain*, 19/3, Vol. I, 109-120.

— — —. (1996). *L'image du français en Suisse romande. Une enquête sociolinguistique en Pays de Vaud*, Paris : L'Harmattan.

— — —. (Ed.) (1998). *Les femmes et la langue : l'insécurité linguistique en question*. Lausanne : Delachaux et Niestlé.

— — —. (Ed.) (2002). *Le français parlé dans le domaine francoprovençal : une réalité plurinationale*, Berne : Peter Lang.

— — —. (Ed.) (2004). *Identités de genre, identités de classe et insécurité linguistique*. Berne : Peter Lang.

Table des illustrations

Figure 1 : Carte actuelle des districts du canton de Vaud 20
Figure 2 : Le franco-provençal dans l'aire gallo-romane 23
Figure 3 : Résumé des réponses à la question « Quelle est votre profession ? » 36
Figure 4 : Résumé des réponses à la question « Quel est votre niveau de formation? » 37
Figure 5 : Toutes des réponses à la question « De quel endroit êtes-vous originaire? » 38
Figure 6 : Toutes des réponses à la question « Où avez-vous passé la plus grande partie de votre jeunesse ? » 39
Figure 7 : Toutes des réponses à la question « Où résidez-vous actuellement ? » 40
Figure 8 : Q1 : Selon vous, peut-on reconnaître un Vaudois ou une Vaudoise à sa façon de parler ? 46
Figure 9 : Q6 : Où parle-t-on le mieux le français dans le monde ? 49
Figure 10 : Q16 : À votre avis, l'accent francophone le plus raffiné est celui de... 51
Figure 11 : Q4 : Selon vous, quels sont parmi tous les gens de langue maternelle française à travers le monde, ceux qui pensent parler le mieux le français ? 52
Figure 12 : Q9 : Pour vous, quel est l'accent le moins sympathique ? 53
Figure 13 : Q20 : Selon vous, les nouveaux mots français se créent surtout à... 54
Figure 14 : Q22 : Sans vous aider d'un dictionnaire, pourriez-vous choisir tous les termes qui, selon vous, appartiennent au parler vaudois (plusieurs réponses possibles) 56
Figure 15 : Q40 : À votre avis, les mots vaudois devraient-ils figurer dans les dictionnaires courants? 57
Figure 16 : Q38 : À votre avis, est-ce à l'école d'enseigner aux enfants des mots vaudois? 58
Figure 17 : Q39 : Qu'est-ce qui vous étonne le plus ? 59
Figure 18 : Q39bis : Facultatif : Pourriez-vous expliquer votre choix? 60
Figure 19 : Q17 : Vous-même, avez-vous un accent? 62
Figure 20 : Q18 : Aimez-vous votre accent? 63
Figure 21 : Q25 : Quand vous entendez des gens de votre famille parler avec un accent vaudois, êtes-vous... 64
Figure 22 : Q3 : Selon vous, le français parlé en Suisse romande est plutôt de qualité... 65
Figure 23 : Q23 : Y a-t-il des Vaudois-es qui essaient de perdre leur accent? 66
Figure 24 : Q24 : Si oui, ce serait plutôt un comportement propre aux... 67
Figure 25 : Q37 : Selon vous, les hommes utilisent-ils plus de mots v audois que les femmes? 68
Figure 26 : Q31 : Parmi les Vaudois-es, qui, selon vous, a le plus d'accent? 69
Figure 27 : Q29 : Peut-on très bien parler le français avec un fort accent vaudois? 70
Figure 28 : Q28 : Les Vaudois-es peuvent-ils/elles être fier-ère-s de leur parler? 70
Figure 29 : Q41 : Utilisez-vous quelquefois des mots vaudois pour affirmer votre identité de Vaudois-e? 71
Figure 30 : Q33 : Est-il plus correct de dire pour le nombre 70 72
Figure 31 : Q34 : Est-il plus correct de dire pour le repas de midi... 73
Figure 32 : Q35 : Est-il plus correct de dire pour le chiffon à nettoyer par terre... 74
Figure 33 : Q36 : Est-il plus correct de dire lorsqu'on chute 74
Figure 34 : Q11 : Face à un-e Français-e ayant la même profession, un-e Romand-e se sent-il/elle par rapport à sa façon de parler... 76
Figure 35 : Q12 : Face à un-e Belge ayant la même profession, un-e Romand-e se sent-il/elle par rapport à sa façon de parler en situation de... 76
Figure 36 : Q32 : Le jugement que portent les Français-es en général sur le parler des Romands-es, et en particulier des Vaudois-es, est plutôt... 77
Figure 37 : Q14 : À votre avis, le jugement des Belges sur le parler des Vaudois-es est... 78
Figure 38 : Q26 : Est-il vrai que certain-e-s Suisses essaient d'effacer leur accent lorsqu'ils/elles sont devant des Français-es? 79
Figure 39 : Q27 : Vous-même, l'avez-vous déjà fait? 80
Figure 40 : Q30 : À votre avis, les Vaudois-es parlent plutôt... 80
Figure 41 : Q5 : Quand vous voyez une publicité française qui utilise l'accent "suisse", vous êtes plutôt 81

Figure 42 : Q7 : Où parle-t-on le mieux le français en Suisse romande ?..... 83
Figure 43 : Q8 : Où parle-t-on le mieux le français dans le canton de Vaud ? 84
Figure 44 : Q21 : Selon vous, les Lausannois-es utilisent-ils/elles plutôt moins de mots vaudois que les autres habitants de canton?..... 85
Figure 45 : Q10 : Selon vous, les Lausannois-es ont-ils/elles moins d'accent que les autres Vaudois-es ? 85
Figure 46 : Q19 : Avez-vous l'impression que les Lausannois-es pensent parler le français mieux que les autres Vaudois-es?..... 86
Figure 47 : Q15 : Le jugement que portent les Lausannois-es sur le parler des autres Vaudois-es est plutôt..... 87
Figure 48 : Q13 : Face à un-e Lausannois-e ayant la même profession, un-e Payernois-e se sent-il/elle par rapport à sa façon de parler en situation de... 88

Tableau 1 : Le regroupement des réponses à la question « De quel endroit êtes-vous originaire? » selon quatre zones..... 38
Tableau 2 : Le regroupement des réponses à la question « Où avez-vous passé la plus grande partie de votre jeunesse ? » selon quatre zones 39
Tableau 3 : Le regroupement des réponses à la question « Où résidez-vous actuellement ? » selon quatre zones..... 41
Tableau 4 : A quoi reconnaît-on le parler d'un Vaudois ou d'une Vaudoise ? 47

Table des annexes

Annexe 1 Questionnaire 103

Annexe 1
Questionnaire

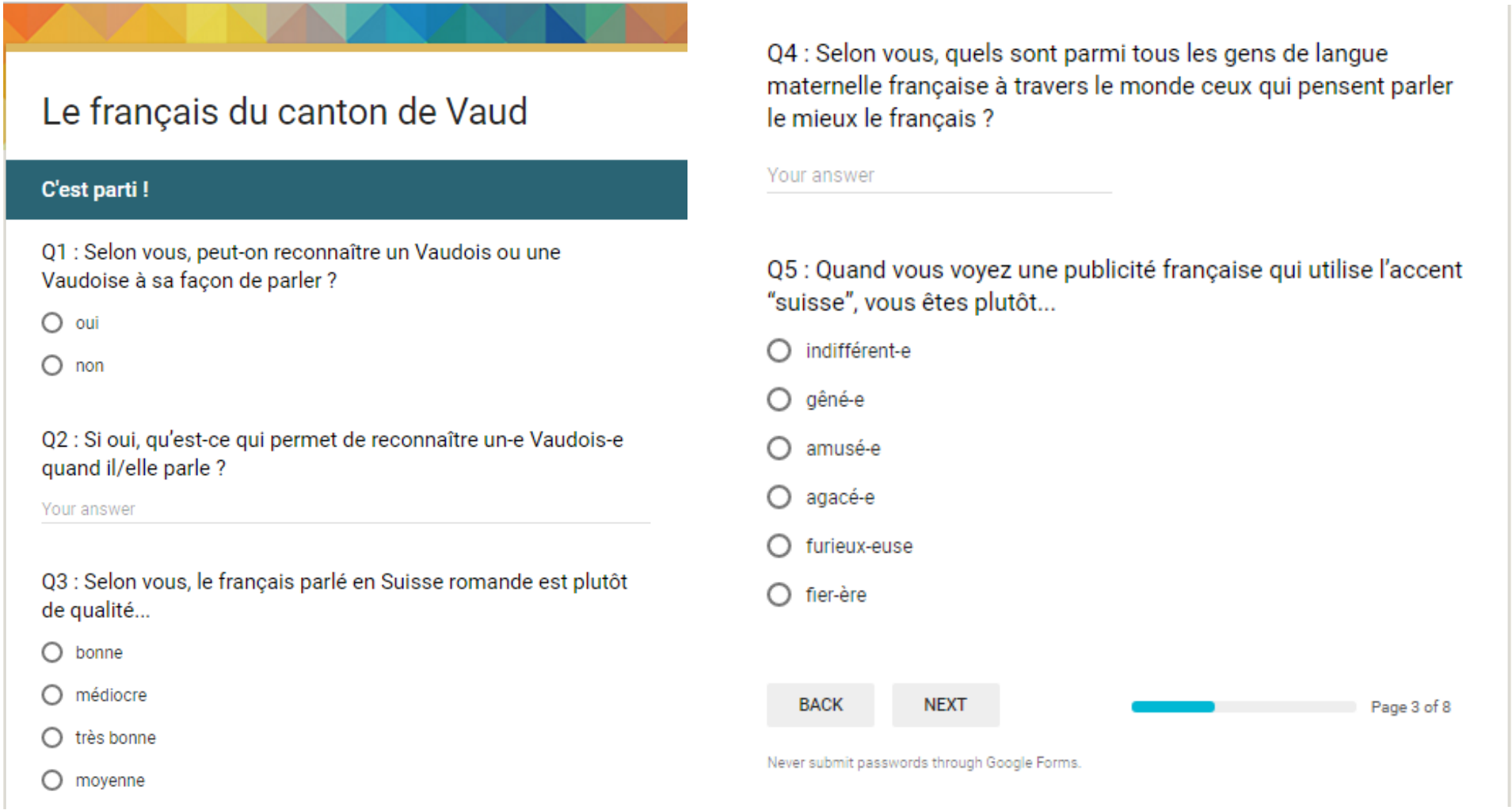

Le français du canton de Vaud

C'est parti !

Q1 : Selon vous, peut-on reconnaître un Vaudois ou une Vaudoise à sa façon de parler ?

- oui
- non

Q2 : Si oui, qu'est-ce qui permet de reconnaître un-e Vaudois-e quand il/elle parle ?

Your answer

Q3 : Selon vous, le français parlé en Suisse romande est plutôt de qualité...

- bonne
- médiocre
- très bonne
- moyenne

Q4 : Selon vous, quels sont parmi tous les gens de langue maternelle française à travers le monde ceux qui pensent parler le mieux le français ?

Your answer

Q5 : Quand vous voyez une publicité française qui utilise l'accent "suisse", vous êtes plutôt...

- indifférent-e
- gêné-e
- amusé-e
- agacé-e
- furieux-euse
- fier-ère

BACK NEXT Page 3 of 8

Never submit passwords through Google Forms.

On dit qu'il y a des endroits où l'on parle mieux le français qu'ailleurs. Selon vous :

Q6 : Où parle-t-on le mieux le français dans le monde ?

Your answer

Q7 : Où parle-t-on le mieux le français en Suisse romande ?

Your answer

Q8 : Où parle-t-on le mieux le français dans le canton de Vaud ?

Your answer

Q9 : Pour vous, quel est l'accent le moins sympathique ?

- ○ marseillais
- ○ parisien
- ○ bruxellois
- ○ québécois
- ○ lausannois

Q10 : Selon vous, les Lausannois-es ont-ils/elles moins d'accent que les autres Vaudois-es ?

- ○ oui
- ○ non

Q11 : Face à un-e Français-e ayant la même profession, un-e Romand-e se sent-il/elle par rapport à sa façon de parler...

- ○ en situation d'égalité
- ○ d'infériorité
- ○ de supériorité

Q12 : Face à un-e Belge ayant la même profession, un-e Romand-e se sent-il/elle par rapport à sa façon de parler...

- ○ en situation d'égalité
- ○ d'infériorité
- ○ de supériorité

Q13 : Face à un-e Lausannois-e ayant la même profession, un-e Payernois-e se sent-il/elle par rapport à sa façon de parler...

- en situation d'égalité
- d'infériorité
- de supériorité

Q14 : À votre avis, le jugement des Belges sur le parler des Vaudois-es est...

- le même
- plus critique que celui des Français-es
- moins critique

Q15 : Le jugement que portent les Lausannois-es sur le parler des autres Vaudois-es est plutôt...

- négatif
- positif
- ils/elles ne portent pas de jugement

BACK NEXT Page 4 of 8

Never submit passwords through Google Forms.

Q16 : À votre avis, l'accent francophone le plus raffiné est celui de...

Your answer

Q17 : Vous-même, avez-vous un accent?

- oui
- non

Q18 : Si oui, aimez-vous votre accent?

- oui
- non

Q19 : Avez-vous l'impression que les Lausannois-es pensent parler le français mieux que les autres Vaudois-es?

- oui
- non

Q20 : Selon vous, les nouveaux mots français se créent surtout à...

- ○ Bruxelles
- ○ Genève
- ○ Paris
- ○ Montréal
- ○ Lyon
- ○ Dans aucune de ces villes

Q21 : Selon vous, les Lausannois-es utilisent-ils/elles plutôt moins de mots vaudois que les autres habitants de canton?

- ○ oui
- ○ non

Q22 : Sans vous aider d'un dictionnaire, pourriez-vous choisir tous les termes qui, selon vous, appartiennent au parler vaudois (plusieurs réponses possibles) :

- ☐ beignet
- ☐ boulot
- ☐ troquet
- ☐ aguiller
- ☐ zieuter
- ☐ grenier
- ☐ gouille
- ☐ soûler
- ☐ roupillon
- ☐ dégringoler

Q23 : Y a-t-il des Vaudois-es qui essaient de perdre leur accent?

- ○ oui
- ○ non

Q24 : Si oui, ce serait plutôt un comportement propre aux...

- ○ ouvrier-ère-s
- ○ cadres moyens (chef-fe-s)
- ○ commerçant-e-s
- ○ entrepreneur-euse-s
- ○ autres

Q24a : Si vous avez choisi "autres", précisez s'il vous plaît

Your answer

Q25 : Quand vous entendez des gens de votre famille parler avec un accent vaudois, êtes-vous...

- fier-ère
- indifférent-e
- gêné-e
- amusé-e
- agacé-e

BACK NEXT Page 5 of 8

Never submit passwords through Google Forms.

Q26 : Est-il vrai que certain-e-s Suisses essaient d'effacer leur accent lorsqu'ils/elles sont devant des Français-es?

- oui
- non

Q27 : Vous-même, l'avez-vous déjà fait?

- oui
- non

Q28 : Les Vaudois-es peuvent-ils/elles être fier-ère-s de leur parler?

- oui
- non

Q29 : Peut-on très bien parler le français avec un fort accent vaudois?

- oui
- non

Q30 : À votre avis, les Vaudois-es parlent plutôt...

- mieux que les Français-es
- moins bien que les Français-es
- aussi bien que les Français-es

Q31 : Parmi les Vaudois-es, qui, selon vous, a le plus d'accent?

- ○ les hommes
- ○ les femmes
- ○ pas de différence

Q32 : Le jugement que portent les Français-es en général sur le parler des Romands-es, et en particulier des Vaudois-es, est plutôt...

- ○ négatif
- ○ positif
- ○ ils/elles ne portent pas de jugement

Q33 : Est-il plus correct de dire pour le nombre 70...

- ○ soixante-dix
- ○ septante
- ○ les deux sont également corrects

Q34 : Est-il plus correct de dire pour le repas de midi...

- ○ dîner
- ○ déjeuner
- ○ les deux sont également corrects

Q35 : Est-il plus correct de dire pour le chiffon à nettoyer par terre...

- ○ panosse
- ○ serpillière
- ○ les deux sont également corrects

BACK NEXT Page 6 of 8

Never submit passwords through Google Forms.

Q36 : Est-il plus correct de dire lorsqu'on chute...

- ○ déguiller
- ○ tomber
- ○ les deux sont également corrects

Q37 : Selon vous, les hommes utilisent-ils plus de mots vaudois que les femmes?

- ○ oui
- ○ non

Q38 : À votre avis, est-ce à l'école d'enseigner aux enfants des mots vaudois?

- ○ oui
- ○ non

Q39 : Qu'est-ce qui vous étonne le plus?

- un vendeur ou une vendeuse en bijouterie parlant avec un fort accent vaudois
- un vendeur ou une vendeuse de voitures parlant avec un fort accent vaudois

Q39bis : Facultatif : Pourriez-vous expliquer votre choix?

Your answer

Q40 : À votre avis, les mots vaudois devraient-ils figurer dans les dictionnaires courants?

- oui
- non

Q41 : Utilisez-vous quelquefois des mots vaudois pour affirmer votre identité de Vaudois-e?

- oui
- non

BACK NEXT Page 7 of 8

Never submit passwords through Google Forms.

Merci beaucoup !

J'apprécie votre participation :) Si les résultats de mon mémoire vous intéressent, merci de laisser votre adresse e-mail.

Facultatif : vous pouvez ici ajouter des commentaires sur vos influences linguistiques (parents originaires d'un autre endroit, déménagements successifs, etc.).

Your answer

Des remarques, des suggestions ? (Y a-t-il des questions que vous n'avez pas comprises? Y a-t-il quelque chose que vous souhaitez dire pour rendre vos réponses plus claires?) Si ce n'est pas le cas, cliquez sur ">>" pour terminer le questionnaire et nous envoyer vos réponses !

Your answer

UNIVERSITÉ Grenoble Alpes

Chercheuse : ratthapat.charoenwutipong@etu.univ-grenoble-alpes.fr
Directrice de mémoire : marinette.matthey@univ-grenoble-alpes.fr

BACK SUBMIT Page 8 of 8

Table des matières

Remerciements 3

Sommaire 5

Introduction 6

Partie 1 - Considérations théoriques 8

CHAPITRE 1. REMARQUES PRELIMINAIRES 9

1. Insécurité linguistique en général 9

2. Représentations et attitudes linguistiques 12

2.1 Représentations et attitudes 12

2.2 Représentations linguistiques 14

2.3 Attitudes linguistiques 16

CHAPITRE 2. CONTEXTE DE CETTE RECHERCHE 19

1. L'objectif de la recherche 19

2. Le champ d'observation 19

2.1 Situation socio-économique du canton de Vaud 19

2.2 Le paysage linguistique vaudois 22

3. Résumé de l'enquête sociolinguistique en Pays de Vaud réalisée par Singy (L'image du français en Suisse romande, L'Harmattan 1996) 27

Partie 2 - Démarches méthodologiques 32

CHAPITRE 3. METHODOLOGIE 33

1. Passation du questionnaire 33

2. Constitution de l'échantillon des personnes interrogées 34

Partie 3 - Résultats et Analyses 43

CHAPITRE 4. ANALYSES STATISTIQUES DES DONNEES 44

1. La « conscience de classe socio-spatiale » des Vaudoises 46

1.1. Traitement de l'hypothèse 1 46

1.1.1. Premier indicateur 46

1.2. Traitement de l'hypothèse 2 49

1.2.1. Premier indicateur 49

1.2.2. Deuxième indicateur 510

1.2.3. Troisième indicateur 51

1.2.4. Quatrième indicateur 52

1.2.5. Cinquième indicateur 53

2. Les « réactions de classe socio-spatiale » des Vaudoises 55

2.1. Traitement de l'hypothèse 3 55

2.1.1. La dépréciation régiolectale 55

2.1.1.1. Premier indicateur 55

2.1.1.2. Deuxième indicateur 57

2.1.1.3. Troisième indicateur 58

2.1.1.4. Quatrième indicateur 58

2.1.1.5. Cinquième indicateur 61

2.1.1.6. Sixième indicateur 63
2.1.1.7. Septième indicateur 64
2.1.1.8. Huitième indicateur 65
2.1.1.9. Neuvième indicateur 67
2.1.2. La valorisation régiolectale 69
2.1.2.1. Premier indicateur 69
2.1.2.2. Deuxième indicateur 70
2.1.2.3. Troisième indicateur 71
2.1.2.4. Quatrième indicateur 71
2.2. Traitement de l'hypothèse 4 75
2.2.1. Premier indicateur 75
2.2.2. Deuxième indicateur 77
2.2.3. Troisième indicateur 78
2.2.4. Quatrième indicateur 80
2.2.5. Cinquième indicateur 81
3.Centre et périphérie à l'échelle du Pays de Vaud 82
3.1. Traitement de l'hypothèse 6 82
3.1.1. Premier indicateur 82
3.1.2. Deuxième indicateur 84
3.1.3. Troisième indicateur 86
3.1.4. Quatrième indicateur 86
3.1.5. Cinquième indicateur 87
CHAPITRE 5. DISCUSSION 89
1. Bilan des résultats 89
2. Bilan méthodologique 95
Conclusion 96
Bibliographie 98
Table des illustrations 100
Table des annexes 102
Table des matières 110

MOTS-CLÉS : représentations linguistiques, insécurité linguistique, français régional, Vaudois, Suisse romande, sociolinguistique francophone

RÉSUMÉ

Ce mémoire propose une étude de l'évolution des représentations du français régional en Suisse romande et, plus particulièrement, en Pays de Vaud. Aujourd'hui, certains locuteurs suisses romands ont conscience du prestige de plus en plus limité de leur parler à cause de leur tendance à vouloir se rapprocher du modèle linguistique parisien. Cette propension peut conduire à la disparition de leur français régional. Les résultats de notre étude permettent de connaître, chez les Romandes, les représentations de leur usage linguistique en comparaison avec une étude réalisée, il y a 20 ans, par Pascal Singy, professeur associé et socio-linguiste au service de psychiatrie de liaison, hôpital universitaire, Lausanne.

KEYWORDS : linguistic representations, linguistic insecurity, regional French, Waldensian, French-speaking Switzerland, francophone sociolinguistic

ABSTRACT

This thesis proposes a study of the evolution of regional French representations in French-speaking Switzerland and, more particularly, in the canton of Vaud. Today, some French-speaking Swiss speakers are aware of the increasingly limited prestige of their speaking because of their tendency to move closer to the Parisian linguistic model. This propensity may lead to the disappearance of their regional French. The results of our study allow to know the representations of Francophone Swiss women's linguistic use in comparison with a study carried out 20 years ago by Pascal Singy, associate professor and socio-linguist in the department of liaison psychiatry, University Hospital, Lausanne.